



HAL
open science

Etat des lieux comparatif de l'offre de revues SHS, France-Espagne-Italie

Marc Minon, Ghislaine Chartron

► **To cite this version:**

Marc Minon, Ghislaine Chartron. Etat des lieux comparatif de l'offre de revues SHS, France-Espagne-Italie. Ministère français de la Recherche. 2005. sic_00001561

HAL Id: sic_00001561

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001561v1

Submitted on 26 Sep 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

État des lieux comparatif
de l'offre de revues SHS
France – Espagne – Italie

*Etude réalisée pour le Ministère de l'éducation nationale
de l'enseignement supérieur et de la recherche*

Coordinateurs : Marc Minon, Ghislaine Chartron

Juin 2005

Avec la collaboration d'Annaïg Mahé, Adelaïda Roman, Vitiello Giuseppe

Avec le soutien de Claude Legris, responsable du bureau de l'information scientifique et technique à la Direction de la Recherche

SOMMAIRE

CONTEXTE DE L'ÉTUDE	7
OBJECTIFS.....	9
MÉTHODOLOGIE	10
Méthodologie commune proposée aux experts pour le recueil des données :.....	10
A. État de l'offre	10
B. Situation en matière de diffusion électronique	11
C. Orientations principales de la politique publique en matière de diffusion électronique.....	11
ÉLÉMENTS DE COMPARAISON ESPAGNE / FRANCE / ITALIE	12
Répartition disciplinaire : quelques éléments de comparaison	12
Périodicité des revues : un rythme de publication plus lent en Espagne	14
Éditeurs intellectuels : une initiative majoritairement publique.....	15
Éditeurs-diffuseurs des revues : un partenariat public-privé contrasté	16
Le papier comme support de diffusion privilégié.....	18
L'engagement des éditeurs-diffuseurs pour le numérique	19
Portails de diffusion des revues SHS en texte intégral : une dynamique émergente	22
Un phénomène encore marginal.....	22
Le rôle limité des agrégateurs anglo-saxons	23
Rapport public-privé inversé : France-Espagne (<i>vs</i>) Italie.....	23
des initiatives en croissance	23
Modèles économiques des revues hybrides.....	25
Le tout gratuit <i>vs</i> le tout payant : 2 extrêmes dominants	25
Un modèle intermédiaire émergent en France.....	25
Politiques publiques comparées en matière de diffusion électronique.....	26
L'ESPAGNE	27
Contexte et approximation méthodologique	27
Offre de revues espagnoles en Sciences humaines et sociales.....	29
Répartition par domaine scientifique.....	29

Répartition par fréquence de publication.....	30
Éditeurs « intellectuels », typologie des acteurs.....	31
Éditeurs « diffuseurs », typologie des acteurs	32
Répartition par langue.....	32
Situation relative à la diffusion électronique des revues espagnoles.....	34
Les différents supports pour l'édition des revues.....	34
Principales initiatives pour la diffusion en texte intégral.....	35
Politiques publiques espagnoles pour l'édition électronique : quelques initiatives.....	38
Initiatives de l'Administration centrale	40
Initiatives des universités ou d'organismes de recherche scientifique	43
L'ITALIE	47
Préambule	47
Méthodologie	48
Les revues en sciences humaines et sociales (SHS): synthèse générale	49
Les revues SHS : la dimension quantitative.....	50
Éditeurs: les institutionnels, les commerciaux.....	51
La transition vers l'édition électronique : lente, mais durable.....	54
États des lieux, premières initiatives.....	54
Quels modèles de business dans l'édition électronique italienne ?	58
Fragmentation de la production.....	60
Quels portails dans les prochaines années ?	60
Les pouvoirs publics : mesures de soutien en faveur des revues SHS	61
Du côté de l'offre	61
Du côté la demande	62
Les aides publiques : une approche incohérente ?	63
LA FRANCE	66
Objectifs - Méthodologie	66
Objectifs	66
Méthodologie	67
Traitements	69
Limites méthodologiques	70
État des lieux de l'offre de revues en sciences humaines et sociales	71
Une offre de titres particulièrement abondante.....	71
Un paysage équilibré	71

Un paysage atomisé	72
Présence des revues SHS sur l'Internet.....	72
Importance de l'offre électronique	72
Des politiques d'accès contrastées	75
Les initiatives publiques.....	77
Les aides publiques à la numérisation	78
Les projets de portails « patrimoniaux »	78
Les portails portant sur les numéros courants et récents.....	80
ANNEXES.....	82
Annexe I – Espagne – Informations complémentaires sur les revues annuelles.....	83
Annexe II – Espagne – Revues acceptées dans le « Catalogue Latindex » (sauf revues annuelles).....	86
Annexe III – Espagne – Revues espagnoles retenues pour la création de l'Index Européen (European Science Foundation, revues annuelles exclues).....	90
Annexe IV – Espagne – Typologie des éditeurs/diffuseurs des revues espagnoles du corpus de l'étude.....	92
Annexe V – Espagne – Les revues électroniques et leurs éditeurs/diffuseurs	99
Revue uniquement électroniques.....	99
Revue électroniques avec édition papier (Mixtes).....	100
Annexe VI – Italie – L'offre des revues italiennes SHS, analyse par discipline.....	103
I / Philosophie, Logique, Epistémologie.....	103
II / Religion, Théologie	104
III / Psychologie, Sciences cognitives.....	104
IV / Communication, Information, Bibliothéconomie	105
V / Sociologie, Ethnologie, Anthropologie	105
VI / Economie, Gestion.....	106
VII / Sciences politiques.....	107
VIII / Sciences juridiques	108
IX / Éducation	109
X / Linguistique	109
XI / Littérature	110
XII / Histoire, Archéologie, Art, Spectacle, Cinématographie.....	111
XIII / Géographie, Démographie	112
Annexe VII – Italie – La mise en ligne des revues italiennes, panorama par discipline.....	114
I / Philosophie, Logique, Epistémologie.....	114

II / Religion, Théologie	114
III / Psychologie, Sciences cognitives	115
IV / Communication, Information, Bibliothéconomie	115
V / Sociologie, Ethnologie, Anthropologie	115
VI : Économie, Gestion.....	116
VII / Sciences politiques	117
VIII / Sciences juridiques	117
IX / Éducation	117
X / Linguistique	118
XI / Littérature	118
XII / Histoire, Archéologie.....	119
XIII / Géographie, Démographie	120
Annexe VIII – France – Liste des disciplines prises en compte dans le cadre de l'étude	121
Annexe IX – France – Tableau comparatif des sources	122
Annexe X – France – Liste des revues du corpus disposant mi-2004 d'une version électronique (numéros courants et/ou archives plus ou moins anciennes).....	124
Annexe XI – France – Liste de portails francophones hébergeant des revues SHS en texte intégral.....	129
Annexe XII – France – Importance respective des différents portails (mi-2004 – Sur les 540 titres observés uniquement)	131

Index des tableaux

Tableau I – Répartition disciplinaire comparative des revues SHS. Espagne, Italie, France.....	13
Tableau II – Répartition par éditeurs du nombre de revues du corpus. Espagne, Italie, France.....	18
Tableau III – Éditeurs des revues hybrides. Espagne, France.	21
Tableau IV – Principales initiatives de portails (premier semestre 2004). Espagne, Italie, France.	24
Tableau V – Espagne – Répartition des revues par discipline.....	29
Tableau VI – Espagne – Répartition des revues par fréquence de publication	30
Tableau VII – Espagne – Répartition des revues selon le type d'éditeur « intellectuel ».....	31
Tableau VIII – Espagne – Répartition des revues selon le type d'éditeur diffuseur	32
Tableau IX – Espagne – Répartition des revues selon la langue.....	33
Tableau X – Espagne – Répartition des revues par type de support de diffusion	34

Tableau XI – Espagne – Répartition des revues diffusées en ligne en texte intégral selon le type de diffuseur	37
Tableau XII – Espagne – Répartition des revues diffusées en ligne en texte intégral selon le portail ou l'agrégateur	38
Tableau XIII – Italie – Répartition statistique des revues du Corpus par disciplines.....	50
Tableau XIV – Italie – Répartition des titres selon leur décennie de fondation.....	50
Tableau XV – Italie – Typologie des éditeurs institutionnels	51
Tableau XVI – Italie – Répartition des éditeurs par nombre de titres publiés.	52
Tableau XVII – Italie – Répartition des titres selon la région d'origine.	53
Tableau XVIII – Italie – Répartition des éditeurs selon la région d'origine.	54
Tableau XIX – Italie – Répartition par discipline des supports de revues.....	55
Tableau XX – France – Constitution de la liste initiale	67
Tableau XXI – France – Population observée	69
Tableau XXII – France – Structure des revues SHS selon le statut du diffuseur	71
Tableau XXIII – France – Concentration de l'offre de revues SHS.....	72
Tableau XXIV – France – Répartition des titres observés selon le support de diffusion.....	73
Tableau XXV – France – Importance de l'offre électronique de revues SHS	73
Tableau XXVI – France – Importance de l'offre électronique selon le type de diffuseur	73
Tableau XXVII – France – Conditions d'accès aux archives	76
Tableau XXVIII – France – Type d'accès aux numéros récents et courants selon le type de diffuseur..	76
Tableau XXIX – France – Type d'accès aux numéros récents et courants selon le type de diffuseur	77
Tableau XXX – France – Mode d'accès conditionnel aux numéros récents et courants.....	77

Index des schémas

Schéma I – Périodicité comparée des revues (en % du nombre de revues SHS dans chaque pays). . Espagne, Italie, France.....	14
Schéma II – Parts respectives des « éditeurs intellectuels » issus du secteur privé et du secteur public (en % du nombre de revues dans chaque pays). Espagne, Italie, France.....	15
Schéma III – Parts respectives des éditeurs-diffuseurs issus du secteur privé et du secteur public (en % du nombre de revues dans chaque pays). Espagne, Italie, France.	16
Schéma IV – Nombre de titres diffusés par les maisons d'édition. Espagne, Italie, France.	17
Schéma V – Répartition des revues SHS selon leur support de diffusion (en %). Espagne, Italie, France.	19
Schéma VI – Répartition des revues « hybrides » (papier + électronique) selon le statut de l'éditeur-diffuseur (en %).....	20

CONTEXTE DE L'ETUDE

Au cours de ces dernières années, l'offre de produits et de services pour la publication scientifique s'est profondément renouvelée dans le contexte du développement des technologies d'édition numérique. Ces technologies ont modifié progressivement, à des niveaux variables, l'organisation du secteur de l'édition scientifique. Cette nouvelle donne a suscité de nombreux approfondissements sur des sujets voisins comme la répartition des rôles des acteurs, les modèles économiques de la publication, les stratégies engagées pour le numérique... En particulier, de multiples travaux ont étudié les modèles économiques en place et leur remise en cause face à une inflation croissante des coûts d'abonnements à certaines revues, et dans le contexte du développement pressant de l'« Open access »¹.

Confronté à des enjeux économiques importants, le domaine des revues en Sciences, Techniques et Médecine a focalisé bon nombre de ces travaux qui nous ont livré des connaissances précises sur ces domaines, éclairant ainsi les stratégies en gestation².

Des reconfigurations ont déjà eu lieu (développement des *consortia* d'achat, nouvelle offre numérique, développement d'archives ouvertes, initiatives publiques...), elles ne sont pas terminées et des évolutions sont encore à venir.

Le domaine de l'édition en Sciences Humaines et Sociales, moins soumis à des stratégies d'acteurs internationaux, et plus ancré dans des dimensions culturelles, linguistiques, voire nationales a suscité comparativement moins d'investigations.

Concernant la France, en 2002, Marc Minon, dans le cadre d'une étude³ réalisée pour le Syndicat national de l'édition et le Centre National du Livre, dressait un état de l'art de l'édition universitaire française en SHS, pointant une économie fragilisée et anticipant les conditions de développement d'une offre numérique dans ce domaine. En 2004, le rapport

1. Voir en particulier les études de l'ALPSP (Association of Learned and Professional Society Publishers : <http://www.alpsp.org/>; de l'association des bibliothèques de recherche américaines (ARL) <http://www.arl.org/scomm/mergers/>; Voir aussi le recensement du site de veille de l'INIST : http://www.inist.fr/openaccess/article.php3?id_article=68

2. Voir par exemple sur des aspects structurels et économiques : Mark J. McCabe, "Journal Pricing and Mergers: A Portfolio Approach", *The American Economic review*, vol. 92, no. 1, Mar. 2002, at 265-67 (médecine) ; George Soete and Athena Salaba, « Measuring Journal Cost-Effectiveness : Ten Years After Barschall », a study of journal prices in Physics, economics and neurosciences : University of Wisconsin-Madison Libraries, 1999, <http://www.library.wisc.edu/projects/glsdo/cost.html> ; «Journal price studies : Core agricultural and biological journals » - Cornell University - November 1998 <http://jps.mannlib.cornell.edu/jps/jps.htm>.

3. Marc Minon (avec la collaboration d'A. Langlois-Meurinne et E. Neu) (2002), *Edition universitaire et perspective du numérique*, étude réalisée pour le Syndicat National de l'Édition. <http://www.sne.fr/numerique/>

de Sophie Barluet⁴ a investi l'analyse des difficultés structurelles, alertant aussi sur la fragilité du secteur.

Concernant les revues de sciences humaines et sociales, le CNRS⁵ a mené une enquête sur l'impact des revues françaises en SHS au niveau international, l'objectif étant d'identifier un certain nombre de revues « phares » dans chaque discipline en vue de différentes mesures de soutien, notamment pour la numérisation.

L'objectif poursuivi dans cette étude s'inscrit dans le prolongement et la complémentarité de ces travaux ; il s'agit d'approfondir l'analyse des revues SHS et d'élargir les réflexions en comparant la situation française avec celle d'autres bassins linguistiques européens. Nous ne disposons pas, à notre connaissance, de données affinées et actualisées dans ce domaine sur les acteurs, la répartition public/privé, les partenariats entre les différents acteurs par exemple. De surcroît, alors que nous connaissons désormais relativement bien les initiatives de l'offre numérique dans le bassin anglophone⁶, nous savons peu de choses des initiatives menées en Italie ou en Espagne inscrites dans des marchés très différents.

C'est donc l'ambition de cette étude d'apporter une contribution à l'analyse du domaine des revues SHS en établissant pour le Ministère français de la Recherche un état des lieux comparatif de l'offre dans les trois grands bassins linguistiques d'Europe latine (bassins linguistiques français, espagnol et italien), prenant la mesure des contenus disponibles, des caractéristiques structurelles du secteur et des avancées vers le numérique.

4. Sophie Barluet (2004), *Édition de sciences humaines et sociales: le cœur en danger. Rapport de mission pour le Centre national du livre sur l'édition de sciences humaines et sociales en France*. Presses universitaires de France. (Coll. «Quadrige. Essais. Débats».)

⁵ Christian Henriot et Etienne Fleuret, *enquête sur les revues de sciences humaines et sociales*, La lettre d'information du département SHS, n°69, http://www.cnrs.fr/SHS/actions/lettres_shs/lettre69/SHS_%20N_%B0_%2069_11.pdf

⁶ Muse, Taylor & Francis, Ingenta, Sage, Jstor, Springer, ...

OBJECTIFS

Le premier objectif fut de rassembler, si possible, sur une base méthodologique homogène, des données factuelles sur l'état de l'offre, sur la présence – ou non – des titres sur le réseau et sur les orientations principales de la politique publique en matière de diffusion électronique.

Concernant l'état de l'offre, il s'agissait de recueillir les informations suivantes :

- (i) existence ou non d'une offre significative de revues en sciences humaines et/ou sociales ;
- (ii) disciplines concernées ;
- (iii) identification des revues principales ;
- (iv) identification des principaux acteurs (éditeurs ou organismes scientifiques en charge de la publication de revues) ;
- (v) statut de ces acteurs (groupes internationaux, éditeurs privés « indépendants », presses universitaires, institutions publiques, centres de recherche, etc.).

Concernant la situation en matière de diffusion électronique :

- (i) proportion de revues de sciences humaines et sociales (du pays considéré) accessibles en texte intégral sur Internet ;
- (ii) parts respectives des revues « hybrides » (papier + Internet) et des revues purement électroniques ;
- (iii) conditions d'accès au texte intégral pour les numéros récents (accès libre et gratuit, accès conditionné à l'abonnement papier, accès en PPV, existence de « *packages* », etc.) ;
- (iv) conditions d'accès au texte intégral pour les archives ;
- (v) statut des acteurs assurant la diffusion en ligne ;
- (vi) existence de portails généralistes ou thématiques (permettant l'accès en texte intégral aux revues du pays considéré).

Enfin, concernant les orientations principales de la politique publique en matière de diffusion électronique, l'étude devait s'attacher à identifier les principales mesures de soutien à la « mise en ligne » des numéros récents et anciens des revues, à la création de portails d'accès ou d'outils collaboratifs.

METHODOLOGIE

Le recueil et l'analyse des données de chaque pays ont été confiés à un expert national, choisi pour sa connaissance du terrain et ses travaux antérieurs dans le domaine des revues scientifiques.

Nous avons privilégié une analyse fondée sur le recueil de données factuelles sur un corpus de revues défini selon les critères exposés ci-dessous. Afin d'éviter une trop grande disparité dans les méthodes de travail, une méthodologie commune a été proposée aux experts méthodologie qui, toutefois, a dû parfois s'infléchir en fonction des contraintes propres à chaque terrain.

Ce recueil a été doublé qualitativement de la connaissance des experts et de leurs échanges avec les principaux acteurs du secteur étudié.

Dans un second temps, nous avons tenté de dégager des éléments de comparaison entre les différentes situations nationales, objectif rendu parfois difficile par certaines disparités dans les données ou les méthodes de travail. Le travail de comparaison présenté ici s'attache donc principalement à rendre compte d'éléments significatifs dans la limite de nos informations.

Méthodologie commune proposée aux experts pour le recueil des données :

A. ÉTAT DE L'OFFRE

Concernant la constitution d'une liste des « principales » revues de sciences humaines, les principes suivants ont guidé le travail :

- (i) récupération des noms de revues répertoriées dans la principale base de données bibliographique du pays considéré (ex. : Francis –INIST en France) si elle existe;
- (ii) récupération des éventuelles listes « qualifiées » (listes de référence établies, discipline par discipline, en fonction des avis des scientifiques des domaines considérés et/ou du nombre de citations dans des publications internationales (ex. : étude CNRS/INIST ou étude Jeannin en France) ;
- (iii) ajout, si nécessaire, des revues SHS aidées par les principaux organismes publics ayant pour objet de soutenir ce type de publications (ex. : CNRS et CNL en France) ;
- (iv) confrontation de la liste ainsi obtenue aux listes de revues figurant sur les sites Web des principales maisons d'édition ou organismes publics ayant en charge la publication de périodiques (maisons et organismes apparaissant au moins à trois reprises dans la liste obtenue en compilant les sources ci-dessus) ;

- (v) suppression des revues non présentes dans un nombre minimal de bibliothèques universitaires, en employant – pour autant qu’il en existe un – le principal service de localisation des ressources documentaires du pays considéré (ex. : SUDOC en France) ;
- (vi) suppression des revues ne paraissant pas au moins 2 fois par an.
- (viii) recueil (en utilisant les mêmes sources que celles citées plus haut ou les sites Web des revues), pour chacune des revues ainsi listées, des informations suivantes :
 - (a) discipline principale ;
 - (b) périodicité ;
 - (c) éditeur « intellectuel », pays correspondant ;
 - (d) acteur ayant en charge la diffusion « commerciale » (abonnements) de la revue ;
 - (e) statut (groupe international et/ou multimédia, éditeur privé « indépendant », presse universitaire, institution publique, centre de recherche ou association scientifique, etc.).

B. SITUATION EN MATIERE DE DIFFUSION ELECTRONIQUE

Le recueil (toujours, essentiellement sur base documentaire), pour les mêmes revues, a concerné les informations suivantes :

- (i) présence systématique ou non de la revue en texte intégral sur Internet – numéros concernés (archives et/ou numéros récents) ;
- (ii) opérateur, le cas échéant, du site Web (site de l’association scientifique éditrice, au sens intellectuel, de la revue, site mis en place ou géré par le diffuseur de la revue, site tiers) ;
- (iii) politique d’accès suivie (le cas échéant) pour les archives (accès libre, accès payant lié au papier, accès payant par licence, etc.) ;
- (iv) politique d’accès suivie (le cas échéant) pour les numéros récents (*idem*).

C. ORIENTATIONS PRINCIPALES DE LA POLITIQUE PUBLIQUE EN MATIERE DE DIFFUSION ELECTRONIQUE

Il s’agissait d’identifier (par travail documentaire) les principales mesures de soutien à la « mise en ligne » des revues ou des initiatives publiques en la matière :

- (i) dispositifs d’aide aux revues ou à leurs diffuseurs – modalités ;
- (ii) acteurs concernés (Recherche, Éducation Nationale, Culture, collectivités locales, etc.) ;
- (iii) dispositifs spécifiques liés à la « mise en ligne » des périodiques en ce qui concerne les numéros courants – contreparties attendues en termes d’accès ;
- (iii) dispositifs spécifiques liés à la « mise en ligne » des périodiques en ce qui concerne les archives (rétroconversion) – contreparties attendues en termes d’accès ;
- (v) portails ou autres instruments opérationnels mis en place par les pouvoirs publics eux-mêmes, à leur initiative ou avec leur soutien.

ÉLÉMENTS DE COMPARAISON ESPAGNE / FRANCE / ITALIE

Dans ce rapport, nous présenterons tout d'abord les éléments de comparaison trans-nationale avant de détailler la situation connue dans les différents pays observés : l'Espagne, l'Italie et la France.

Cette analyse comparative présente toutefois un certain nombre de limites qu'il convient de souligner :

- Les statistiques fournies dans cette étude sont relatives aux corpus que nous avons définis selon les critères exposés. Ils ne peuvent être interprétés comme le reflet de l'ensemble de la production éditoriale des revues SHS. Toutefois, la sélection qualitative réalisée (prise en compte des listes de revues établies par les communautés scientifiques, régularité de parution, diffusion significative) nous semble permettre de souligner les tendances fortes du secteur considéré.
- Le recueil des données pour chaque pays a présenté quelques différences rendant difficile certaines comparaisons. Par ailleurs, nous avons privilégié une comparaison à un niveau général ; la comparaison disciplinaire entre les pays a été limitée : elle nous est apparue contestable dans la mesure où les classements des revues étaient variables selon les pays.
- Enfin, les données ont été collectées au premier semestre 2004 et il convient de mettre en garde le lecteur sur certaines évolutions récentes, notamment celles concernant les initiatives pour l'édition numérique. Nous avons généralement souligné ce fait dans le corps du texte.

Répartition disciplinaire : quelques éléments de comparaison

La comparaison disciplinaire des revues qui peut être faite ne concerne que les disciplines couvertes par les 3 rapports, à savoir : la Sociologie, la Psychologie, la Linguistique et Littérature, l'Histoire, la Géographie, la Philosophie, l'Éducation, l'Économie, le Droit-sciences juridiques, les Sciences politiques, l'Information-Communication.

Un résultat tout d'abord attendu : les revues sont inégalement réparties dans les disciplines pour les 3 pays, constat renvoyant à l'histoire des disciplines, de leurs acteurs et de leurs modes spécifiques de communication.

L'étude montre, par ailleurs, que cette répartition entre disciplines n'est pas identique pour les pays : les revues les plus nombreuses sont ainsi les revues d'Économie pour l'Espagne, les revues de Linguistique/Littérature pour l'Italie, les revues de Sociologie pour la France selon les classements réalisés par les experts de cette étude.

Certains points communs aux différents pays observés méritent d'être soulignés :

- Les revues d'Histoire sont nombreuses dans les 3 pays. La discipline est ancienne, les revues bien établies et associées à des enjeux culturels. Les spécificités historiques sont par ailleurs très nombreuses (histoires régionales, diversité des périodes d'étude historique, diversité des histoires sectorielles...).
- A l'inverse, les revues d'Information-Communication et de Sciences politiques représentent une part minimale de l'ensemble des revues SHS considérées pour les 3 pays. Les disciplines sont jeunes, les communautés de chercheurs de taille réduite.

Tableau I – Répartition disciplinaire comparative des revues SHS. Espagne, Italie, France.

	Faible présence (0 à 5 % des revues du corpus)	Présence élevée (10 % à 20 % des revues du corpus)
Espagne	Sciences politiques Info-Com. Géographie	Économie Histoire Psychologie Droit-Sciences juridiques
Italie	Sociologie Info-Com. Géographie	<i>Linguistique/littérature(20 %)</i> Histoire Economie Droit-Sciences juridiques
France	Sciences politiques Info-Com.	<i>Sociologie(23 %)</i> Histoire Géographie Pédagogie – Sciences de l'éducation Linguistique - littérature

A l'inverse, il existe aussi des spécificités nationales :

- Pour l'Espagne, les revues de Psychologie sont proportionnellement plus nombreuses et, à l'inverse, les revues de Linguistique/Littérature sont moins nombreuses que pour la France et l'Italie.
- Pour l'Italie, ce sont les revues de Linguistique/Littérature et de Sciences Politiques qui sont les plus représentées. A l'inverse, les revues de pédagogie/sciences de l'éducation occupent une moindre place dans la répartition générale.

- Enfin, pour la France, la Sociologie est très représentée, par rapport à ce que l'on peut observer dans les deux autres pays. Le constat est le même, mais dans une moindre mesure, pour la Géographie faiblement représentée dans les revues espagnoles et italiennes.

Ces remarques demanderaient quelques vérifications plus précises sur les classements effectués. Avec cette réserve, ces différences mériteraient toutefois d'être approfondies pour qui s'intéresse à l'histoire comparée de l'édition des revues dans les domaines SHS.

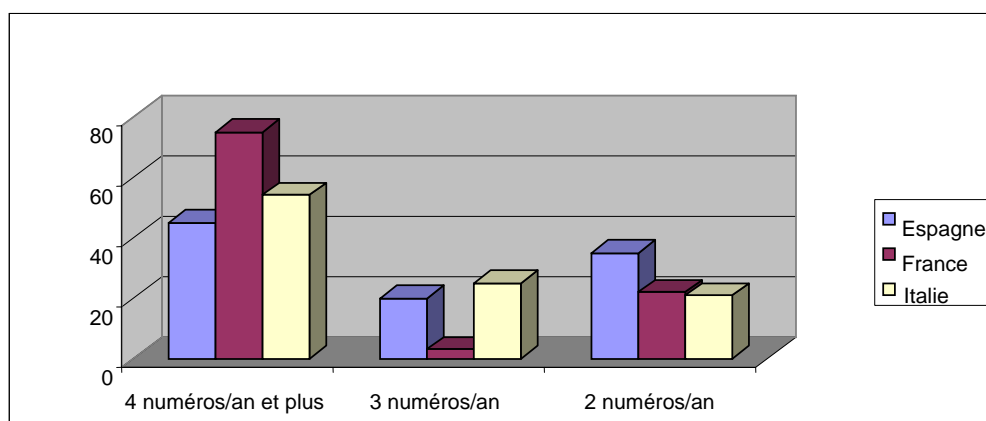
Périodicité des revues : un rythme de publication plus lent en Espagne

Les revues du corpus ayant une périodicité trimestrielle (ou plus) concernent 75 % des revues françaises, 54 % des revues italiennes et 45 % des revues espagnoles.

Les revues diffusant 2 ou 3 numéros par an concernent, quant à elles, 55 % des revues espagnoles, 46 % des revues italiennes et 25 % des revues françaises.

La périodicité des revues est donc plus élevée en France et en Italie qu'en Espagne.

Schéma I – *Périodicité comparée des revues. Espagne, Italie, France (en % du nombre de revues SHS dans chaque pays)*



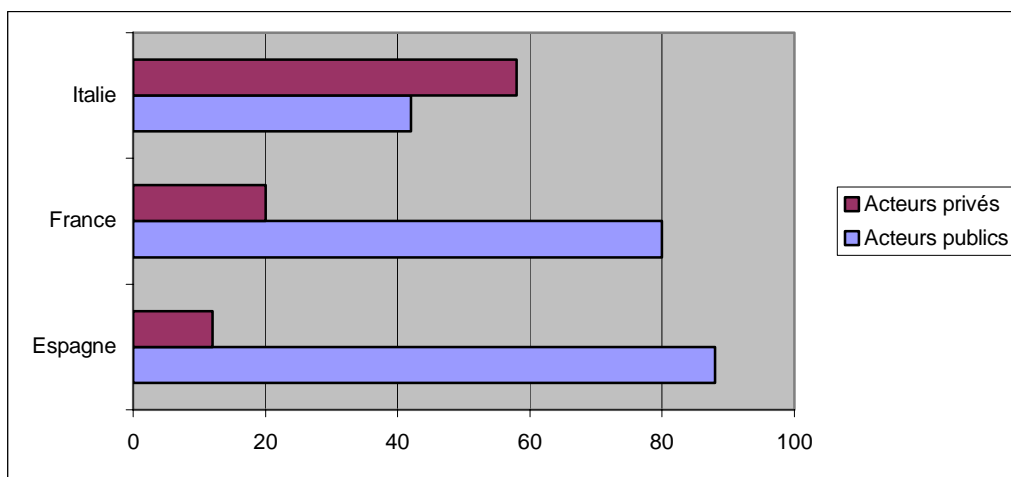
Il faut d'ailleurs signaler que la non prise en compte, dans le cadre de cette étude, des revues annuelles – leur économie et leur mode de fonctionnement nous ont semblés si singuliers qu'ils mériteraient un examen spécifique – est apparue à l'expert espagnol comme un filtre excessif, pour son pays, puisqu'elle l'a conduit à écarter 39 % des titres de la liste initiale.

Il conviendrait, en tout cas, de vérifier si ce rythme plus lent des publications espagnoles est fortement lié au poids majeur des acteurs publics dans ce secteur des revues SHS. L'hypothèse peut en tout cas être formulée.

Éditeurs intellectuels : une initiative majoritairement publique

Les éditeurs intellectuels désignent ici les acteurs responsables du contenu, de son orientation et de sa validation scientifique. L'éditeur intellectuel est toujours rattaché sous différentes formes possibles à la communauté scientifique à laquelle s'adresse la revue. Toutefois, l'éditeur privé peut parfois être l'initiateur de la revue, solliciter un comité éditorial, le mettre en place et l'animer. Le schéma ci-dessous souligne ainsi la part respective des acteurs publics et privés dans ce rôle de pilotage intellectuel. Le recueil de données a suivi la logique suivante : lorsque aucune mention explicite d'un organisme de recherche n'était précisée, il a été considéré que l'éditeur-diffuseur était l'éditeur intellectuel.

Schéma II – *Parts respectives des « éditeurs intellectuels » issus du secteur privé et du secteur public (en % du nombre de revues dans chaque pays). Espagne, Italie, France.*

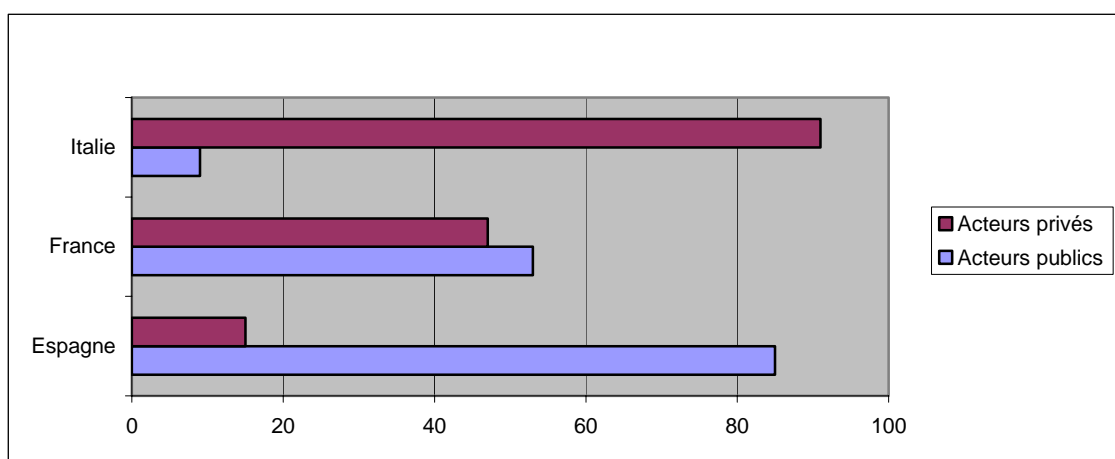


Aux deux extrêmes l'Italie et l'Espagne : les éditeurs italiens privés semblent jouer un rôle majeur en tant qu'éditeurs intellectuels (58 %) alors que les éditeurs privés espagnols ont un rôle minime (12 %), les revues étant créées majoritairement dans le cadre d'associations, formelles ou informelles, de chercheurs, d'établissements d'enseignement ou d'institutions publiques. La France occupe une position médiane avec 20 % des revues SHS qui auraient été créées à l'initiative d'éditeurs privés ou seraient animées par ceux-ci.

Éditeurs-diffuseurs des revues : un partenariat public-privé contrasté

Les éditeurs-diffuseurs désignent ici les acteurs qui ont en charge l'édition technique et la diffusion commerciale de la revue. Ils travaillent en étroit partenariat avec les fondateurs des revues, les deux rôles pouvant aussi être confondus. Mais la part globalement plus importante des acteurs privés pour cette fonction technique montre qu'un certain nombre de revues ont recours à une maison d'édition pour leur production et leur diffusion. Les divergences sont cependant importantes entre les trois pays :

Schéma III – *Parts respectives des éditeurs-diffuseurs issus du secteur privé et du secteur public (en % du nombre de revues dans chaque pays). Espagne, Italie, France.*



Les revues espagnoles ont très peu recours à l'édition privée, ce sont les acteurs publics qui diffusent majoritairement leurs revues. A l'inverse, les revues italiennes ont presque systématiquement recours à un éditeur privé. Concernant la France, la position est à nouveau médiane, avec un rapport équilibré public-privé. Environ un tiers des revues d'acteurs publics travaillent avec des éditeurs privés pour leur diffusion.

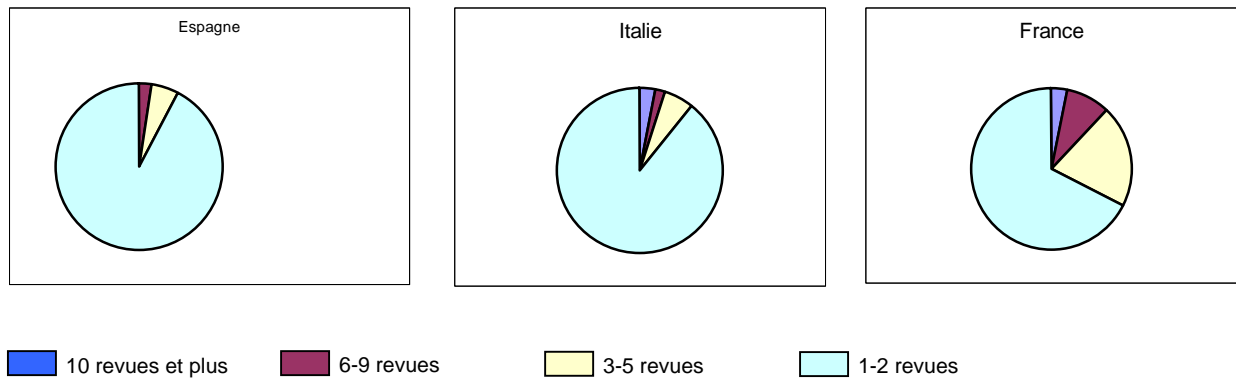
Concernant le secteur public, le paysage éditorial est caractérisé, dans les trois pays, par une myriade d'institutions responsables d'un petit nombre de revues (voire, dans bien des cas, d'un seul titre) dont elles prennent en charge la diffusion. Les presses universitaires sont particulièrement actives en Espagne. En France ce sont autant les départements des universités que les presses qui diffusent les revues.

Concernant le secteur privé, ce sont avant tout des maisons d'édition nationales qui prennent en charge la diffusion des périodiques SHS. En nombre de titres, le rôle des groupes d'édition internationaux est marginal (1 % en Espagne, 2 % en France). C'est principalement l'éditeur Elsevier qui est présent : il intervient notamment en France pour quelques revues en psychologie et en sociologie (10 titres). Pour être plus précis, il faudrait cependant vérifier ultérieurement si certaines maisons d'édition nationales ne sont pas

intégrées à des groupes internationaux, mais ceci n'a vraiment de sens que pour quelques domaines très professionnalisés comme le droit.

Un autre point remarquable est le caractère très atomisé du secteur : les maisons d'édition nationales qui diffusent un nombre important de titres de notre corpus sont rares ainsi que l'illustre le schéma suivant.

Schéma IV – *Nombre de titres diffusés par les maisons d'édition. Espagne, Italie, France.*



Dans chaque pays, la majorité des éditeurs diffusent moins de 3 revues des corpus considérés. Très spectaculaire en Espagne, cette atomisation est cependant un peu moins marquée en France et en Italie où quelques éditeurs ont parfois un catalogue plus important.

Deux modes de structuration du marché éditorial privé pourraient donc être distingués, celui connu en Espagne d'une part, en France et en Italie de l'autre :

- Les éditeurs espagnols sont peu nombreux et très dispersés : à part les éditeurs de droit (*la Ley* et *Civitas SA*) et l'éditeur *Grao* en sciences de l'éducation, tous les éditeurs identifiés diffusent ne diffusent qu'1 ou 2 titres du corpus considéré ;
- Pour la France et l'Italie, le marché s'organise plutôt en 3 niveaux : un petit noyau d'éditeurs diffusant un nombre conséquent de revues, un nombre important de maisons ne diffusant qu'1 ou 2 revues et un ensemble d'éditeurs de taille intermédiaire jouant un rôle non négligeable, éditeurs de taille intermédiaire au sein desquels pourraient d'ailleurs s'organiser des regroupements pour la diffusion numérique.

Le tableau suivant identifie, pour chaque pays, les acteurs principaux, par rapport aux corpus de revues que nous avons observés :

Tableau II – Répartition par éditeurs du nombre de revues du corpus. Espagne, Italie, France.

	Espagne	France	Italie
10 revues et plus par rapport au corpus considéré	–	PUF La Documentation Française L'Harmattan Presses Universitaires du Mirail Elsevier	Franco Angeli Il Mulino Giuffrè Istituti Editoriali e Poligrafici Internazionali Olschki Erickson Vita e Pensiero
6-9 revues /corpus	La Ley	Armand Colin – Larousse - Sedes Eska Hermès - Lavoisier De Boeck Erès Le Seuil	Giunti- Barbera Ipsos Bulzoni Edizioni Scientifiche Italiane Le Lettere
3-5 revues/corpus	Civitas S.A. Editorial Grao	18 éditeurs dont : Belin Klincksieck Peteers Publ. Presses de Sciences Po	16 éditeurs
1 ou 2 revues	36 éditeurs	> 60 éditeurs	244 éditeurs

En France, les éditeurs les plus importants (en termes de nombre de titres) sont multidisciplinaires, alors qu'en Italie, certains d'entre eux sont plus spécialisés (*Franco Angeli* en sciences de la Gestion et du Management, et *Giuffrè* en Droit).

Le papier comme support de diffusion privilégié

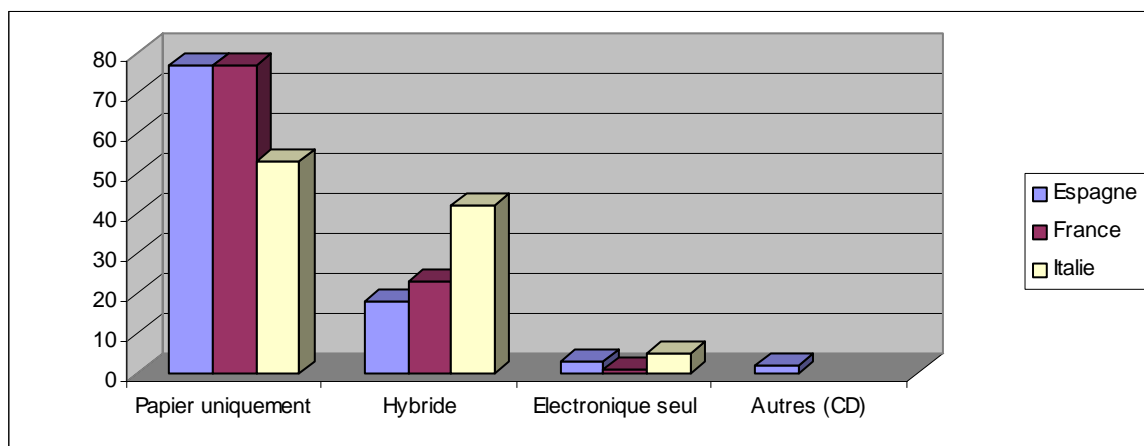
Les revues SHS restent majoritairement diffusées uniquement sur support papier : c'est le cas notamment pour plus de trois quarts des titres en France et en Espagne. Avec près d'un titre sur deux diffusé (au moins pour une partie de son fonds) en texte intégral sur le réseau, l'Italie apparaît plus dynamique, ce qui peut expliquer notamment par l'initiative de certains éditeurs et la stratégie d'agrégation de contenus menée par l'opérateur national *Casalini*.

Dès qu'une revue est disponible en ligne, le modèle de la « double publication » (diffusion papier et diffusion numérique des mêmes numéros) apparaît comme la norme : il caractérise, en tout cas, 20 % de l'ensemble des revues en Espagne, 22 % en France, et 40 % en Italie. Mais ces chiffres, forcément globaux, peuvent dissimuler des situations très différentes en ce qui concerne la nature (numéros courants et/ou archives) et l'ampleur des

fonds mis en ligne. La partie consacrée à la situation française tente (cf. infra) de préciser ce point mais cette question mériterait d'être approfondie pour disposer d'une vue plus fine de la richesse de l'offre électronique dans chacun des pays considérés.

Le phénomène des revues purement électroniques, c'est-à-dire des revues diffusées exclusivement sur support électronique (les e-revues), est peut-être en émergence ; mais, en l'état actuel, il reste marginal, concernant moins de 5 % des titres observés. Il est surtout présent dans les domaines des Sciences l'Éducation, de l'Histoire et de la Littérature en Italie, des Sciences de l'Éducation en Espagne, et de la Géographie en France.

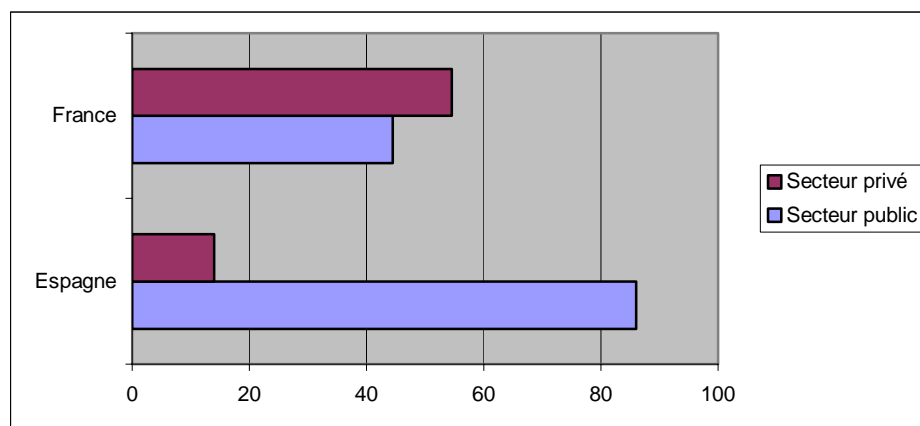
Schéma V – Répartition des revues SHS selon leur support de diffusion (en %). Espagne, Italie, France.



L'engagement des éditeurs-diffuseurs pour le numérique

L'analyse de la situation des revues « hybrides », diffusées – au moins pour partie – sur support papier et électronique, permet d'y voir plus clair sur les dynamiques à l'œuvre : quels sont les organismes – groupes internationaux, maisons d'édition nationales, institutions, presses universitaires – qui se sont engagés dans le numérique ? Les acteurs publics ont-ils devancé les acteurs privés ? Les éditeurs de petite taille ou de taille intermédiaire ont-ils été plus innovants que des maisons d'édition diffusant un grand nombre de publications ?

Schéma VI – Répartition des revues « hybrides » (papier + électronique) selon le statut de l'éditeur-diffuseur (en %)



L'étude des 3 pays étudiés ne permet pas de faire ressortir une relation évidente et univoque entre le statut du diffuseur d'un titre et sa probabilité à disposer d'une version électronique. En Espagne, la probabilité, pour un titre, de disposer d'une version électronique est plus élevée s'il s'agit d'une revue diffusée par un acteur public que par un acteur privé. En France, par contre, le résultat est inverse : les diffuseurs privés mettent plus fréquemment leurs publications sur le réseau (c'est le cas pour 27,6 % des titres) que les acteurs publics, institutions, associations et presses universitaires (19,6 %). Et il semble que la tendance soit la même en Italie, même si l'enquête n'a pas permis de disposer, à cet égard, de données chiffrées établies sur des bases identiques à celles des deux autres pays.

La comparaison du nombre de titres en ligne selon la place respective des secteurs privé et public dans chacun des pays ne permet pas, non plus, de tirer des conclusions définitives. Globalement, il semble que plus l'offre éditoriale est organisée, en ce qui concerne la diffusion des titres, autour d'acteurs privés, plus l'évolution vers l'électronique est rapide. En Italie, où le privé est largement majoritaire, quasiment 40 % des titres sont en ligne, alors qu'en Espagne où l'offre est essentiellement organisée autour d'acteurs publics, seuls 21 % des revues le sont. En France, où la diffusion des périodiques SHS est assurée à parts quasiment égales entre acteurs privés et publics, le résultat est intermédiaire (de l'ordre de 23 %).

Mais un certain nombre de points incitent à nuancer le propos :

- les écarts entre la France et l'Espagne sont peu marqués alors que l'organisation de l'offre éditoriale y est fortement différente. D'autres facteurs explicatifs que simplement la place plus ou moins marquée du secteur privé doivent sans doute être recherchés. En tout cas, l'analyse demanderait à être reproduite sur d'autres pays pour pouvoir tirer des enseignements définitifs ;
- Par ailleurs, comme mentionné plus haut, ces chiffres ne disent évidemment rien sur la nature des contenus mis en ligne. Or il semble qu'existent, à cet égard, des différences importantes selon le statut des acteurs concernés. Les données françaises font notamment apparaître un intérêt particulier des diffuseurs privés pour la mise en ligne de leurs numéros récents et courants, alors que les presses universitaires et, dans une mesure moindre, les institutions publiques, auraient davantage tendance à proposer sur le réseau les archives de leurs publications ;

- On peut ensuite se demander si la catégorie des diffuseurs privés peut être perçue comme un ensemble homogène, pertinent pour l'analyse. L'étude fait notamment apparaître qu'au sein des diffuseurs privés, ce sont surtout les groupes internationaux qui se montrent particulièrement actifs, présentant quasiment l'ensemble de leur catalogue sur le réseau. Grâce à leur taille, qui leur permet d'amortir leurs investissements sur plusieurs bassins linguistiques, ils ont, de toute évidence, une avance réelle sur les autres diffuseurs privés.

Au-delà du cas particulier de ces groupes internationaux, le facteur taille ne semble plus jouer. Si en Italie des maisons diffusant un nombre important de revues SHS (*Franco Angeli* et *Il Mulino*) ont joué un rôle de pionnières en matière de diffusion électronique, il en va tout autrement en France, où, au sein des maisons d'édition, ce sont plutôt des acteurs de taille intermédiaire (en nombre de titres de périodiques SHS) – Hermès-Lavoisier, Sedes-Larousse-Armand Colin, John Libbey, etc. – qui ont assuré cette fonction. Plus que le nombre de titres SHS distribués, c'est donc vraisemblablement d'autres facteurs explicatifs (les moyens financiers mobilisables, l'expertise acquise en d'autres domaines, etc.) qui doivent être recherchés ;

- Enfin, il faut se garder de considérer trop rapidement que la mise en ligne d'une publication « hybride » est nécessairement le fait de son diffuseur papier. On observe en effet de nombreux cas où des associations de chercheurs, des centres de recherches ou des établissements publics, dont la revue est diffusée par une maison d'édition, ont mis en ligne certains des numéros de leur publication – souvent des archives, en accès libre – sur le propre site de leur institution. Ceci concernerait, par exemple en France, une petite dizaine de publications.

Tableau III – *Éditeurs des revues hybrides. Espagne, France.*

	Espagne (63 revues « hybrides »)	France (119 revues « hybrides, »)
Groupe international	Swets (2)	Elsevier (10) Cambridge (1)
Maison d'édition	Garsi S.A. (1) Doyma (1)	Larousse –Sedes – A. Colin (9) Hermès (4) John Libbey (4) Peeters Publ. (4)
Presses universitaires et Universités	Univ.de Barcelona (4) Univ. de Huelva(2) Univ. de Malaga (2) Univ.de Santiago de Compostela (2)	Presses de Sciences-po (4), diffusion via les sites des institutions ou via le portail Persee. Presses Universitaires du Mirail (1) via le portail revues.org
Institutions (associations, instituts de recherche, sociétés savantes...)	Grand nombre d'organismes diffusant une seule revue.	Associations Centres de recherche EPST...

Portails de diffusion des revues SHS en texte intégral : une dynamique émergente

La dispersion structurelle de l'édition en SHS conduit nécessairement à s'interroger sur l'existence éventuelle de sites fédérateurs et/ou de services Web qui assureraient la mise en ligne des revues de différents organismes (maisons d'édition, associations savantes, institutions publiques et/ou presses universitaires), permettant à ceux-ci de mutualiser les coûts fixes liés au numérique.

A l'instar de *Muse*, *Ingenta*, *Jstor*, peut-on repérer ce type de services en France, en Italie et en Espagne ?

Au préalable, pour éviter certaines confusions sur la notion de portail de diffusion, sans doute est-il utile d'opérer les distinctions suivantes :

- *Les portails de recensement* : il s'agit de sites qui se limitent à recenser les revues en ligne et à faire un lien vers leur site d'hébergement, la valeur ajoutée se situant alors dans la notion de guichet unique d'accès à de multiples publications. La sophistication des outils de recherche et de repérage peut varier en fonction du niveau d'interopérabilité avec les sites hébergeurs.
- *Les portails d'agrégateurs* : il s'agit de sites web hébergeant les revues de différents éditeurs. L'agrégateur offre ses services technologiques et éventuellement des services de commercialisation en ligne aux éditeurs. L'agrégateur peut être d'origine privée ou publique et ses modalités de mise à disposition de contenus très diversifiées.
- *Les portails patrimoniaux* : il s'agit de sites web agrégateurs particuliers, qui opèrent en parallèle et de façon complémentaire à la diffusion courante des revues. Ils n'intègrent que les archives des revues, et non les numéros courants.

Bien que signalant de temps à autre l'existence de portails de recensement, c'est surtout sur les portails agrégateurs et sur les portails patrimoniaux diffusant le texte intégral des revues SHS que s'est centrée cette étude comparative.

UN PHENOMENE ENCORE MARGINAL

Une autre spécificité des bassins linguistiques étudiés – au-delà de l'atomisation de l'offre – réside dans la relative faiblesse des portails de diffusion, qu'il s'agisse de portails d'agrégateurs ou de portails patrimoniaux.

A la différence de ce que l'on peut observer dans le bassin linguistique anglo-saxon, aucun opérateur, à l'exception éventuellement de Casalini en Italie, n'apparaît, en effet, à même à ce jour de revendiquer le rôle de « portail de référence », voie d'accès privilégiée aux revues SHS pour les utilisateurs et solution évidente de mise en ligne pour les responsables de publications.

LE ROLE LIMITE DES AGREGATEURS ANGLO-SAXONS

Cette absence ou quasi-absence de structures d'agrégation de contenus est d'abord due au fait que les portails anglo-saxons (Ingenta, Jstor, Muse, ProQuest, ...) qui ont, en quelques années, réussi à structurer l'offre de revues SHS de langue anglaise, ont éprouvé des difficultés à dupliquer leur modèle dans d'autres bassins linguistiques. En Europe du Sud en tout cas, les acteurs ayant en charge la publication et/ou la diffusion de périodiques ont généralement trouvé les solutions proposées par les agrégateurs anglo-saxons inadaptées (techniquement et/ou économiquement) à leur situation. Par ailleurs, les réticences des acteurs en place à confier leur diffusion numérique à des acteurs globaux ou considérés comme tels se sont révélées importantes.

Toujours est-il que les agrégateurs anglo-saxons n'ont guère de présence significative dans les pays considérés dans le cadre de cette étude.

Ingenta et *JSTOR* ne présentent, chacun, qu'une demi-dizaine de revues françaises et/ou espagnoles. Seul *ProQuest*, qui diffuse, lui aussi, 5 revues françaises, a réussi une certaine percée grâce à un partenariat signé, en Espagne, avec le CINDOC pour la numérisation de 26 périodiques dont 16 sont inclus dans le corpus espagnol de cette étude.

RAPPORT PUBLIC-PRIVE INVERSE : FRANCE-ESPAGNE (VS) ITALIE

D'une façon finalement assez similaire à ce que l'on peut observer pour les revues elles-mêmes, les trois pays observés se caractérisent, en ce qui concernent les structures d'agrégation de contenus, par une place plus ou moins importante des initiatives publiques et privées.

Ainsi, en Italie, l'initiative la plus importante est celle de l'opérateur privé *Casalini* qui a réussi à fédérer, selon un modèle proche de *ProQuest* mais à une toute autre taille, les revues de quelques éditeurs, notamment celles de *Istituti Editoriali e Poligrafici Internazionali*.

En Espagne et en France, par contre, les projets apparaissent davantage portés par les pouvoirs publics. L'initiative *Redalyc*, proche de *Scielo*, tente, par exemple, de réunir des publications de divers pays du bassin hispanophone. Et en France, les projets sont nombreux. Ils visent autant les archives, dans une optique patrimoniale (projet Gallica de la Bibliothèque Nationale de France et projet Persée du MEN & R), que les numéros récents et courants avec des projets comme *Revues.org*, *Revel@nice* et *i-revues* (INIST). Aux côtés de ces projets publics, on ne comptait, en 2004, qu'un seul projet de portail privé, e-montaigne.

DES INITIATIVES EN CROISSANCE

La relative faiblesse des structures d'agrégation en place en 2004 renvoie sans doute à de multiples facteurs explicatifs :

- les réticences que manifestent souvent les responsables de publications face à tout projet qui risquerait de remettre en cause leur indépendance ;
- la faible visibilité qu'ils peuvent avoir des évolutions à venir, en raison notamment de la multiplicité des intervenants ;

- le niveau élevé des coûts, techniques et, le cas échéant, commerciaux, requis par l'exploitation de ces portails, et la difficulté de couvrir ces coûts dans des bassins linguistiques de taille réduite ;
- et la présence d'une demande – et donc éventuellement d'un marché – non encore arrivé à maturité.

Il n'empêche que la tendance semble être plutôt au renforcement de ces structures d'agrégation de contenus. Le projet Casalini semble ainsi en phase de consolidation en Italie ; et en France, on devrait assister au cours des prochains mois à l'apparition de deux nouveaux projets, l'un – Cairn – porté par différentes maisons d'édition de taille intermédiaire, l'autre – le CENS – par le CNRS.

Tableau IV – Principales initiatives de portails (premier semestre 2004). Espagne, Italie, France.

<p>Espagne</p>	<p>Portail Tecnociencia : portail-passerelle essentiellement, guichet unique d'accès aux revues hébergées sur des sites divers. Fonds publics. (35 revues du corpus)</p> <p>Redalyc : portail agrégateur hébergeant le texte intégral de revues hispanophones et lusophones en SHS. Initiative proche de Scielo pour les sciences bio-médicales. Fonds publics. (124 titres en tout dont 14 revues espagnoles)</p> <p>Proquest : portail agrégateur, éditeur électronique américain. (16 revues Cindoc du corpus)</p> <p>Ingenta : portail agrégateur, éditeur électronique britannique. (4 revues du corpus)</p> <p>Patrimonio.es : portail patrimonial espagnol, projet en cours</p>
<p>France</p>	<p>Gallica : portail agrégateur patrimonial public. (18 revues du corpus)</p> <p>Persee : portail patrimonial public, diffusion électronique des collections rétrospectives des revues françaises en SHS. (7 revues du corpus)</p> <p>e-montaigne : portail agrégateur, éditeur électronique privé d'origine belge. (5 revues du corpus)</p> <p>Sedes : portail de l'éditeur Sedes hébergeant des revues d'autres éditeurs du même groupe (Hachette) : Larousse, A. Colin, (9 revues du corpus)</p> <p>Revue.org : portail agrégateur, éditeur électronique public (5 revues)</p> <p>i-revues : portail agrégateur, éditeur électronique public (3 revues)</p> <p>Ingenta : portail agrégateur, éditeur électronique britannique (2 revues)</p> <p>ReVel@Nice : portail agrégateur, éditeur électronique public (1 revue)</p> <p>JSTOR : portail agrégateur, éditeur électronique américain (1 revue)</p> <p>Proquest : portail agrégateur, éditeur électronique américain (1 revue)</p>
<p>Italie</p>	<p>Casalini : portail agrégateur, diffuseur privé, ouvert à plusieurs maisons d'édition. (109 revues, 11 éditeurs en tout)</p> <p>LibraWeb : portail agrégateur, éditeur électronique privé rassemblant 5 maisons d'édition, ouvert à plusieurs maisons d'édition.</p>

Modèles économiques des revues hybrides

De façon générale, les acteurs ayant en charge la publication et/ou la diffusion de revues SHS ou, au moins, certains d'entre eux semblent craindre que le développement, parallèlement à la version papier, d'une version électronique de leurs publications ne fragilise l'équilibre économique de celles-ci. A de rares exceptions près, ils apparaissent donc s'arc-bouter sur les modèles d'accès provenant de l'exploitation papier des publications.

On peut toutefois se demander si le cheminement ne sera pas comparable à celui des revues des sciences de la nature qui progressivement ont mûri leur modèle numérique : abonnement couplé des versions papier et électronique, puis progressivement vente de licences électroniques aux consortiums de bibliothèques et vente (ou accès libre) aux numéros anciens.

Concernant les revues SHS, différentes observations peuvent, en tout cas, être faites dès à présent :

LE TOUT GRATUIT VS LE TOUT PAYANT : 2 EXTREMES DOMINANTS

Les pays observés et les acteurs concernés par la diffusion des revues SHS apparaissent tiraillés entre deux modèles extrêmes : le tout gratuit et le tout payant. D'une façon prévisible, le modèle de la gratuité caractérise la situation en Espagne où les acteurs publics sont majoritaires ; par contre, le modèle de l'accès payant ou conditionnel caractérise la situation en Italie où les maisons d'édition privées dominent la diffusion des revues SHS. En France, la situation est plus contrastée, partagée entre le tout gratuit, le tout payant et des situations intermédiaires.

Quand le modèle de l'accès conditionnel ou payant est dominant, c'est la formule de l'abonnement couplé « papier + électronique », avec ou sans surcoût, qui s'impose. Mais parallèlement, le paiement à l'article est aussi proposé, particulièrement quand les revues s'adressent, au-delà des scientifiques, à une clientèle professionnelle (c'est le cas notamment des revues des éditeurs italiens *Il Mulino* et *Franco Angeli*). De toutes façons, en matière de politique d'accès, c'est certainement l'édition italienne qui est la plus audacieuse : outre les modes de vente précédemment cités, la vente par paquets, la négociation de licences générales d'accès se développent (essentiellement sous l'action du diffuseur *Casalini* et de l'éditeur *Il Mulino*). Très vraisemblablement, c'est le poids particulier, dans ce pays, des acteurs privés dans le domaine de la diffusion des revues qui explique cette capacité à anticiper les nouveaux modèles de tarification susceptibles d'émerger dans le contexte numérique.

UN MODELE INTERMEDIAIRE EMERGENT EN FRANCE

Dans ce contexte très dual, l'originalité de l'offre française réside peut-être dans l'existence d'un modèle intermédiaire appliqué aujourd'hui par un peu plus d'une revue sur dix : l'accès payant aux numéros de l'année courante et aux numéros des années récentes et l'accès libre aux archives, que ce soit sur le site du diffuseur, sur celui de « l'éditeur

intellectuel » de la publication, ou encore sur un portail de service public, comme *Gallica* ou *Persée*, ayant pour but la préservation du patrimoine intellectuel national.

S'il émergeait plus largement, ce modèle intermédiaire, inspiré des tendances à l'oeuvre dans le domaine de l'édition des revues STM, permettrait peut-être de concilier l'intérêt d'un accès ouvert aux textes et la prise en compte des contraintes économiques des publications.

Politiques publiques comparées en matière de diffusion électronique

Selon l'expert consulté, le contexte italien est caractérisé par un très faible engagement, au niveau national, des pouvoirs publics en faveur de la mise en ligne des publications SHS. Il n'existe apparemment pas de politique centrale visant à soutenir l'émergence d'une offre électronique de revues ; les initiatives publiques sont donc essentiellement portées par les acteurs locaux. Pour reprendre les propos de l'expert, « la définition du marché est remise au libre jeu de ses acteurs », et de fait, les acteurs privés ont engagé des initiatives non négligeables pour développer une offre numérique. Mais, par ailleurs, le mouvement de l'*open access* semble avoir considérablement progressé en Italie, suite à la déclaration de Messina (novembre 2004) faisant écho à la déclaration de Berlin. Un engagement national vers le mouvement des archives ouvertes est amorcé et apparaît soutenu politiquement.

En Espagne, il n'existe pas non plus de plan structuré au niveau national pour l'édition électronique des revues scientifiques. Là aussi, les projets les plus avancés sont le résultat d'initiatives locales, de certaines universités ou d'autres institutions publiques. Le projet national *Tecnoscienca*, plus largement consacré à la diffusion et à la valorisation de la science, intègre cependant une plate-forme numérique pour les revues. Mais celle-ci se limite habituellement à recenser les revues et à pointer sur leur site d'hébergement.

Les politiques publiques visent en priorité la valorisation du patrimoine historique espagnol, sa numérisation et son accessibilité. Certaines revues SHS se trouvent intégrées dans cette dynamique patrimoniale mais on ne peut réellement parler d'un plan structuré et coordonné pour l'ensemble des revues SHS.

Dans ce contexte, la France semble donc se démarquer des deux autres pays étudiés. Les initiatives publiques dans le secteur de l'édition numérique des revues SHS y sont, en effet, nombreuses. Les moyens affectés à celles-ci non négligeables. Ce qui devrait se marquer de façon plus nette encore d'ici quelques mois avec la montée en puissance du projet CENS porté par le CNRS. C'est aussi le seul pays où l'intervention publique en ce domaine est la plus centralisée, les initiatives les plus importantes étant le fait de l'État lui-même ou d'institutions ou d'établissements nationaux.

La coordination entre ces différentes initiatives apparaît cependant perfectible, de même que la définition de relations claires avec les projets des acteurs privés. Tel est sans doute, en ce domaine, l'enjeu majeur des années à venir.

L'ESPAGNE

Adelaida Román Román

Beatriz Gutierrez García

Centro de Información y Documentación Científica (CINDOC)/ CSIC

Contexte et approximation méthodologique

L'étude sur les revues espagnoles en Sciences humaines et sociales, réalisée à la demande du ministère de la Recherche français en vue de l'élaboration d'une étude comparative de l'offre de revues en Sciences humaines et sociales pour le bassin méditerranéen (France, Espagne et Italie), est en rapport avec une situation de départ qui remonte à l'année 2000. À cette époque, le Centre de l'Information et de la Documentation Scientifique du Conseil Supérieur de la Recherche Scientifique, chargé depuis 1975 de la création d'une base de données de caractère national qui rassemblerait toute la production scientifique espagnole diffusée par les revues scientifiques (B.D. ISOC⁷), a décidé d'introduire des critères de sélection homologués auxquels les revues devraient répondre pour être insérées dans ses bases de données.

En 2000, la situation des revues en Sciences humaines et sociales était la suivante :

Les revues à caractère scientifique étaient au nombre de 2 223, dont 1 332 pour les Sciences humaines et sociales, 526 pour les Sciences de la Santé et 365 pour les Sciences de base, Sciences expérimentales et technologiques.

Les revues en Sciences humaines et sociales étaient éditées par les universités (524), les académies royales et les associations professionnelles (286), l'administration publique (225), les établissements privés (205) et les organismes publics de recherche (92).

À l'époque, l'édition des revues était fortement centralisée : Madrid était responsable de 472 titres ; la Catalogne de 190 et l'Andalousie de 134, de sorte que le travail d'édition de ces trois régions représentait 60 % du total du marché de l'édition de revues espagnoles en Sciences humaines et sociales.

⁷ Base de données (BD) ISOC, Bibliographie d'articles de revues espagnoles spécialisées dans le domaine des Sciences humaines et sociales (N.d.t.).

En 2000, il existait déjà sur le net 72 revues en texte intégral (5,4 % de la production totale), dont les plus importantes étaient les revues d'Art, de Sciences de gestion des bibliothèques et des archives, d'Économie et d'Éducation.

Cette même année, il a été décidé d'analyser les 1 332 revues dans le but d'éliminer de la banque de donnée ISOC celles qui ne répondraient pas à certains critères minimums de normativité. Il s'agissait concrètement des 8 critères de qualité éditoriale considérés comme « critères de base » par le Système Régional d'Information Latindex⁸ auquel l'Espagne a adhéré à la fin de l'année 1999. En conséquence, 54 titres ont été supprimés, ramenant ainsi le nombre de revues à 1 278. Ces publications ont été, à leur tour, soumises à une évaluation plus fine⁹ visant à définir des priorités et à essayer d'en améliorer certains aspects, en collaboration avec les éditeurs, afin de mener à bien l'intégration des meilleures d'entre elles dans le Catalogue Latindex, qui exige qu'une revue réponde au moins à 25 des 33 critères de qualité éditoriale définis (cf. www.latindex.org).

De 2000 à ce jour, le nombre de revues n'a cessé d'augmenter dans toutes les disciplines. Il faut ajouter à cela l'augmentation du nombre de revues uniquement électroniques (qui se chiffrent aujourd'hui à 65 dans le domaine des Sciences humaines et sociales). Par conséquent, cette étude part d'une liste initiale de plus de 1 500 titres.

En tenant compte des critères de « filtrage » définis dans cette étude, ont été exclues de ce travail : a) les revues qui ne proposent pas au moins deux numéros par an, b) les revues qui ne se trouvent pas dans au moins 10 bibliothèques (ont été consultés, pour ce faire, le Catalogue Collectif des Publications Périodiques – CCPP – de la Bibliothèque Nationale d'Espagne¹⁰ et le Catalogue REBIUN¹¹ (qui regroupe toutes les bibliothèques universitaires), c) les revues qui n'existaient pas au moment où cette étude a débuté.

Une fois ces critères de filtrage appliqués, la liste comprenait **359 revues espagnoles**. Il convient de souligner que la suppression des **revues annuelles** a écarté **586 titres**, soit 39 % du total des publications de la liste d'origine. 163 autres titres ont été éliminés en raison d'une fréquence de publication irrégulière ou inconnue.

La liste de base a été élaborée à partir des titres dépouillés par la base de données ISOC, liste élargie, dans le cas particulier aux revues électroniques sans version papier incluses dans le « Directorio Latindex » (www.Latindex.org).

On trouvera en Annexe 2 la liste des revues de notre corpus figurant dans le Catalogue Latindex et la liste des revues retenues dans la proposition envoyée en juin 2003 à l'European Science Foundation dont l'objectif était la création de l'European Citation Index in Humanities¹². En principe, on peut considérer que les revues qui sont incluses dans ces deux listes (celle du Catalogue Latindex et celle des revues proposées pour faire

⁸ Pour plus d'informations, consultez le site www.latindex.org

⁹ Román Román, A. ; Vázquez, M. ; Urdin Camino, C. « Los criterios de calidad editorial Latindex en el marco de la evaluación de las revistas españolas de Humanidades y Ciencias sociales », Rev. Esp. Doc. Cient., 2002, vol. 25, 3, 286-307.

¹⁰ <http://www.bne.es/esp/cat-fra.htm> (page consultée du 1^{er} au 30 juin 2004).

¹¹ <http://rebiun.crue.org> (page consultée du 1^{er} au 30 juin 2004).

¹² Kiefer, Fenec; Mustajoki, Arto ; Peyraube, Alain ; Vestergaard, Elisabeth. «Building a European Citation Index in Humanities ». *Sciences de l'Homme et de la Société*, 2004 (69)

partie de l'ECIH) sont des revues d'une bonne qualité, avec des systèmes de « referees » consolidés.

Offre de revues espagnoles en Sciences humaines et sociales

REPARTITION PAR DOMAINE SCIENTIFIQUE

Tableau V – *Espagne – Répartition des revues par discipline.*

Discipline	Nombre de revues
Anthropologie, Ethnologie :	4 + 10 annuelles
Archéologie et préhistoire :	3 + 30 annuelles
Art :	9 + 12 annuelles
Sciences de gestion des bibliothèques et des archives :	10 + 3 annuelles
Sciences Politiques :	7 + 1 annuelle
Communication :	2
Droit :	41 + 16 annuelles
Économie :	52 + 4 annuelles
Éducation :	35 + 23 annuelles
Philosophie :	24 + 17 annuelles
Géographie :	11 + 19 annuelles
Histoire :	44 + 43 annuelles
Linguistique et Littérature :	23 + 74 annuelles
Multidisciplinaires :	26 + 18 annuelles
Psychologie :	41 + 7 annuelles
Sociologie :	23 + 10 annuelles
Urbanisme :	4 + 6 annuelles

Ces chiffres montrent que nous sommes en présence d'une offre très importante, voire excessive dans certaines disciplines. Par conséquent, des politiques publiques visant à promouvoir la qualité sont indispensables. Dans les disciplines disposant d'un grand nombre de revues, toutes peuvent difficilement répondre aux normes de qualité nécessaires. À ces chiffres, il conviendrait d'ajouter les revues dont la fréquence de publication est irrégulière. On peut également noter que l'offre est très mal équilibrée, étant donné qu'elle est minime dans certaines disciplines (la Communication, par exemple).

Malgré une offre abondante, le secteur de l'édition scientifique a ses points faibles. L'analyse de la périodicité des revues et de leur répartition en fonction de ce facteur en est une preuve évidente. Il est communément admis qu'un périodique qui propose entre deux et quatre numéros par an atteste à la fois d'un nombre considérable d'abonnés et d'une bonne qualité des articles d'origine. En effet, les auteurs demandent à être publiés dans cette revue, ce qui permet aux organes de direction de procéder à une bonne sélection des originaux reçus afin de promouvoir la qualité scientifique de cette même revue. Enfin, il s'agit également d'un indice de bonne santé économique ou, du moins, de stabilité financière. Une publication annuelle est presque toujours associée à un manque de moyens pour éditer plus fréquemment et/ou au peu de manuscrits reçus, ce qui ne permet pas de sortir plus d'un numéro par an et limite les possibilités de sélection. Néanmoins, tout ceci est à prendre avec précaution, car toutes les disciplines ne jouissent pas du même éventail d'investisseurs et n'ont pas le même besoin d'actualisation des connaissances, ni les mêmes frais d'édition. Par exemple, les frais de publication d'une revue d'Archéologie sont généralement beaucoup plus élevés (enregistrements, photographies, cartes de fouilles, etc.) que ceux d'une revue littéraire. Toujours est-il que, même si **les revues annuelles représentent 60 %** de l'ensemble des revues en Sciences Humaines et Sociales et que **les publications irrégulières en représentent 12 %**, ce sont les 38 % restant qui nous intéresse ici. Cette part est répartie comme suit, en fonction de la fréquence de publication.

REPARTITION PAR FREQUENCE DE PUBLICATION

Tableau VI – Espagne – Répartition des revues par fréquence de publication

Fréquence	Nombre de revues
Publication semestrielle :	127
Publication trimestrielle :	97
Publication quadrimestrielle :	71
Publication mensuelle :	32
Publication bimestrielle:	22
Publication hebdomadaire :	5
Publication continue ¹³ :	2
Publication bimensuelle :	3

Les revues les plus pertinentes de chaque discipline sont celles qui figurent à la fois dans la proposition envoyée à l'ESF, dans le Catalogue Latindex et dans les banques de données internationales les plus prestigieuses. En second, on trouve les revues présentes dans la liste de l'ESF, dans le Catalogue Latindex et au moins dans une BD internationale prestigieuse ou dans la liste de l'ESF. En troisième place, viennent les revues qui figurent à la fois dans le Catalogue Latindex et dans une BD internationale prestigieuse. On trouvera en annexe 2

¹³ A ne pas confondre avec la périodicité quotidienne. Employée, dans l'édition électronique, pour signaler que les informations sont intégrées à la revue électronique dès qu'elles sont validées (*referees*) sans attendre une date précise, ni respecter une périodicité définie.

et 3 la liste des revues retenues pour cette étude et figurant dans Latindex, et la liste des revues retenues figurant dans la sélection pour l'ESF.

Il s'agit ici, bien évidemment, de *critères d'orientation*, qui ne servent qu'à se faire une idée approximative de la situation.

En ce qui concerne l'identification des principaux acteurs, éditeurs « intellectuels » et éditeurs commerciaux, l'analyse des données conduit à la répartition ci-dessous.

ÉDITEURS « INTELLECTUELS », TYPOLOGIE DES ACTEURS

Tableau VII – Espagne – Répartition des revues selon le type d'éditeur « intellectuel »

Type d'éditeur « intellectuel »	Nombre de revues
Instituts de recherche et sociétés scientifiques ¹⁴	85 revues
Universités publiques :	80 revues
Institutions privées (sociétés et autres) ¹⁵ :	45 revues
Éditeurs commerciaux :	43 revues
Associations et collèges professionnels :	34 revues
Organes de l'Administration publique ¹⁶ :	28 revues
Universités privées :	25 revues
Fondations privées et publiques :	13 revues
Organismes Internationaux :	4 revues
Institutions publiques :	2 revues

Il semble clair que les tendances observées en 2000 pour l'ensemble des revues en Sciences humaines et sociales restent sensiblement identiques : **les universités sont les principaux centres de production** de revues scientifiques dans ce domaine (105 sur 359, soit 29 %), suivies des **instituts de recherche et sociétés scientifiques** (85 revues, soit 23 %). En troisième place, on trouve les **institutions privées** (sociétés, et autres) ainsi que les éditeurs commerciaux, responsables intellectuels de 81 revues, 22 %. Les associations et collèges qui groupent les professionnels en tant que tels produisent 34 revues. Les organes de l'administration publique dans ses trois ramifications : l'administration centrale, régionale (au niveau des communautés autonomes) et

¹⁴ Dans cette rubrique sont incluses les revues créées par les organisme et instituts de recherche et sociétés scientifiques, publiques et privées, ainsi que par les Académies Royales (Académie d'Histoire, Royal Académie espagnole, etc...).

¹⁵ On compte ici les entreprises, sociétés, ordres religieux.

¹⁶ Fait partie de cette rubrique la production des organismes sous tutelle des ministères et organes des administrations départementales, régionales...

départementale¹⁷ sont responsables de la création de 28 revues, mais on doit considérer ici que la plupart des instituts de recherche appartiennent statutairement à l'Administration.

Si on considère les chiffres du point de vue des secteurs **public/privé**, le secteur public serait responsable intellectuel de **206 revues** tandis que le secteur privé le serait pour **132 revues**, sans comptabiliser les 4 revues produites par les Organismes Internationaux, ni celles des associations professionnelles. Les instituts de recherche et sociétés scientifiques responsables intellectuels des 85 revues signalées se répartissent entre le secteur public et le privé dans un proportion de 65/20 respectivement.

ÉDITEURS « DIFFUSEURS », TYPOLOGIE DES ACTEURS

Tableau VIII – Espagne – Répartition des revues selon le type d'éditeur diffuseur

Type d'éditeur diffuseur	Nombre de revues
Universités publiques :	85 revues
Instituts de Recherche, Sociétés scientifiques :	85 revues
Éditeurs commerciaux :	53 revues
Universités privées :	30 revues
Organes de l'administration publique :	28 revues
Institutions privées	26 revues
Associations et collèges professionnels	24 revues
Fondations privées :	13 revues
Fournisseurs de services d'inform.	5 revues
Organismes internationaux :	4 revues
Éditeurs non commerciaux :	2 revues
Fondations publiques :	2 revues
Institutions publiques	2 revues

Les listes détaillées par catégorie d'éditeurs « diffuseurs » sont consultables en Annexe 4 de ce document.

Ces données reflètent une situation où **les universités publiques et privées, assurent la diffusion d'une grande partie des revues (32 %)**. Les instituts de recherche et les sociétés scientifiques seraient responsables de la diffusion en deuxième lieu (23,6 %) et **les éditeurs commerciaux, en troisième lieu (14,7 %)**. Les organes de l'Administration seraient responsables de cette diffusion dans une moindre mesure. Il faut souligner ici que dans la rubrique « Instituts de recherche et sociétés scientifiques » sont inclus tous les instituts qui font de la recherche, indépendamment de leur rattachement à l'Administration (c'est le cas de CSIC, par exemple) ou s'il s'agit, au contraire, d'institutions de droit privé.

Si la production est majoritairement universitaire, la tendance se confirme quand on parle en termes de diffusion.

¹⁷ Cette étude ayant été réalisée à la demande du Ministère de la Recherche français, les subdivisions administratives de l'Espagne ont été adaptées au système français (N.d.t.).

Les éditeurs commerciaux, quant à eux, occupent une position clé dans l'édition, la commercialisation et la distribution des revues spécialisées dans le **domaine du Droit et des Sciences juridiques**, tandis que les revues en Sciences humaines, à l'exception, dans une certaine mesure, des revues d'Art, sont éditées et commercialisées en grande partie par les presses universitaires. **En règle générale, toute la production de revues au niveau universitaire est distribuée par les presses de ces mêmes universités.** Ceci est particulièrement vrai pour les grandes universités.

On observe une très large répartition tant au niveau de la production qu'au niveau de la distribution des revues. En effet, ces tâches reviennent à divers types d'associations, instituts d'études qui dépendent tantôt des universités, tantôt des administrations régionales ou départementales, sans qu'il soit possible de discerner des organismes qui concentrent la production, du moins en ce qui concerne les 359 revues analysées ici. Parmi les organismes de production et de distribution, on note le CSIC, avec 24 revues, soit à peine 6 % des revues produites et distribuées dont il est question dans cette étude. Même les grandes universités ne sont guère présentes : les plus importantes, comme l'UCM ou l'UB, ne sont responsables que de 8 et 9 revues, respectivement. Évidemment, toutes ces données varieraient fortement si on faisait intervenir les revues annuelles¹⁸. Les principales maisons commerciales d'édition et de distribution, très présentes dans le domaine du Droit, sont *La Ley*, avec 6 revues, suivie de *Civitas*, avec 3 revues. Il s'agit dans les deux cas de maisons d'édition privées indépendantes et sans aucun lien avec des groupes internationaux.

REPARTITION PAR LANGUE

Enfin, dans cette partie relative à l'offre de revues espagnoles, il semble intéressant de mentionner la répartition par langues. Les données obtenues mettent en évidence que, malgré le dicton « publier en anglais ou périr », la nouvelle *lingua franca* n'a encore guère d'influence et ne se retrouve pas dans la majorité des revues espagnoles, pour la plupart écrites en castillan. Cependant, on tend à une augmentation de l'édition de revues en anglais ou bilingues, castillan-anglais. Il est également intéressant de signaler la présence du catalan, une des langues officielles de l'Espagne. Voici les chiffres :

Tableau IX – Espagne – Répartition des revues selon la langue

Langue	Nombre de revues
Castillan uniquement :	324 revues
Anglais uniquement :	1 revue
Anglais et portugais :	1 revue
Catalan uniquement :	4 revues
Castillan et anglais :	16 revues
Multilingues (castillan et minimum deux autres langues)	9 revues
Castillan et catalan :	3 revues
Castillan et basque :	1 revue

¹⁸ Par exemple, l'UCM publie 33 revues en SHS, dont 25 sont à périodicité annuelle

Situation relative à la diffusion électronique des revues espagnoles

Même si elle progresse à grands pas, l'édition électronique en Espagne ne représente encore qu'un faible pourcentage de l'édition de revues scientifiques. Jusqu'à présent, seulement 68 revues exclusivement électroniques ont été enregistrées. Cette étude n'en a retenu que treize : ont été négligées celles qui, en plus de ne pas répondre aux critères établis pour les autres revues (existence au moment où cette étude a débuté, fréquence de publication, présence en bibliothèques), n'étaient garanties par aucune institution reconnue ou étaient disponibles en ligne depuis trop peu de temps (moins d'un an) pour qu'on puisse considérer leur position comme consolidée.

En outre, de plus en plus de revues traditionnelles tentent d'augmenter leur présence sur Internet parce qu'elles se sont rendues à l'évidence que, si elles n'étaient pas sur Internet, c'était presque comme si elles n'existaient pas. Cependant, cette présence sur le net est très loin d'être équitable et beaucoup de revues encore n'y intègrent pas les sommaires des numéros ou leurs résumés, par exemple. Cette situation est très fluide, très changeante et les données d'aujourd'hui peuvent changer demain. Par conséquent, toutes les informations relatives à l'édition électronique doivent être prises avec précaution, étant donné que ces informations sont très rapidement dépassées.

Chaque jour, on assiste à une augmentation du nombre de revues traditionnelles qui lancent une version électronique en parallèle ou mettent simplement leurs textes sur le net en fichiers PDF. Ces publications apparaissent sur un tableau de données avec l'expression P-E. 63 titres sont ici concernés (cf. Annexe 5). Souvent, il s'agit d'éditions qui, bien que parallèles, utilisent bon nombre des nouvelles possibilités offertes par le support électronique (rubriques, moteurs de recherche, liens hypertextes, services de valeur ajoutée par des liens sélectionnés, forums de discussion, etc.) et possèdent un numéro ISSN propre, différent de celui de la version papier.

Toutefois, les revues éditées exclusivement en version papier restent fortement majoritaires, bien que certaines aient choisi d'éditer leur collection sous forme de CD-ROM, depuis le numéro un jusqu'aux numéros des deux années précédentes, en règle générale.

LES DIFFERENTS SUPPORTS POUR L'EDITION DES REVUES

Tableau X – *Espagne – Répartition des revues par type de support de diffusion*

Support de diffusion	Nombre de revues
Papier uniquement :	276
Papier + CD :	7
Version papier et version électronique :	63
Édition électronique uniquement :	13

Au total, 76 revues proposent le texte intégral sur Internet, soit 21,2 % des 359 revues analysées. De ces 21,2 %, 86,3 % seraient des revues disposant d'une version papier et d'une version électronique et 23,7 %, des revues uniquement électroniques.

De nombreuses revues offrent, sans mettre le texte intégral sur Internet, différentes sortes d'informations en ligne. Ainsi, 30 revues ne proposeraient sur le net que la rubrique « Actualité » ; 35 fourniraient les sommaires et les résumés des travaux publiés et 59 n'offriraient que les résumés. Les chiffres montrent que 240 revues, **67 % ne sont pas encore présentes sur Internet.**

En ce qui concerne les *conditions d'accès au texte intégral* des articles, **53 revues sont en libre accès et 20 d'accès limité.** Ce n'est pas parce que l'accès est limité que le paiement est obligatoire. Dans certains cas, l'inscription reste gratuite mais, en s'inscrivant, le lecteur doit donner ses coordonnées et obtenir un mot de passe pour avoir accès aux archives... Peut-être cette politique vise-t-elle à habituer les gens à utiliser la version électronique. Souvent, l'inscription à une revue en version papier donne automatiquement droit à la version électronique mais, parfois, ce droit entraîne une légère augmentation du prix de la double inscription. Certaines revues offrent le texte intégral de tous les numéros édités à l'exception du dernier, qui ne sera mis sur Internet qu'à la sortie du numéro suivant.

Il est intéressant d'observer que l'édition électronique est un phénomène plutôt récent en Espagne. Ainsi, sur les 13 revues exclusivement électroniques, 8 ont vu le jour en 2000 ou plus tard. Quant aux années accessibles dans les revues dites « mixtes », c'est-à-dire celles qui disposent également d'une version papier, la répartition diffère : 18 des 63 revues ont pour date initiale de leurs archives l'an 2000, au plus tôt. Les revues traditionnelles, lorsqu'elles décident de numériser leurs textes et d'en offrir une version intégrale, le font généralement à partir du n°1.

PRINCIPALES INITIATIVES POUR LA DIFFUSION EN TEXTE INTEGRAL

À l'instar de la situation générale, la diffusion des revues électroniques, secteur encore peu développé, ne dispose toujours pas de structure. Parfois, l'accès aux revues est assuré par l'institution responsable de l'édition, le plus souvent les universités. En général on peut affirmer que ce sont **les institutions responsables intellectuelles des revues qui assurent sa diffusion, directement dans les pages web du département**, de la faculté ou de l'institution. Dans d'autres cas, la diffusion se fait à partir de portails ou de catalogues de bibliothèques, universitaires ou spécialisées, qui offrent, en plus de leurs autres services, l'accès au texte intégral des revues. Notons, à titre d'exemple pour la diffusion de revues espagnoles en texte intégral, que la première place est occupée par le *portail Tecnociencia*¹⁹ qui offre l'accès à 8 des 13 revues en texte intégral traitées dans ce travail, en plus d'autres dont il n'est pas question dans notre étude, particulièrement celles orientées davantage sur les aspects socio-économiques, intéressantes pour les entreprises, bien qu'il y ait également des revues en Sciences humaines, des revues d'Art, etc. Ce portail relativement récent contient de nombreuses revues, tant purement électroniques comme mixtes (papier + électroniques) et en regroupera sans doute davantage avec le

¹⁹ <http://www.tecnociencia.es/fecyt/public/index.jsp>

temps étant donné que son objectif est la diffusion de la science et la technologie au service de la société dans une philosophie d'accès ouvert (*open access*). *Tecnociencia* aberge les revues électroniques, « pures » ou mixtes de qualité sous la condition 'd'accès libre', et encourage et offre son aide aux éditeurs de revues très consolidées pour la numérisation.

Par ailleurs, *Redalyc*²⁰, *Hémérothèque scientifique en ligne* des revues scientifiques d'Amérique latine, des Caraïbes, d'Espagne et du Portugal, créée et gérée par l'Université Autonome de l'État de Mexico (UAEM), est chargée de l'archivage de revues électroniques et offre le libre accès à 100 titres de revues en Sciences Humaines et Sociales, dont 14 espagnoles. Le projet, absolument stable, est un des objectifs stratégiques de l'UAEM. Il s'agit ici d'une initiative issue de la collaboration de cette université mexicaine (université publique, bien reconnue) avec l'UNAM, institution hébergeant Latindex. Les revues sont invitées à envoyer leurs textes numérisés au portail *Redalyc*, mais doivent être acceptées d'abord par le Catalogue Latindex ou bien subir une évaluation à l'UAEM sous les mêmes critères. Les éditeurs signent un accord avec l'UAEM. Le texte de la convention-type peut être consulté sur le web (voir note 14).

Une autre initiative à suivre est *SciELO*²¹ (*Scientific Electronic Library On Line*), à l'origine une base de données brésilienne à laquelle ont adhéré plusieurs pays dont l'Espagne, elle n'intègre que des revues dont le texte intégral est accessible, en étant très sélective. Orientée principalement sur les sciences de la Santé, elle contient toutefois une revue espagnole de gestion de la santé. L'initiative, assez jeune, a été lancée par le BIREME, organisme brésilien des sciences de la santé, qui produit la base bibliographique LILACS. *SciELO* a développé une méthodologie propre pour le balisage des textes afin de faciliter non seulement la recherche sur les textes mais aussi la navigation dans le texte, le système disposant d'un programme statistique permettant de faire des études d'usage et de recueillir des statistiques de consultation des revues. La méthodologie *SciELO* a été 'exportée' en Chili, Cuba, Mexique, Espagne, Argentine et a donné lieu à la création de sites « SciELO » dans chacun de ces pays. Le projet a été possible grâce, entre autres, au soutien de la FAPESP Fundação de Amparo à Pesquisa do Estado de Sao Paulo (pour des informations plus précises, consulter le site web de SciELO, URL dans la note 15).

Les grands responsables de la diffusion de revues électroniques sur le marché international, entre autres Swets, Elsevier, accordent peu de place aux revues en Sciences humaines et sociales, ce que l'on constate également pour la diffusion des revues espagnoles.

Dans cette partie, il convient de mentionner le travail de diffusion, rendu possible grâce à un accord que la base de données *Full Text (Pro Quest)* a obtenu avec le CSIC, il y a environ quatre ans. Cette entente vise la numérisation progressive des revues en Sciences humaines et sociales du CSIC et ce, depuis leurs débuts sauf pour les trois dernières années éditées. Ce projet concerne 26 revues du CSIC (22 dans notre étude) et, à l'heure actuelle, les textes intégraux de toutes les revues éditées jusqu'en 1997 peuvent être consultés dans la BD « Full Text » et dans « PCI en Español ». Dans ce cas, l'accès n'est pas gratuit : il faut souscrire à un accord avec *Pro Quest* et payer les tarifs correspondants.

L'accord avec le CSIC prévoit : a) la numérisation des titres édités par le CSIC du début jusqu'au 3 dernières années éditées. Chaque année, une année supplémentaire est

²⁰ <http://redalyc.uaemex.mx/>

²¹ <http://www.scielo.org>

numérisée. Par exemple, pour une revue née en 1950 et de périodicité semestrielle, l'accord autorise Pro Quest à numériser dès 1950 jusqu'en 2001 inclus.

b) En échange de cet accord, Proquest donne plusieurs accès gratuits pour que les chercheurs du CSIC en Sciences Sociales et Humaines puissent consulter les textes des revues étrangères incluses dans ses bases de données.

En ce qui concerne la diffusion *via* des bases de données bibliographiques, les revues dites « mixtes » dont l'ancrage et la diffusion sont considérables grâce à la version papier, tirent également profit de cette possibilité, dans la mesure où les bases de données intègrent les liens vers les versions électroniques. Dans ce domaine, on trouve Psynfo, ISOC, IBSS, Medline, ECONLIT, etc. Les bases de données bibliographiques commencent à intégrer les revues électroniques. Les bases de données de l'ISI ont élaboré des critères en vue de leur éventuelle admission. D'autres bases de données s'y sont également attelées et ont commencé à intégrer des revues exclusivement électroniques, mais ce processus n'en est encore qu'à ses débuts. À présent, ISOC intègre systématiquement quelques 10 revues électroniques, dont certaines publications annuelles, ce qui explique pourquoi ces dernières ne figurent pas dans cette étude.

Finally, les statistiques suivantes donneront une vision globale de la situation relative à la diffusion des revues électroniques en texte intégral.

Les textes des **76 revues sont d'abord diffusés sur les sites web des institutions** qui sont leur « éditeur intellectuel » ou leur éditeur commercial, à l'exception des 4 revues créées par la « Fundación Infancia y Aprendizaje », diffusées par Ingenta.

Les 76 revues en texte intégral de notre corpus (soit 21,2 %) sont diffusées sur Internet, en premier lieu par :

Tableau XI – *Espagne – Répartition des revues diffusées en ligne en texte intégral selon le type de diffuseur*

Type de diffuseur	Nombre de revues
Universités publiques :	34 revues
Sociétés scientifiques et associations professionnelles :	8 revues
Organes de l'administration :	7 revues
Éditeurs commerciaux :	4 revues
Fournisseurs de services (Ingenta)	4 revues
Autres institutions publiques :	4 revues
Autres institutions privées :	4 revues
Fondations privées :	3 revues
Organismes internationaux :	3 revues
CSIC :	2 revues
Universités privées :	2 revues
Fondations publiques :	1 revue

En outre, certaines de ces revues sont aussi diffusées par des mécanismes secondaires comme portails, agrégateurs, etc. :

Tableau XII – *Espagne – Répartition des revues diffusées en ligne en texte intégral selon le portail ou l'agrégateur*

Portail ou agrégateur	Nombre de revues
Portail Tecnociencia :	35 revues
Redalyc :	5 revues
Scielo :	1 revue
Proquest-Full text :	16 revues

Il ne faut pas oublier ici la fonction importante assurée par le système Latindex pour les revues électroniques espagnoles, incluses dans sa pratique totalité dans le répertoire mais donnant aussi la possibilité de faire le lien avec le texte intégral à partir de l'Index des Ressources Electroniques, troisième produit du système Latindex. Ces deux produits sont des instruments privilégiés de valorisation des revues électroniques espagnoles dans toute l'Amérique Latine et ailleurs. Il faut mentionner aussi le travail de diffusion mené par l'ensemble des bibliothèques universitaires espagnoles apportant dans ses *OPACS* les informations descriptives des revues et les accès aux textes. Il faudrait spécialement souligner le travail de REBIUN²² et de son catalogue collectif permettant de localiser et d'avoir accès aux textes des revues électroniques espagnoles.

Politiques publiques espagnoles pour l'édition électronique : quelques initiatives

À l'heure actuelle, **on ne peut pas parler, en Espagne, d'un plan structuré, au niveau national**, qui pose comme priorité l'aide à l'édition électronique dans le monde des revues scientifiques, ni même de programmes qui viseraient à accorder un appui technologique et économique aux entreprises éditoriales pour le développement de revues électroniques. Il existe néanmoins des programmes nationaux dont les priorités seraient, notamment, l'essor des technologies de l'information et l'encouragement à la présence sur Internet des résultats de l'activité scientifique. De même, on recense de nombreuses initiatives dans le cadre déterminé des administrations publiques, à l'échelon régional, voire

²² Catalogue Collectif des bibliothèques universitaires espagnoles produit par la "Red Española de Bibliotecas Universitarias" (REBIUN). <http://www.crue.org/rebiun.htm>

même local, ou encore des initiatives institutionnelles intéressantes, particulièrement dans le cadre de l'Université et des institutions scientifiques.

Il y a par contre des initiatives importantes pour sauvegarder et **diffuser la « mémoire » historique et littéraire de l'Espagne** et, en général, des littératures hispaniques. Mais dans ce contexte, les revues en Sciences sociales et humaines sont une partie réduite des projets, au profit des livres et des documents d'archives.

Une initiative récente doit être aussi soulignée : il s'agit du projet « Patrimonio » issue de l'entreprise publique « RED.ES » liée au Ministère de l'Industrie, nous y reviendrons.

Dans ce bref rapport, nous tenterons de rendre compte des initiatives les plus importantes connues à ce jour, tout en soulignant que, dans la plupart des cas, il s'agit d'initiatives plus souvent liées aux sciences médicales et aux autres disciplines scientifiques et techniques qu'aux sciences humaines et sociales, en ce qui concerne les revues scientifiques.

Avant de décrire brièvement les diverses initiatives connues, quelques mots sur le financement des initiatives de numérisation, de rétroconversion des fonds sur support électronique, et d'aide à l'édition de revues électroniques, portails et autres pour la diffusion des revues.

Dans les Sciences Sociales et Humaines, les universités, les instituts de recherche et les sociétés scientifiques jouent un rôle majeur dans la production/diffusion des revues. Qu'en est-il du financement ? Chaque université dispose d'un programme avec un support financier (issu de son budget) pour le financement des revues des divers départements universitaires. Aujourd'hui, l'attribution du financement dans la plupart des universités suit une procédure d'appel d'offres public et une procédure d'évaluation pour accorder les aides à la publication. Cette procédure est la même dans les grands centres de recherche (CSIC, par exemple). Mais ces centres de recherche n'ont pas une mission générale d'attribution de financement pour les revues scientifiques comme c'est en partie le cas en France.

D'autre part, dans certains gouvernements autonomes, les départements régionaux de R&D mettent en place des procédures semblables pour aider financièrement l'édition des revues de leur région. Faute de procédures générales, dans de nombreux cas, ce sont les revues elles-mêmes (éditeurs, directeurs, etc..) qui cherchent des financements auprès de telle ou telle institution.

Pour les projets plus ambitieux, visant notamment la création d'un portail ou un projet de rétroconversion de revues éditées par une institution, maison d'édition ou autres, la demande de financement peut être faite dans le cadre des appels d'offres des Plans de recherche favorables à des projets novateurs du point de vue technologique.

La partie qui suit recense les principales initiatives des administrations publiques, des universités et institutions publiques et privées, soutenant la création de revues électroniques, de portails et autres services destinés à faciliter la diffusion et l'accès aux revues scientifiques espagnoles.

INITIATIVES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

- *Plan national de recherche scientifique, de développement et d'innovation technologique 2000-2003*

L'Arrêté ministériel qui établit les bases et publie l'annonce de l'octroi d'aides pour la réalisation d'actions spéciales comprises dans le Programme national de diffusion et de vulgarisation de la science et de la technologie, au sein du Plan national de recherche scientifique, de développement et d'innovation technologique, dit ceci :

« En accord avec les objectifs définis dans le plan national, cette offre entend promouvoir des actions dans le cadre du Programme national de Diffusion et de Vulgarisation de la science et de la technologie. Elle entend encourager la participation à ce projet des institutions et des organismes qui font partie intégrante du système national et appuyer les initiatives que de tels agents développent, dans le but de répandre et de publier les résultats des activités de développement technologique, à l'instar des instruments et des politiques de développement de génération et de transfert de technologie, ainsi que les analyses et les études d'évaluation de ces politiques. Parmi ces initiatives, on attachera une attention toute particulière à celles qui seront élaborées dans le cadre de la Semaine de la Science et de la Technologie de 2003. »

Objectif : « Conformément aux principes de publicité, d'objectivité et d'égalité, le présent Arrêté se fixe pour objectif de contrôler la procédure de même que les conditions d'accessibilité et d'octroi de subventions dans le cadre de mise en œuvre d'activités de diffusion et de vulgarisation. »

- *Programme national de promotion de la culture scientifique et technologique, au sein du Plan national de recherche scientifique, de développement et d'innovation technologique 2004-2007*

Ce programme précise, dès l'abord, « la nécessité d'une "alphabétisation scientifico-technologique" de la société espagnole, telle qu'elle a déjà été identifiée dans la description du Plan national de R&D 2000-2003. Ce plan a défini la campagne stratégique pour la vulgarisation de la science et de la technologie dans le cadre d'une recherche de base, non spécialisée. L'expérience qui a découlé de son exécution a conforté la nécessité de continuer à encourager les activités contribuant à un changement culturel substantiel. À l'heure actuelle, l'élan se traduit par le Programme national de promotion de la culture scientifique et technologique, dont l'objectif est d'améliorer la connaissance scientifique au sein de la société et d'accroître l'estime qu'inspirent les activités scientifico-technologiques en tant qu'instruments de progrès dans une société moderne. »

Du côté des agents fournisseurs de contenus, il est dit ceci: « Les progrès technologiques de ces dernières années ont popularisé ce moyen (Internet) qui permet de diffuser n'importe quel sujet d'intérêt social. Le Programme devra permettre l'usage de ces canaux de diffusion et de vulgarisation de la science et de la technologie en stimulant les productions qui peuvent atteindre directement le citoyen et sont autant de formules efficaces face aux productions massives à grands budgets. Les publications forment une composante essentielle du fonctionnement même du système scientifico-technologique.

À des fins de vulgarisation, ces canaux offrent un support qui combine des facteurs fondamentaux, telles la variété de formats, la qualité et la pérennité. »

Les objectifs poursuivis sont :

- La création et le renforcement de structures de diffusion et de vulgarisation scientifiques et technologiques ;
- La formation en science et en technologie ;

- La coopération des agents impliqués dans les processus de diffusion et de vulgarisation scientifique et technique.

Ce programme en quatre ans prévoit le lancement de projets qui pourront être financés par la réalisation des objectifs scientifiques et de diffusion culturelle signalés plus haut. De cette déclaration d'intention se dégage une volonté de promouvoir l'édition électronique, mais aucun programme spécifique destiné aux éditeurs scientifiques n'a été prévu, ce qui n'a pas empêché de fournir indirectement un encouragement financier à certains programmes. Le portail *Tecnociencia* en est un exemple.

Le portail *Tecnociencia* (www.tecnociencia.es)

Le ministère des Sciences et des Technologies a mis à la disposition des entreprises et des organismes de recherche scientifique et technologique une solution neuve, par le biais de la Fondation espagnole pour la science et la technologie, au sein du Programme national I+D compris dans le Programme national de promotion de la culture scientifique et technologique.

Tecnociencia est un service d'utilité publique et de caractère général et a un cadre d'activité national et multisectoriel. La connaissance, la communication et la mise en œuvre sont les piliers de base de *Tecnociencia*.

Tecnociencia, en outre, fait office de plate-forme de référence, fondée sur de nouvelles technologies, pour la production d'une culture scientifique et technologique au sein de la société espagnole, et constitue un lieu d'information mis à la disposition de toute la société.

La plate-forme numérique de revues électroniques au sein du portail *Tecnociencia*

Ce projet s'est fixé pour principal objectif la création d'une plate-forme numérique au sein du portail *Tecnociencia* qui réunirait et hébergerait une sélection de revues électroniques espagnoles ou latino-américaines, déjà existantes ou à créer, répondant à des critères de qualité rigoureux. L'accès à ces revues serait libre sans que cela porte atteinte aux principes de qualité des publications participant au projet. Si l'on considère que les revues scientifiques constituent le principal canal de communication des scientifiques et des technologues et que, en retour, ce canal d'information est l'un des plus sollicités, on peut supposer que l'insertion des revues sur le portail *Tecnociencia* entraînera un accroissement considérable du nombre de visites, une plus grande fidélisation des utilisateurs et, en définitive, une optimisation de la communication et de la diffusion scientifique et technologique dans tous les secteurs de la société.

Les objectifs poursuivis sont de :

- Mettre au point un système de qualité normalisé et validé des revues électroniques. Ces revues, disposées à respecter des critères de qualité, certifieront que leurs publications remplissent bien les conditions déjà évoquées assurant un certain niveau de qualité pour les publications ;
- Créer une plate-forme qui réunisse toutes les revues électroniques qui le souhaitent et qui remplissent les conditions de qualité déterminées. Cette plate-forme résidera dans le portail *Tecnociencia* et fournira aux utilisateurs le libre accès aux revues, par le biais de bases de données et de répertoires. Telle qu'elle est conçue, **cette plate-**

forme permettra non seulement la consultation des revues mais aussi l'archivage de toutes les revues qui souhaitent faire partie du portail ;

- Créer une interface OAI-PMH (*Open Archives Initiative - Protocol for Metadata Harvesting*) grâce à laquelle le contenu du portail des revues puisse être accessible à partir de multiples bases de données et de catalogues internationaux ;
- Fournir des services de valeur ajoutée sur les documents sélectionnés. Par exemple : un système d'alerte, un accès personnalisé aux collections, des statistiques sur l'utilisation des documents et sur l'étude de leur impact ;
- Propager la pratique du libre accès parmi la communauté scientifique nationale ;
- Offrir des conseils techniques pour la création de nouvelles revues électroniques en libre accès ;
- Procurer en option le service d'hébergement à des revues en libre accès ;
- Diffuser largement le projet parmi les institutions académiques pour le faire connaître et pour encourager l'utilisation de ces ressources.

- *Ministère de l'Éducation et des Sciences. Direction générale des universités. Programme d'études et analyses. Projet EDICIENCIA.*

Le projet EDICIENCIA, récemment financé par le ministère de l'Éducation et des Sciences (session tenue en 2004) a pour principal objectif une analyse de la diffusion numérique des productions scientifiques des universités espagnoles, assortie d'un manuel de bon usage. Le tout est développé par la Fondation Residencia de Estudiantes.

- *L'entreprise publique RED.ES et ses projets d'aide à l'édition électronique*

L'entreprise publique **Red.es**, rattachée au Ministère de l'Industrie, du Tourisme et du Commerce, et plus précisément, au Secrétariat d'État des Télécommunications pour la Société de l'Information, a en charge des fonctions déléguées pour développer les télécommunications et la société de l'information en Espagne.

Red.es va consacrer des ressources importantes pour le développement de la société de l'information au travers de programmes de diffusion et d'extension des télécommunications. Certains de ces programmes sont co-financés avec des fonds européens encourageant l'utilisation de l'Internet, des télécommunications et des technologies de l'information par les citoyens et les entreprises.

Une des initiatives les plus intéressantes pour cette étude est le projet « Patrimonio.es ». Il s'agit ici d'un programme de numérisation du Patrimoine Historique espagnol visant à garantir la conservation, le catalogage et la diffusion d'une pluralité de biens représentatifs du patrimoine culturel et scientifique.

Red.es prendra en charge la mise en route de ce programme pour lequel un investissement propre de 200 millions d'euros a été consacré pour la période 2003 à 2010. Jusqu'à présent, les actions en cours se font dans le cadre de conventions signées entre les institutions intéressées et Red.es

INITIATIVES DES UNIVERSITES OU D'ORGANISMES DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

- *Projet du CSIC pour la numérisation de toutes ses revues de sciences humaines et sociales, à l'instar des revues de sciences pures et de sciences appliquées (<http://www.cindoc.csic.es>).*

En 2000, la Direction du CSIC a signé une **convention avec l'éditeur ProQuest**, éditeur de base de données PCI Full-Text, par laquelle Pro Quest s'engage à fournir, dans un délai de trois ans, le texte intégral de toutes les revues du CSIC depuis leur premier numéro, autrement dit la numérisation, pour chaque revue, de tous les numéros parus depuis décembre 1997. Chaque année à venir, les numéros publiés au cours de l'année qui suit la dernière livraison, seront numérisés. De la sorte, tous les textes pourront être mis à la disposition de la communauté des chercheurs par le biais de la base de données. En échange, Pro Quest cédera au CSIC un nombre de licences suffisant pour permettre aux chercheurs un accès libre aux textes des revues internationales comprises dans la banque de données, en plus des revues espagnoles. À l'heure actuelle, les revues ont été numérisées depuis leur premier numéro (pour nombre d'entre elles, cela remonte aux années 1940) jusqu'à l'année 1996 incluse. Le projet avance lentement mais le nombre de fascicules accessibles intégralement est déjà considérable.

- *Université de Saragosse : Programme d'aide à l'édition de revues scientifiques*

À qui ce programme s'adresse-t-il ?

« *La subvention sera accordée au directeur scientifique / à l'éditeur scientifique de la revue, qui fera figurer en bas de page de l'ouvrage la référence à l'Université de Saragosse (Vice-rectorat de la Recherche).* »

Quels sont les critères d'évaluation ?

« *Les critères pris en considération par la Commission de recherche pour effectuer l'évaluation des revues seront les suivants :*

a) Données techniques de la publication : périodicité, tirage, caractère de la publication, existence d'un comité de rédaction, méthode de sélection des articles ; b) Données concernant la diffusion : échanges avec d'autres publications, bases de données qui citent la publication, nombre d'abonnements, nombre d'exemplaires vendus, nombre d'exemplaires échangés. Seront favorablement considérées les publications réalisées sur des supports électroniques et, particulièrement, la publication en ligne ; c) Données économiques : caractère lucratif de la publication, gratuité de la publication, coût de l'abonnement, budget, recettes publicitaires.

Le montant total attribué à cette session est de 65 000 euros.

- *REBIUN : Réseau espagnol des bibliothèques universitaires pour le recensement, l'accès aux ressources en ligne, (www.crue.org/web-rebiun)*

Le Plan stratégique (2003-2006) cite parmi ses priorités : « *Offrir, par l'intermédiaire de la Bibliothèque, un ensemble d'informations électroniques multidisciplinaires.* »

Le réseau des bibliothèques universitaires a pour objectif de développer l'offre de ressources électroniques dans les institutions espagnoles : veille sur l'offre, négociation de licences au sein d'un consortium.

Les bibliothèques ont également pour objectif de créer un portail dédié à l'information électronique et à la génération de contenus propres aux universités espagnoles : articles, revues, thèses, fonds historique numérisé.

- *Programme de recensement de revues électroniques pour le CBUC (Association des Bibliothèques universitaires de Catalogne) par l'intermédiaire de la bdC (Bibliothèque numérique de Catalogne²³).* <http://www.cbuc.es/>

Les campagnes de collaboration qui ont été menées à bien par le CBUC comprennent la reprise et la gestion de revues électroniques. Le Bureau technique du CBUC coordonne et remplit directement les fonctions de sélection, de négociation et de reprise des ressources de la bibliothèque numérique. À l'heure actuelle, 5 440 revues électroniques sont accessibles. Malgré les subventions, la plus grande part des coûts d'abonnements sont payés par les bibliothèques elles-mêmes.

La majorité des revues électroniques auxquelles les bibliothèques du CBUC souscrivent proviennent de souscriptions groupées réalisées dans le cadre du programme de la Bibliothèque numérique de Catalogne (BDC). Les travaux du bureau de la CBUC visent pour une grande part à faciliter autant leur abonnement que leur catalogage et leur accès.

La Bibliothèque numérique de Catalogne bénéficie des aides du gouvernement ; en outre, des frais d'abonnement lui sont payés par les bibliothèques. En effet, chacune d'elles paie une fraction du total de l'ensemble négocié pour l'accès électronique.

Pour cataloguer une revue électronique dans le CCUC (Catalogue collectif des Bibliothèques universitaires de Catalogne), il faut que celle-ci possède sa propre page web (*publication overview*) reprenant les données nécessaires à partir desquelles on pourra la cataloguer.

- *Dialnet : Service d'informations et d'accès à la littérature scientifique espagnole. Université de la Rioja (dialnet.unirioja.es)*

Service de la Bibliothèque de l'Université de La Rioja qui offre des informations sur quelques 2.344 revues : sommaires et accès aux pages des éditeurs, aux textes pour les revues électroniques. Un moteur de recherche permet l'accès à l'information par des procédures de recherche habituelle (auteurs, mots du titre, matière, etc.).

- *Bibliothèque virtuelle Cervantès. Fonds patrimonial. Initiative conjointe de l'Université d'Alicante, la Banque Santander Central Hispano et la Fondation Marcelino Botín (www.cervantesvirtual.com)*

Ce projet de bibliothèque virtuelle est l'un des plus ambitieux qui soit en matière de publications numériques développés en Espagne et les pages littéraires en espagnol les plus visitées dans le monde (Plus de 63 millions d'internautes l'ont visité depuis sa création en 1999 et 114.000 téléchargements par jour). Ses pages donnent accès à :

- Un *Catalogue général* de la bibliothèque ;
- Une *Vidéotheque*, une *Phonothèque* qui facilite l'accès aux chefs-d'œuvre en format sonore du patrimoine culturel espagnol ;

²³ Pour plus d'information, consulter : L. Anglada, N. Comellas, J. Roig, R. Ros, M. Tort, « Licensing, organizing and accessing e-journals in the Catalan university libraries », *Serials : the journal of the United Kingdom Serials Group*, vol. 16, n. 3, Novembre 2003, pp. 299-306.

- Une section d'éditions en *Fac-similé* qui réunit toutes les reproductions numériques, ou fac-similé, que compte le catalogue de la bibliothèque virtuelle Miguel de Cervantes ;
- Une section *Archives* qui offre aux utilisateurs l'accès en ligne à des fonds d'archives, publics ou privés, avec lesquels la Bibliothèque a établi des accords de collaboration. À l'heure actuelle, elle comprend deux fonds d'archives : d'une part celui du journaliste républicain Carlo Esplá, un fonds considérable sur l'histoire récente de Espagne et des pays hispanophone d'Amérique latine, généreusement cédé par le Dr. Pedro Luis Angosto Vélez ; d'autre part celui de l'écrivain Mariano José de Larra dans lequel sont conservés les manuscrits de ses œuvres, des lettres et des documents personnels, parmi d'autres documents de grande valeur ;
- Un *Département des périodiques (Hémérothèque)* qui comprend des éditions numériques de revues scientifiques et culturelles prestigieuses, dans divers champs thématiques ;
- Une section *Thèses de doctorat*, la bibliothèque virtuelle Miguel de Cervantes recueille en son sein toutes les thèses écrites sur ou dans les langues hispaniques et défendues avec vigueur dans n'importe quel pays du monde ;
- La *Bibliothèque des œuvres et des auteurs classiques* qui contient une série de sites consacrés à l'étude des principaux titres et des principaux auteurs « classiques » du champ hispanophone.

• *Bibliothèque virtuelle de la Santé (BVS) en Espagne*

Ce projet est plus marginal par rapport au domaine des Sciences humaines et sociales mais il peut concerner quelques domaines tels que la psychologie.

Depuis 1999, la *Biblioteca Nacional de Ciencias de la Salud* (Bibliothèque nationale des Sciences de la Santé – BNCS) de l'Institut de la Santé Charles III (ISCIII), consciente de l'importance, pour la communauté scientifique des chercheurs de notre pays, de la diffusion de la production scientifique, assure le rôle de Centre coordinateur du projet en Espagne. Elle a commencé à développer la BVS en collaboration avec BIREME (OPS/OMS) et a été officiellement présentée en septembre 2001.

La BVS compte parmi ses banques de données la première version de l'*Indice Bibliográfico Español en Ciencias de la Salud* (IBECS), projet auquel la BNCS s'est attelée dès juin 1999. IBECS est une base de données qui recueille toute la littérature scientifique, indexée, relative aux Sciences de la Santé et publiée en Espagne.

IBECS utilise la méthode LILACS, développée par le BIREME et compatible avec Medline (DeCS/MeSH). Il poursuit l'objectif de réunir prochainement les bases de données IBECS et LILACS (Bases de Données de littérature latino-américaine de Sciences de la Santé) et d'obtenir ainsi une base de données bibliographiques unique LILACS-IBECS, référence internationale des publications produites dans les pays hispanophones et lusophones.

La mise en ligne des revues concerne plus particulièrement le projet SciELO-España (*Scientific Electronic Library Online*, <http://scielo.isciii.es/>) qui constitue un modèle de publication électronique de revues scientifiques sur Internet. Il ne s'agit pas seulement d'un outil donnant accès au texte intégral des publications scientifiques ; nous pouvons le considérer également comme une méthode efficace de diffusion du savoir scientifique conçu dans les pays qui participent au projet.

Le Catalogue collectif des Périodiques des Bibliothèques espagnoles des Sciences de la Santé, appelée C-17 parce qu'il réunit les informations de 530 bibliothèques de Sciences de la Santé des 17 Communauté autonomes d'Espagne, reprend les fonds des bibliothèques d'hôpitaux, d'universités, de ministères de la Santé publique, de Centres de recherche et de Laboratoires (Santé publique et Pharmacie).

Pour conclure, nous pouvons dire que l'édition électronique des publications scientifiques espagnoles traverse une période de pleine ébullition : les initiatives issues de diverses instances sont nombreuses et répondent à une sensibilisation importante de la société, en particulier des institutions universitaires et des chercheurs scientifiques. Cependant, l'effort est encore assez déstructuré et il conviendrait vraiment que soient mises en place des politiques publiques plus déterminées qui apporteraient leur aide au monde de l'édition et permettraient ainsi d'avancer plus rapidement dans les opérations qui contribueront à une plus large diffusion de la production scientifique et technique espagnole.

L'ITALIE

Giuseppe Vitiello

Direttore, Attività editoriali
Istituto Superiore di Sanità-ROMA

Préambule et méthodologie

Cette étude a été réalisée à la demande du Ministère français de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle s'est déroulée de mai à septembre 2004. L'étude a consisté à analyser le panorama de l'offre de revues en sciences humaines et sociales (SHS) en Italie selon une perspective de description du marché.

A l'heure actuelle, deux instruments sont fondamentaux pour analyser les revues SHS en Italie :

- L'ACNP, le catalogue collectif italien des publications en série, né dans les années 1970 à l'initiative de l'ISRD-CNR, maintenu par l'Università di Bologna, et alimenté directement par 1 058 bibliothèques membres de l'ACNP ; l'archive de l'ACNP inclut les données relatives à 125.232 périodiques ;
- Le **riviste Database**[®], une base de donnée réalisée par l'éditeur-distributeur Casalini, qui inclut les notices bibliographiques des revues électroniques publiées en Italie, dans la Cité du Vatican, la République de San Marino, le canton italien de la Suisse et Malta. Ce catalogue est aujourd'hui la liste la plus exhaustive de revues électroniques de langue italienne et/ou publiées dans des pays italo-phones.

Cette étude est menée à l'heure où se développent des initiatives importantes dans ce domaine, qui permettront de décrire avec plus de précision l'offre des publications en série. Ces initiatives sont :

- La publication du *Catalogo dei periodici italiani* 2004, de Roberto Maini, édité par l'Editrice Bibliografica, l'ouvrage bibliographique de référence dans ce domaine, mis à jour avec une fréquence régulière;
- Le projet RES, mené par la Biblioteca nazionale centrale di Firenze et la bibliothèque de l'Università de Pise. Ce projet vise à créer, en coordination avec le SBN (Servizio Bibliotecario Nazionale) un service central de dépouillement des revues afin de faciliter l'accès à ces revues.

L'échantillon que nous avons identifié nous a permis d'identifier les acteurs les plus importants œuvrant dans les revues SHS ainsi que leur statut (privé, public, « international »). Une partie importante du travail a été consacrée au développement de l'édition électronique dans ce domaine et à la part des revues « hybrides » (papier + en ligne) dans l'offre globale. Nous avons vérifié les conditions d'accès aux revues SHS afin d'analyser les nouveaux modèles de business mis en place par les éditeurs et/ou les distributeurs ayant ouvert un portail-agrégateur de publications périodiques en SHS qui permettent l'accès aux textes intégraux. L'enquête s'est ensuite intéressée aux mesures de soutien du secteur public et le rôle que joue celui-ci dans la création, la diffusion et la valorisation des contenus de recherche.

La recherche s'est déroulée en deux phases : collecte des données (mai-juillet), leur analyse (juillet - septembre 2004), rédaction du Rapport (septembre-octobre 2004).

METHODOLOGIE :

Les données ont été collectées sur la base de la consultation du Catalogue collectif ACNP (en ligne) et du *Catalogo dei periodici italiani* 2004, de M. Roberto Maini, édité par l'Editrice Bibliografica.²⁴

Elles ont été confrontées à celles de la base de revues électroniques mise en place par Casalini. Un premier échantillon de 1 061 revues a été successivement révisé sur la base d'une série de critères incluant, par exemple, la suppression de revues à fréquence annuelle et de revues ayant une fréquence irrégulière. Un échantillon de 681 titres a finalement été retenu, revues faisant partie du patrimoine permanent d'au moins dix (ou cinq, selon les disciplines) bibliothèques participant à l'élaboration de l'ACNP et étant citées dans des bibliographies ou des sélections de revues spécialisées. Les localisations ont été vérifiées à partir de l'ACNP. La navigation sur Internet associée à la vérification de l'ACNP a permis de collecter les informations relatives à ces revues généralement présentes dans des portails de référence (en archéologie, par exemple, nous avons consulté Archeogate²⁵). Les données bibliographiques ont été ensuite vérifiées sur l'ACNP et Casalini.

Cette étude est divisée en trois parties. La première partie présente une synthèse générale des revues SHS du corpus considéré, l'Annexe 6 donne des éléments complémentaires pour une appréciation disciplinaire. La classification disciplinaire est celle de la « Grille d'analyse » élaborée par les coordinateurs du projet. Pour chacun des domaines disciplinaires nous avons décrit la communauté qui en est à l'origine, la taille de ses acteurs et leur typologie. Une synthèse générale précède cette section. Nous faisons également état de l'application de l'ISSN en Italie.

La deuxième partie vérifie les stratégies de développement vers l'environnement électronique et le positionnement des acteurs impliqués – souvent, la stratégie d'un acteur ayant un rôle dominant est exemplaire pour le secteur entier. Les conclusions concernent: la part de l'électronique sur le nombre total des revues SHS, les acteurs dominants, les

²⁴ Le catalogue ayant été commercialisé en septembre 2004, nous n'avons pu consulter que l'édition précédente.

²⁵ <http://www.archaeogate.it/IICE/chi/index.html>

points forts et faibles de ce marché, les enjeux les plus importants, et les défis auxquels les acteurs SHS devraient être confrontés à l'avenir.

La troisième partie de l'étude décrit la politique des pouvoirs publics dans ce domaine et le rôle que jouent, conjointement ou séparément, les secteurs public et privé.

Remerciements : Nous sommes infiniment reconnaissants à Mlle Doris Monopoli et Mlle Antonella Mangia qui ont rassemblé, avec beaucoup de patience et d'application, les données sur lesquelles nous avons basé notre étude. Celle-ci a été soumise ensuite à l'avis de quelques experts et professionnels, qu'il nous est agréable de remercier ici. M. Michele Casalini (Casalini libri) nous a très aimablement donné accès aux bases de données de Casalini. Mme Maria Selleri (Casa editrice Il Mulino) nous a informé des activités de la maison d'édition où elle est responsable du Marketing et des Ventes, elle nous a mis en contact avec les responsables du Département R & D de Il Mulino. Messieurs Piero Metelli (Biblioteca nazionale centrale di Firenze) et Enrico Martellini (Biblioteca della Scuola Normale di Pisa) nous ont donné des détails sur le projet RES. Messieurs Piero Attanasio (Associazione Italiana Editori), Alberto Petrucciani (Università di Pisa) et Luca Burioni (Burioni srl) nous ont conseillé dans la démarche méthodologique et les contacts utiles.

Les revues en sciences humaines et sociales (SHS): synthèse générale

Au commencement de la fortune critique d'une discipline, il y a souvent une revue. *La critica sociale*, *La rivoluzione liberale*, *Il Politecnico*, *La Voce*, voici des revues qui ont fait l'histoire culturelle et politique de l'Italie. Sans elles, il n'y aurait pas eu d'antifascisme ou d'avant-garde littéraire et artistique. Sans elles, pas de renouveau en profondeur de la culture italienne et d'ouvertures aux grands courants de la culture européenne.

Lorsqu'une revue est créée, elle contribue au succès d'une discipline et enclenche un effet multiplicateur ; d'autres revues naissent et redessinent les contours d'un nouveau paysage culturel, grâce à l'influence de leurs directeurs, aux savoirs de leurs comités de rédaction, à l'originalité des articles et des auteurs. Ce mouvement fait brèche dans l'évolution d'une discipline, se diffuse en tâche d'huile et provoque des crises, des scissions et peut-être une... revue. Une autre discipline est née – et le cycle recommence.

Il est naturel que les passionnés d'histoire des idées se soient en général penchés sur les contenus d'une revue et sur l'impact que celle-ci exerce dans le domaine disciplinaire dont elle relève. Mais une revue, ce n'est pas seulement son contenu, c'est sa rédaction, ses moyens de production, son marché. Une revue se fabrique et se vend ; même si elle circule à titre gratuit, c'est toujours à un cercle de lecteurs qu'elle est destinée. Des hommes et des femmes y travaillent chaque jour et s'investissent dans la production et la circulation des idées. Même lorsqu'elle relève d'une institution culturelle et n'a donc pas de mission commerciale, il lui faut une organisation qui structure les contenus en les faisant circuler d'une manière efficace. Une revue, c'est d'abord ses lecteurs.

LES REVUES SHS : LA DIMENSION QUANTITATIVE

Combien de revues SHS existe-t-il en Italie ? Dans notre échantillon, nous avons dénombré 681 titres de revues dans les treize catégories identifiées. Il est évident que les revues diffèrent énormément entre elles. Les contenus sont diversifiés et peuvent avoir une vocation généraliste ou un contenu monographique consacré à un sujet spécifique. Il est évident que le nombre de lecteurs peut changer ainsi que leur usage : d'une utilisation intensive et savante à une consultation rapide. Les abonnements aux revues sont vendus à des institutions ou à des individus : une maison d'édition de prestige comme Il Mulino partage ses ventes à 50 % entre ces deux acteurs. Le tableau suivant liste le nombre de titres que nous avons répertoriés en fonction des différentes catégories considérées.

Tableau XIII – *Italie – Répartition statistique des revues du Corpus par disciplines*

<i>Discipline</i>	<i>Titres</i>
Philosophie, Logique, Epistémologie	42
Religion, Théologie	21
Psychologie, Sciences cognitives	58
Communication, Information, Bibliothéconomie	19
Sociologie, Ethnologie, Anthropologie	37
Économie, Gestion	78
Sciences politiques	42
Sciences juridiques	71
Éducation	36
Linguistique	21
Littérature	116
Histoire, Archéologie, Art, Théâtre, Cinéma	114
Géographie, Démographie	26
<i>Total</i>	<i>681</i>

Le nombre de revues croît régulièrement. Même si notre échantillon ne nous permet pas de vérifier le taux de mortalité des titres, le solde global au bout de chaque décennie est constamment positif. Dans ce tableau nous donnons un récapitulatif selon la décennie de fondation du titre:

Tableau XIV – *Italie – Répartition des titres selon leur décennie de fondation.*

<i>Date de fondation</i>	<i>Nombre de titres</i>
Avant 1960	139
1960-1979	159
1980-1989	139
1990-1999	164
Après 2000	63
Non disponible	17
<i>Total</i>	<i>681</i>

ÉDITEURS: LES INSTITUTIONNELS, LES COMMERCIAUX

La revue est toujours l'expression d'un comité scientifique qui est souvent, à son tour, le noyau d'une association, d'un centre culturel, d'un département ou d'un réseau de départements universitaires. Ceux-ci sont les « auteurs » – en tant que nom collectif – de la revue. D'habitude, ces acteurs relèvent du secteur public, mais les privés (banques, associations à but non lucratif, etc.) ne sont pas rares. Cette caractéristique rend l'économie des revues différente de l'économie des livres car certaines fonctions propres au secteur éditorial – la sélection, mais en nombreux cas, la rédaction, voire la production – sont prises en charge par les acteurs institutionnels. Le travail de production et de distribution devient un travail commun, une collaboration entre l'acteur institutionnel et l'éditeur.

S'agit-il d'un modèle généralisé ? Il serait exagéré de dire que le modèle est universel en Italie, cependant presque la moitié des revues SHS n'existerait pas sans intervention institutionnelle. Les institutions sont en effet à l'origine de 287 titres de périodiques SHS sur 681 (42 %), dont 93 universités et départements de recherche, 115 centres et fondations et 72 associations professionnelles et privées.

Tableau XV – *Italie – Typologie des éditeurs institutionnels*

Discipline	Univ. Et recherche	Centres/ Fondations	Associations professionnelles et privés	Ministères/ Administrations locales	Total Titres
Philo, Logique, Epistémologie	7	4	3		14
Religion, Théologie	7	4			11
Psycho, Sc. Cognitive	2	10	19		31
Communication, Info., Bibliothéconomie	1	2	5	1	9
Socio, Ethno, Anthropologie	9	11	1		21
Économie, Gestion	10	20	8	1	39
Sc. Politiques	2	7	3	1	13
Sc. Juridiques	1	11	9		21
Éducation	4	1	6	1	12
Linguistique	6	2	1	1	10
Littérature	23	8	3		34
Histoire, Archéologie	18	30	6	1	55
Art, Théâtre, Cinéma					
Géographie, Démogr.	3	5	8	1	17
Total	93	115	72	7	287

Cette collaboration peut prendre plusieurs formes. Elle consiste en une subvention accordée par l'institution à l'éditeur, qui se charge de toutes les tâches liées au travail d'édition. Très souvent elle consiste à effectuer le travail de *peer reviewing* et concerne la sélection des articles et leur adaptation pour la publication finale. Dans d'autres cas, cette synergie concerne la

coordination du travail de rédaction, par exemple à travers le salaire accordé à un secrétaire de rédaction ou la rémunération pour la correction des épreuves. La collaboration peut aller jusqu'à l'octroi d'une subvention pour les frais de production des fascicules de revues.

La présence de l'acteur institutionnel est considérée nécessaire si l'article SHS est un contenu ayant une diffusion limitée n'étant pas susceptible d'un retour économique intéressant. Les économistes caractérisent cette situation de *market failure* : l'intervention de la puissance publique est indispensable pour soutenir un produit culturel qui autrement ne pourrait jamais pénétrer le circuit commercial.

Cette économie mixte (public-privé, institutionnel-opérationnel) est un des facteurs les plus importants de l'atomisation du monde de l'édition périodique. Aucun des groupes éditoriaux majeurs qui dominent le marché italien (Mondadori, Longanesi, Feltrinelli) n'est présent dans ce segment ; s'il l'a été, il s'en est ensuite éloigné. Les revues du mouvement étudiant publiées dans les années 1970 ont cessé leur parution ou le titre a été revendu à d'autres éditeurs. Dans la décennie 1980-1990 le marché de l'édition a été complètement restructuré et le segment de l'édition périodique académique (un secteur peu lucratif, où le potentiel de croissance est négligeable) est l'apanage désormais des petits éditeurs, qui ont peu d'espoir d'aller en librairie et se remettent exclusivement au client institutionnel (la bibliothèque) ou spécialisé (les universitaires). Le tableau suivant ventile les éditeurs identifiés dans notre répertoire par nombre de titres publiés:

Tableau XVI – *Italie – Répartition des éditeurs par nombre de titres publiés.*

<i>Nombre de titres</i>	<i>Nombre d'éditeurs</i>
1 titre	217
2 titres	27
3 titres	8
4-6 titres	9
7-10 titres	6
11-20 titres	2
21-30 titres	-
31-50 titres	2
Plus de 50 titres	1
<i>Total</i>	272

Les 28 éditeurs qui publient 4 titres de périodiques ou plus concernent :

Franco Angeli (56 titres) Milano

Il Mulino (48) Bologna

Giuffrè (45) Milano

Istituti Editoriali e Poligrafici Internazionali (17) Roma

Olschki (14) Firenze

Erickson (10) Trento
 Vita e Pensiero (10) Milano
 Giunti- Barbera (9) Firenze
 Ipsoa (9) Milano
 Bulzoni (8) Roma
 Edizioni Scientifiche Italiane (7) Napoli
 Le Lettere (6) Firenze
 Borla (5) Roma
 Giardini editori e stampatori (5) Pisa
 Le Monnier (5) Firenze
 Maggioli (5) Rimini
 Clueb (4) Bologna
 Editrice Bibliografica (4) Milano
 Mondatori (4) Milano
 Sipi (4) Roma

Un indice traduit une situation de «marché de niche» et l'absence de la grande distribution, il s'agit du taux peu élevé de titres identifiés par un ISSN – une opération qui intéresse principalement le secteur de la distribution et le contrôle bibliographique universel. Plus de 17 % de l'offre (117 titres sur 681) n'ont pas d'ISSN. Si ces titres atteignent le marché international – 5 % des revenus de la vente des revues d'Il Mulino par exemple – ce n'est pas par la volonté des éditeurs : seulement 42 revues sur 681 (6 %) sont multilingues.

Au terme de notre enquête nous pouvons tirer la conclusion que les contours du paysage éditorial des revues SHS coïncident avec ceux du paysage éditorial italien. En nombre d'entreprises, le Nord de l'Italie concentre 53,9 % de l'édition italienne (donnée 2000).²⁶ Si l'on considère l'origine géographique des revues, le pourcentage de titres publiés dans le Nord de l'Italie devance de loin le Centre :

Tableau XVII – *Italie – Répartition des titres selon la région d'origine.*

<i>Lieu d'origine</i>	<i>Nombre de titres</i>
Nord	375
Centre	238
Sud et Iles	46
Città del Vaticano	2
Non disponible	20
<i>Total</i>	<i>681</i>

²⁶ L'editoria libraria in Italia, a cura dell'AIE. Roma, 2002.

Cependant, si on considère le niveau d'engagement des 20 entreprises œuvrant dans le secteur des périodiques SHS (éditeurs ayant publié 4 titres ou plus), la distribution géographique est ventilée autrement :

Tableau XVIII – *Italie – Répartition des éditeurs selon la région d'origine.*

<i>Lieu d'origine</i>	<i>Nombre d'éditeurs</i>
Nord	10
Centre	9
Sud et Iles	1
<i>Total</i>	<i>20</i>

Une analyse encore plus détaillée montre que 285 titres sur 681 (41 %) sont publiés par 20 éditeurs. Parmi les villes italiennes, Milan se confirme la capitale de l'édition, avec ses 128 titres publiés et une palette de grands éditeurs comme Franco Angeli, spécialisé en gestion et management, Giuffrè, en droit, Vita e pensiero, en sciences religieuses et Editrice Bibliografica, en sciences libraires et bibliothéconomie. Un nombre presque équivalent (120 titres) est publié par des éditeurs basés à Bologne, Florence et Rome, qui ont une orientation plus générale ou qui sont spécialisés dans des disciplines comme l'archéologie, l'histoire, les arts, la philosophie.

Un panorama plus détaillé des revues italiennes par discipline est joint en Annexe 6 de ce rapport.

*La transition vers l'édition électronique :
lente, mais durable*

ÉTATS DES LIEUX, PREMIERES INITIATIVES

L'Osservatorio sull'editoria digitale de Casalini soulignait récemment : « présents d'une manière discrète sur Internet, les éditeurs italiens sont maintenant conscients des nouvelles opportunités ; de nouvelles stratégies ont été mises en place afin d'atteindre une meilleure qualité des formats, améliorer l'image de leur présence sur Internet et utiliser le réseau en fonction d'une politique éditoriale plus complexe ».

Cette remarque que nous confirmons doit pourtant être modérée. Les conditions commerciales de l'offre sont loin de suivre un modèle économique bien établi. La stratégie commerciale mise en place par les éditeurs des revues italiennes SHS sur Internet demeure hésitante, d'un point de vue quantitatif et qualitatif. D'un point de vue quantitatif, seuls Franco Angeli, Il Mulino et Casalini ont une masse critique de revues suffisante pour développer une stratégie numérique afin d'offrir des revues en format hybride (version papier + électronique). Ni Franco Angeli, ni il Mulino (et, dans une moindre mesure, Casalini) n'ont encore été capables d'exploiter pleinement la technologie – la version

électronique en PDF n'est que la copie de l'exemplaire imprimé. Lorsque les éditeurs sont institutionnels, la version électronique est accessible aux mêmes conditions que la version papier (ou bien elle est gratuite). Une très grande partie des éditeurs, enfin, se limitent à utiliser Internet comme un moyen de promotion et de vente et mettent à la disposition des utilisateurs les index, les sommaires, les formulaires de souscription d'un abonnement ou, dans la meilleure des hypothèses, quelques contributions en ligne. La proportion des revues qui peuvent se définir exclusivement électroniques est donc peu élevée, comme le montre le tableau suivant, qui liste les supports par discipline :

Tableau XIX – *Italie – Répartition par discipline des supports de revues.*

<i>Discipline</i>	<i>online</i>	<i>Hybride</i>	<i>Utilisent Internet pour promotion</i>	<i>Papier</i>	<i>ND</i>	<i>Total</i>
Religion		4	13	4		21
Information / Communication	3	4	8	4		19
Philosophie	2	6	18	16		42
Sociologie	2	16	13	6		37
Droit		21	50			71
Économie		31	13	2		46
Gestion		22	6	4		32
Sc. Pol.		29	9	4		42
Psychologie	2	35	20		1	58
Littérature	8	15	28	65		116
Éducation	5	13	17	1		36
Linguistique	-	2	11	8		21
Archéologie		8	11	1		20
Histoire	6	15	27	8		56
Géographie		5	10	5	1	21
Démographie		1	2	2		5
Art	3	24	4	7		38
<i>Total</i>	<i>31</i> <i>5 %</i>	<i>251</i> <i>37 %</i>	<i>260</i> <i>38 %</i>	<i>137</i> <i>20 %</i>	<i>2</i>	<i>681</i>

L'Annexe 7 donne quelques éléments complémentaires par discipline.

Est-ce que cette configuration va changer dans le court terme ? La réponse semble négative. Les acteurs présents dans ce marché (en général, de petits éditeurs) n'ont pas les moyens de numériser leurs contenus rétrospectifs). De plus, leur frilosité, l'absence d'un portail unique et, paradoxalement, le soutien même octroyé par les pouvoirs publics empêchent la reconversion des revues au tout électronique.

Nous allons maintenant décrire l'offre des acteurs les plus importants sur le marché des revues SHS électroniques : Franco Angeli, Il Mulino, Casalini, Libraweb.

Franco Angeli

Créée en 1955, la maison d'édition *Franco Angeli* offre un catalogue de 10 000 titres, dont 96 revues en ligne à fréquence variable (y compris des revues annuelles qui ne sont pas présentes dans notre répertoire). Elle s'impose d'abord comme une maison d'édition spécialisée dans les secteurs disciplinaires de la gestion et du management ; puis dans les nouvelles professions liées aux services et au secteur non lucratif ; et enfin, dans la formation universitaire et post-universitaire. Dans ce domaine, elle prétend être la maison d'édition la plus importante. L'offre numérique de Franco Angeli concerne :

- les pages des sommaires des revues à partir de 1990, avec des informations sur la revue et, si possible, les textes en PDF ;
- les informations sur les modalités de recherche ;
- les instructions sur les modalités de téléchargement des articles en format PDF et d'achat de la carte de *download credit* ;
- les instructions de souscription à une revue en format papier.

Il Mulino

La revue *il Mulino*, née en 1951, donne naissance en 1954 à la maison d'édition Il Mulino spécialisée dans la publication de textes de recherche et de formation universitaire et engagée dans le débat politique et culturel. Dix ans après, ses activités éditoriales sont confiées à l'Associazione di cultura e di politica « il Mulino », une association à but non lucratif.

Les publications d'Il Mulino s'adressent à un public généraliste ainsi qu'à des communautés de spécialistes. La publication des revues représente une activité fondamentale pour Il Mulino, qui en a fait son laboratoire d'idées pour la production des livres. Elle est aussi une source financière importante : à travers ses revues, Il Mulino tire 15,4 % de ses revenus (dont 5 % sur le marché international). Les revues sont imprimées en moyenne à 500 exemplaires. Les abonnés se partagent à égalité entre institutions (54,8 %) et individus (45,2 %). Cependant, depuis un bon nombre d'années, la diffusion des revues est en stagnation et il n'y a pas d'augmentation du nombre d'abonnés.

Pour son édition électronique, Il Mulino développe une stratégie structurée en trois points :

- Rivisteweb, l'archive électronique qui regroupe la grande majorité des revues publiées par Il Mulino ;
- Aulaweb, un espace rassemblant des matériaux hétérogènes qui intègrent les contenus des manuels universitaires qui peuvent être utilisés pour les cours universitaires ;
- Des CD-ROM d'annexes documentaires et didactiques inclus dans les livres vendus.

Riviste web inclut 34 revues d'intérêt général et spécialisées dans les disciplines suivantes : psychologie, sociologie / politique, économie, économie / droit, droit, media et organisation de la culture et politiques sociales. Ces revues sont offertes dans la version imprimée ainsi qu'en format électronique.

Aulaweb contient les mises à jour ou les contenus supplémentaires (exercices) de 37 volumes en libre accès pour les clients enregistrés en fonction de leur statut (étudiant ou

professeur). Il est possible également de fournir des cours en ligne suivant des modalités spécifiques.

Casalini libri, Digital Division.

Casalini libri est une maison de distribution née vers la fin des années 1950 afin de satisfaire la demande de revues et de livres italiens formulée initialement par les bibliothèques américaines. La taille de son marché étant aujourd'hui internationale, la société a un personnel de plus de soixante opérateurs. La Casalini Digital Division, créée en 1999, offre deux bases de données :

- Les "**libri Database**[®] ", une base bibliographique de 905.231 titres publiés en Italie, la Cité du Vatican, la République de Saint Marin et Malta. Les notices bibliographiques sont mises à jour toutes les semaines et précèdent la publication du volume ;
- Les « **riviste Database**[®] », une base bibliographique de 16.422 titres de revues publiés en Italie, la Cité du Vatican, la République de Saint Marin et Malta avec leurs tables de matières. Les contenus de certaines d'entre elles sont en texte intégral. Cette base est mise à jour toutes les semaines.

Les deux bases de données contiennent des fiches bibliographiques détaillées. Dans la « **riviste Database**[®] » Casalini offre les données suivantes : titre, lieu d'édition, éditeur, fréquence, ISSN.

Dans le cadre de cette étude, le produit le plus intéressant est sans doute Editoria Italiana online, une base de plus de 700 titres. La collection, qui est communiquée en cinq langues (italien, anglais, français, allemand, espagnol), est formée à partir des deux bases bibliographiques et offre, dans **i libri Database**[®], les textes électroniques de plus de 600 ouvrages et, dans **le riviste Database**[®], l'accès à 109 revues publiées par onze éditeurs. Une grande partie de cette offre est constituée par le bloc des 79 revues publiées par les Istituti Editoriali e Poligrafici Internazionali²⁷. Des statistiques pour les abonnés, compatibles avec le standard « Counter », sont disponibles à partir d'automne 2004.

La stratégie de Casalini se caractérise par son ouverture aux maisons d'édition de taille petite et moyenne, intéressées à mettre en ligne leurs publications aux mêmes conditions. Les négociations avec les éditeurs, qui se sont déroulées pendant l'année 2003, ont été laborieuses, mais fructueuses. Casalini considère que sa tâche est également pédagogique et vise à convaincre les éditeurs notamment que les abus dérivant d'une violation des droits d'auteur sont, somme toute, négligeables. Par ailleurs, Casalini a participé au projet pilote du dépôt légal des publications électroniques et dépose les publications en ligne dont il est éditeur auprès de la Bibliothèque nationale de Florence.

Libraweb

Libraweb est un portail créé par cinq maisons d'édition localisées à Pise (importante ville universitaire en Italie) et à Rome. Ces éditeurs sont : Istituti Editoriali e Poligrafici Internazionali (Pisa - Roma), Giardini (Pisa), Edizioni dell'Ateneo (Roma), Gruppo

²⁷ Istituti Editoriali e Poligrafici Internazionali regroupe plusieurs marques éditoriales – ce qui explique pourquoi dans notre répertoire (v. liste, p. 10) 17 titres seulement y figurent.

Editoriale Internazionale (Pisa – Roma) et Accademia Editoriale (Pisa – Roma). Elles offrent l'accès gratuit aux articles en version électronique pour leurs abonnés. Le portail a une présentation très simple et consiste en une base de données de revues ; une fois le titre paru, l'accès aux contenus des revues n'est autorisé que pour les personnes ayant un contrat d'abonnement.

QUELS MODELES DE BUSINESS DANS L'EDITION ELECTRONIQUE ITALIENNE ?

Afin de cerner plus exactement la physionomie de l'édition électronique des revues SHS, nous nous penchons maintenant sur les modèles d'affaires que proposent Il Mulino, Franco Angeli et Casalini.

Franco Angeli : une orientation pay-per-view

La base de données des articles des revues de Franco Angeli a été établie à partir de 1990. Le *Download Credit* est une carte donnant l'accès à tous les articles des revues dans leur version intégrale en PDF. Toutefois, les articles peuvent être téléchargés seulement à partir de l'an 2000. Puisqu'elle est en PDF, la version numérique est la copie conforme du papier et respecte sa pagination. La carte *Download Credit* a une validité permanente pour toutes les revues de Franco Angeli. L'acquéreur déjà abonné à une revue et qui serait intéressé par des articles présents dans la revue *Economia e politica industriale* aurait trois possibilités de *download credit*:

- €13,00 (qui donne droit au téléchargement de 6 articles) ;
- €52,00 (pour 30 articles) ;
- €83,00 (pour 60 articles).

Pour les utilisateurs n'étant pas abonnés à une revue de Franco Angeli, le prix du *download credit* est plus élevé :

- €13,00 (pour le téléchargement de 3 articles) ;
- €52,00 (pour 20 articles) ;
- €83,00 (pour 40 articles).

Il Mulino : du pay-per-view à la négociation consortium

Le développement de la numérisation des revues a débuté en 2003. Il Mulino adopte une stratégie qui tient compte des progrès réalisés par l'édition internationale ainsi que les spécificités du marché universitaire italien. Sa stratégie s'est développée en trois étapes. La première a concerné la mise en place d'un modèle *pay-per-view*. Dans la deuxième étape, ce modèle a été abandonné pour les clients institutionnels, auxquels Il Mulino propose des abonnements au format électronique pour les revues regroupées sous le produit « Rivisteweb ». L'abonnement 2004 concerne la revue sur papier + en ligne et un service de téléchargement des articles formant l'archive électronique. Si l'on prend la revue *Polis*, par exemple, l'abonnement aux versions sur papier et en ligne est offert à 87,00 € (tarif pour les institutions), alors que l'abonnement à la version papier est offert au prix de 66,00 €. L'accès au texte intégral est différencié :

- pour les non abonnés ou les abonnés à la seule version papier, le téléchargement du fichier est proposé au prix de 6,00 € (TTC) sur carte de crédit ; l'année courante n'est pas disponible ;
- pour les abonnés 2004 à la version papier + en ligne, le service de téléchargement de l'année courante est offert ; comme bonus supplémentaire, la maison d'édition offre l'accès à l'année précédente. Les articles des autres années sont accessibles au tarif de 4,50 €

Enfin, Il Mulino est en train d'ouvrir des négociations avec des *consortia* de bibliothèques et des contrats sont en train d'être signés. L'attitude prudente d'Il Mulino vis-à-vis de l'évolution électronique est justifiée par sa crainte de « tuer » la commercialisation de ses revues imprimées. Jusqu'à présent, les résultats sont modestes, mais encourageants. Ils n'ont été réalisés qu'en 2004, lorsque le modèle économique a changé suivant les besoins de la clientèle universitaire. Les projets stratégiques concernent des accords avec des portails pour la vente des articles sur le marché de l'international, l'adoption du DOI (qui est aujourd'hui appliqué à 15.000 « objets » d'Il Mulino) et l'amélioration de l'interface dont le moteur ne permet actuellement que de rechercher à partir des métadonnées.

Il Mulino a déjà signé des accords spécifiques avec des universités, des sociétés ou des institutions, dans une perspective de licence de contenus et envisage de développer ce segment de marché.

Casalini libri : les ventes par « paquets »

Casalini propose des abonnements à des paquets comprenant:

- i libri *Database*[®] et le riviste *Database*[®] ;
- i libri *Database*[®] Plus et le riviste *Database*[®] Plus, qui contiennent les textes électroniques et les tables de matières de 500 périodiques essentiels dans les secteurs du droit, de l'économie et des sciences sociales.

Des prix sur mesure pour les bibliothèques sont offerts sur la base du nombre d'utilisateurs potentiels. Des remises supplémentaires sont accordées aux *consortia* de bibliothèques. L'accès par log ou avec un mot de passe personnel à i libri *Database*[®] Plus et le riviste *Database*[®] reste gratuit pour le personnel de la bibliothèque qui utilise les banques de données pour la sélection et les acquisitions de livres. Casalini propose une période d'essai d'un mois aux bibliothèques, aux universités et aux *consortia* de bibliothèques.

Les articles sont diffusés au format PDF ; une conversion en HTML serait trop onéreuse. Cependant le fichier PDF est légèrement modifié pour permettre un contrôle sur les utilisations des fichiers téléchargés. La navigation dans le portail Casalini se fait par un moteur basé sur Fulcrum, qui permet des recherches en texte intégral et qui ordonne les résultats sur des critères de pertinence (première position : si le mot paraît dans le titre, 2. position : s'il paraît dans le texte plein).

Casalini offre sa base de données aux tarifs suivants : 12 000 € pour l'abonnement au paquet *Editoria italiana online* (monographies + revues) ; 7 000 € pour les riviste *Database*[®] Plus et 5 000 € pour les libri *Database*[®] Plus. Mais sa stratégie se développera en 2005 avec l'offre de paquets thématiques. Les prix varient en fonction de la taille des institutions et de l'utilisation potentielle.

Le principe inspirant la politique tarifaire consiste à ne faire payer que ce qui est nouveau. Ainsi, l'abonnement à *i libri Database*[®] Plus en 2005 sera-t-il fourni au même prix, car Casalini prévoit d'augmenter l'offre de monographies de 600 à plus de 1 000 textes. Un client qui se désabonnerait continuera à avoir accès aux contenus qu'il a achetés à des tarifs très modérés.

FRAGMENTATION DE LA PRODUCTION

A l'exception de quelques secteurs disciplinaires (droit), la propriété des revues SHS est assez diversifiée et il est rare qu'un groupe éditorial ait une position dominante dans ce segment du marché. Cette caractéristique, qui est habituellement considérée un facteur positif, pourrait poser un certain nombre d'obstacles à la transition rapide des revues SHS vers l'électronique.

Premier obstacle, la fragmentation. Il est difficile en effet de gérer un système « hybride » d'accès électronique et de gestion des abonnements. Un portail d'agrégation des publications pourrait faciliter la gestion de revues électroniques. Le seul portail existant et proposant des services de diffusion numériques aux éditeurs en SHS - les « **riviste Database**[®] » de Casalini – est actuellement sous-utilisé.

Un autre facteur qui pourrait entraver la transition vers l'électronique est le nombre élevé d'éditeurs « institutionnels », qui contrôlent 287 des 681 titres SHS de notre corpus. Ces acteurs font la collecte des articles, leur sélection, le contrôle de qualité et, souvent, se chargent également de la rédaction de la revue. La solution pourrait être simple : pourquoi ne pas insérer les publications sur le site web institutionnel et les mettre en libre accès ? Cette tendance pourtant obligerait les centres de recherche, les instituts ou les fondations à internaliser la fonction éditoriale et à repenser profondément leur rôle. D'autre part, les éditeurs n'étant pas les propriétaires du titre institutionnel, ils ne sont pas intéressés à investir sur la numérisation des contenus.

QUELS PORTAILS DANS LES PROCHAINES ANNEES ?

Actuellement, il y a quatre portails d'agrégation offrant l'accès aux revues électroniques : deux portails propriétaires, c'est-à-dire appartenant à des maisons d'édition (Franco Angeli et il Mulino) et deux portails ouverts à plusieurs maisons d'édition : Libraweb et Casalini.

Or, il est difficile que les portails propriétaires fusionnent pour lancer un portail unique : la stratégie de vente d'il Mulino et de Franco Angeli sont différentes et concurrentes dans les mêmes disciplines : économie et gestion, histoire, sciences politiques. Il n'est pas non plus évident que leurs portails puissent s'ouvrir à d'autres maisons d'édition de moindre dimension. Celles-ci pourraient – à juste titre – résister à confier leurs contenus à des concurrents plus aguerris ; les expériences dans le monde du livre réel (et non virtuel), où les grands éditeurs se taillent toujours la part du lion et dictent les règles de distribution, ne sont pas des précédents encourageants. De plus, le monitoring des accès permettrait aux grands éditeurs de retenir des informations précieuses sur la sphère relationnelle et le réseau des clients des petites maisons d'édition – en général, le capital le plus précieux pour une maison d'édition.

Le portail Libraweb étant un outil d'accès aux contenus, il ne fournit aucun service. Il offre uniquement un accès réservé aux abonnés des revues appartenant à cinq petits éditeurs de Pise et Rome. Il semble être le fruit d'un compromis commercial plutôt qu'un outil de communication distribuant des services autres que la simple parution des revues sur le Web. Afin d'assurer son existence future, ce portail devrait avoir un développement rapide, en s'ouvrant à plus d'éditeurs (mais seraient-ils d'accord ?), en mettant en chantier des services et, enfin, en mûrissant une stratégie de tarification plus structurée.

Il faut remarquer la stratégie discrète, mais efficace de Casalini. Le portail de la société de Florence pourrait remplacer Libraweb avec son offre de plus de cent titres de revues. Casalini propose des services : une base de données bibliographiques assurant la visibilité de l'édition italienne à l'étranger, un distributeur d'articles, un observatoire effectuant le monitoring de l'édition électronique en Italie. Casalini ne crée pas de hiérarchie entre ses clients et les considère au même rang. A l'origine orientée vers l'international – un marché que les éditeurs italiens ne sauraient pas approcher avec leurs moyens limités –, l'activité de Casalini vise à faire de «riviste Database®» le portail d'agrégation des revues italiennes. Bref, Casalini aimerait être pour les éditeurs italiens ce qu'Ingenta – l'agrégateur le plus riche en titres au monde – est pour les éditeurs des pays essentiellement anglophones.

Les pouvoirs publics : mesures de soutien en faveur des revues SHS

DU COTE DE L'OFFRE

Parmi les produits de l'industrie éditoriale italienne, la production de revues est celle qui attire le plus de ressources de la part des pouvoirs publics et de la sphère institutionnelle.

Ce support s'exprime à plusieurs niveaux :

- au niveau de la production; les institutions titulaires d'une revue prennent en charge les frais de rédaction (direction de la revue, recherche d'articles, contrôle de qualité, rédaction matérielle des textes avant leur publication) ;
- au niveau de la distribution et de la vente, les institutions signent des contrats avec des éditeurs (et plus rarement, des imprimeurs) qui concernent la fabrication matérielle, la promotion, la distribution et la vente de la revue.

Quel est le montant du soutien accordé ? Difficile de le vérifier, d'autant plus que le support n'est pas directement destiné aux éditeurs, mais il est donné à l'association, au centre culturel, ou à l'organisme à but lucratif, qui alloue une partie de son budget global à l'activité de publication.

A notre connaissance la seule étude systématique sur le coût global de la dépense faite par une institution pour les publications dont elle est propriétaire ou productrice a été faite par l'Université de Florence en 1999.²⁸ Il en résultait que cette Université était productrice de

²⁸ <http://epress.unifi.it/documenti/ProgettoFUP.rtf>.

26 revues, qui en utilisaient les structures et le personnel. Elle était également le siège de 478 revues, qui lui versaient une location pour l'occupation des locaux et l'utilisation de l'infrastructure universitaire (à moins que le Sénat de l'Université n'ait pas pris de décision contraire).

L'étude de l'Université de Florence examinait dans le détail le contrat type avec l'éditeur et montrait que la seule obligation de celui-ci était de déposer deux exemplaires de la publication auprès de l'organisme auteur et trois exemplaires auprès de la bibliothèque universitaire. Malgré ces conditions contractuelles, les œuvres financées par l'organisme auteur ne figuraient pas dans le catalogue de la bibliothèque.

L'étude mentionnait une dépense de L. 810.000.000 (418.388 €) pour l'impression de 150 publications (livres et revues confondus) en 1996, qui s'élevait à L. 1.367.889.000 (706.554 €) en 1998. C'est à la suite de ces données que l'Université de Florence a décidé de créer au sein de la Bibliothèque sa propre maison d'édition, reprenant les treize revues et les convertissant en format électronique.

DU COTE LA DEMANDE

Quelle est la dépense pour les revues publiées par des éditeurs italiens faite par les bibliothèques universitaires en Italie ? Là aussi, rien de moins certain. En 2002, les bibliothèques italiennes dans leur ensemble ont acheté des livres pour une valeur que l'on peut estimer de 57,3 à 61,9 millions d'euro, ce qui représente 1,7 % du marché éditorial dans son ensemble et 5 % du marché italien du livre destinés aux adultes.

Or, les aides concernant la demande de périodiques concernent deux domaines :

- aides à la promotion de projets qui visent à créer des groupes mixtes public-privé dont la mission est de faciliter la diffusion des contenus éditoriaux ;
- aides à la création d'archives ouvertes, qui visent à créer des *repositories* (dépôts) institutionnels, où les contenus scientifiques sont accessibles gratuitement.

Un exemple probant du premier type d'aide est l'Université de Pise, qui a externalisé son service de publications, en le confiant à l'éditeur Pacini. L'Université de Pise recouvre les frais de publication à travers la commercialisation faite par un acteur privé. Un certain nombre de revues, notamment de l'aire scientifique, sont publiées selon ce modèle de coopération.

Le deuxième type de mesure concerne les archives ouvertes, qui ont été créées dans les universités de Trento, Bologna, Firenze et Padova. La première de ces expériences et la plus achevée est celle de la Firenze University Press. En réalisant le service d'édition électronique pour l'Université de Florence, la FUP :

- assiste les auteurs universitaires à la publication électronique en offrant un service éditorial ;
- facilite l'accès et la diffusion des publications électroniques de l'université en utilisant des technologies avancées ;
- valorise la production éditoriale de l'Université en garantissant la certification d'authenticité et les droits de propriété intellectuelle.

La FUP a mis en marche un système presque totalement électronique de production et de distribution des publications en adoptant le protocole OAI. Sa mission ne consiste pas à concurrencer les petits éditeurs, pour lesquels elle souhaiterait avoir une fonction subsidiaire, en négociant les contrats d'édition pour l'université, en mettant à la disposition des petits éditeurs son infrastructure électronique et en encourageant les co-éditions. FUP publie treize revues électroniques et une bonne centaine de publications.

Il est utile de mentionner également la LIUC, Libera Università Carlo Cattaneo, une Université privée spécialisée en Économie, Droit et Sciences de l'ingénieur. Cette université a fait de sa bibliothèque – la “Mario Rostoni” – le point de distribution des *working papers* et d'autres publications universitaires. Son site offre les publications des enseignants de la LIUC avec des collections disciplinaires en format PDF. En général, les *workings papers* en libre accès sont des rapports de recherche, mais la LIUC publie également une revue en ligne: *The European Journal of Comparative Economics*. Autre réalisation remarquable de la LIUC : ESSPER, une association regroupant une centaine de bibliothèques, qui produisent sur base volontaire les sommaires et les index de 430 revues pour un total de 182.496 articles. Les disciplines concernées par ESSPER sont les sciences économiques, sociales, juridiques et historiques.

Le mouvement de l'*open access* a marqué une étape fondamentale avec la Déclaration de Messina (novembre 2004), qui supporte la Déclaration de Berlin pour l'ouverture de l'accès aux publications scientifiques. Ce mouvement trouve beaucoup d'appui en Italie parmi les bibliothécaires et commence à gagner du terrain parmi les chercheurs. Les universités mentionnées commencent à ouvrir des dépôts de publications. Ces dépôts sont également accessibles à travers les *consortia* de bibliothèques.

Bien que spontané et dépourvu d'organisation structurée, le mouvement de l'*open access* a obtenu des résultats significatifs, d'autant plus que, à la différence de l'édition commerciale italienne, les bibliothèques qui en sont les promotrices n'avaient aucune expérience dans le secteur de l'édition. En peu de temps, elles ont occupé les maillons de la chaîne de production électronique en créant des maisons d'édition – la Firenze University Press en est l'exemple le plus remarquable – , des index bibliographiques avec dépouillement des revues et les services relatifs – ESSPER, par exemple.

LES AIDES PUBLIQUES : UNE APPROCHE INCOHERENTE ?

La participation des pouvoirs publics au financement des revues SHS peut susciter des questionnements. Où en est en effet le rôle de l'entrepreneur qui prend des risques dans la diffusion d'ouvrages à débit lent et commercialisation difficile ? Où en est la fonction traditionnelle de l'éditeur, qui ne se limite pas à la fabrication et à la commercialisation d'ouvrages, mais ajoute de la valeur à la chaîne de la communication en sélectionnant des articles pour les revues et en les valorisant ? D'autre part, il est utile de rappeler que le marché des revues diffuse des contenus de recherche dont le financement est assuré par les contribuables ; le transfert à l'éditeur du droit d'auteur de la part du chercheur ou de l'institution qui a financé ses recherches n'entraîne aucune compensation en retour. Si, en plus du transfert du droit d'auteur, les pouvoirs publics financent directement ou indirectement les différentes phases de production et de distribution des ouvrages, on peut avec légitimité se demander si l'édition qui découle de ce système ne peut être désignée de service parasite, car elle se limite à la bonne gestion des abonnements pour un marché qui demeure néanmoins captif.

Cet argument a poussé les partisans du libre accès à proposer un nouveau modèle, où les coûts de publication sont à la charge des auteurs, et non du public. En effet, la création de *repositories* en accès ouvert serait à la charge des universités. Le « author pay model » trouve ses enthousiastes dans la communauté de recherche et dans le milieu des bibliothécaires.

Quelle approche devrait suivre la puissance publique italienne dans la diffusion des contenus SHS ? Relancer la chaîne traditionnelle de production et de diffusion des revues SHS, avec tous les surcoûts et les barrières qu'elle peut entraîner, en bénéficiant de la professionnalisation avancée de ses opérateurs et de la propension au risque de ses acteurs ? Ou bien mettre tout son poids dans la révolution technologique, en misant sur un modèle économique où l'auteur (ou, pour lui, l'institution) paye les frais de la publication en laissant un libre accès aux clients (individuels aussi bien que les bibliothèques).

Notre conclusion pour l'Italie est prudente, pour plusieurs raisons, qui ne sont pas d'ordre technologique, mais politique. L'accès ouvert en Italie a fait ses preuves et il n'y a pas de doutes qu'au-delà les universités de Trento, Padova, Bologna et Firenze, le nombre croissant d'expériences internationales permet de dire que l'expertise en ce domaine se consolide. Et pourtant il serait prématuré de dire que les conditions sont réunies pour une adoption généralisée de l'« author pay » modèle en Italie.

Tout d'abord, l'internalisation dans les universités des fonctions éditoriales comme activité régulière des facultés pourrait entraîner le risque d'engendrer des inefficacités dans le système. Le secteur public n'est pas forcément plus opérationnel et plus productif que le secteur privé, même lorsque celui-ci adopte des pratiques peu dynamiques. Le choix entre les trois options – le tout public, une solution mixte public-privé, et le tout privé – nécessite donc une vision pragmatique, cas par cas.

Deuxièmement, l'option de dépôt institutionnel pourrait entraîner un renoncement à la politique de sélection des titres, dans le cas des monographies, et des articles, dans le cas des revues. Ceci n'est pas le cas des revues de la FUP, qui ont depuis longtemps des comités de rédaction interuniversitaires. Mais si le Comité scientifique de la revue est fondamentalement endogène et interne à l'Université, si la fonction éditoriale ne consiste qu'à mettre sur le Web des contenus appartenant à l'Université, les soupçons de partialité dans la sélection des articles sont totalement justifiés. Quelle maison d'édition financée par son université pourrait se permettre de rejeter des contenus en provenance de la même université sans provoquer des remous ou être la victime de rétorsions successives de la part des courants académiques hostiles ? Des maisons d'édition externes, indépendantes et prestigieuses, agissant au niveau interuniversitaire, garantissent un degré plus élevé d'impartialité.

Troisièmement, toute solution d'accès ouvert demeure non opérationnelle sans une évolution parallèle de la chaîne de communication, à savoir, les maillons impliqués dans le travail de dépouillement des articles, de la description et de l'identification des documents, de leur accessibilité à travers des portails, et – ce qui devient de plus en plus important – de l'évaluation de la recherche. Ces maillons, tous présent dans l'édition STM internationale, sont tous à inventer pour les revues SHS italiennes, tant pour le secteur privé que pour le public.

Y a-t-il de l'incohérence dans les politiques italiennes qui financent des activités appartenant tant au domaine de l'offre de publications (édition commerciale) qu'à celui de la demande (bibliothèque) ?

L'édition électronique des revues en sciences humaines et sociales est encore en deçà de la constitution d'une masse organisée de données disponibles sur des portails et dûment indexée et identifiée. Toute mesure qui vise donc à faciliter la numérisation des contenus, en particulier pour des fascicules non courants est la bienvenue. L'adoption extrême d'une solution éditoriale que l'Université internaliserait pourrait être tempérée par l'externalisation du simple travail d'édition, tout en gardant la maîtrise de la politique d'édition. Les éditeurs seraient impliqués sur la base d'appels d'offre qui garantissent des apports de compétences de qualité au meilleur prix.

Il s'agit d'hypothèses car, à l'exception de quelques universités, aucun plan stratégique national ou programme coordonné d'activités n'existe. Chaque université agit en parfaite autonomie et le Ministère est en principe peu intéressé à résoudre les problèmes de la diffusion des publications scientifiques. Le projet DAFNE (District Architecture for Networked Editions), mis en place par le Ministère des Biens culturels en collaboration avec des universités et des maisons d'édition, a produit une infrastructure de réseau qui n'a pourtant pas été utilisée par les partenaires commerciaux, qui ont créé des architectures propriétaires au moment même où la première se développait. La Biblioteca Digitale italiana, également promue par le Ministère, avait l'ambition de mettre à la disposition des utilisateurs des revues numériques. Cependant, il faut constater une orientation exclusivement patrimoniale, visant à rendre disponibles uniquement des collections anciennes.²⁹

L'activité stratégique des pouvoirs publics étant donc absente, la définition du marché futur des revues SHS est remise au libre jeu de ses acteurs : au dynamisme des entrepreneurs qui ont l'obligation de créer des portails d'articles, indexés et identifiables, collaborer avec les consortia de bibliothèques en leur proposant des modèles de tarifs raisonnables ainsi que participer à l'effort entrepris par les universités pour évaluer les résultats de la recherche.

Mais la définition du marché futur des revues SHS est aussi remise au savoir faire et au bon sens des institutions responsables de la recherche, qui doivent identifier les produits en *open access* (par exemple, les rapports de recherche, les revues *peer reviewed*), envisager les formes de synergie et les bonnes pratiques de collaboration avec le secteur privé, dans l'effort commun de faire évoluer l'ensemble de la chaîne de communication afin de rendre accessibles universellement les résultats de la recherche.

²⁹ Claudio Leombroni. *Appunti per un'ontologia delle biblioteche digitali: considerazioni sulla Biblioteca digitale italiana*. "Bollettino AIB", 2004, n. 2, p. 115-131.

LA FRANCE

Objectifs - Méthodologie

OBJECTIFS

Au cours de ces dernières années, plusieurs études ont été réalisées, à la demande des pouvoirs publics - Ministère de la Culture et Centre National du Livre, Ministère de la Recherche et CNRS) ou associations professionnelles (Syndicat National de l'Édition) pour apprécier l'état du secteur de l'édition et/ou de la publication scientifique en sciences humaines et sociales en France (et dans le reste du bassin linguistique francophone européen), ainsi que les enjeux que représente pour celui-ci le développement de l'Internet³⁰.

Au terme de ces travaux, on dispose sans doute d'une vision assez précise du secteur et des difficultés auxquels il doit faire face en raison notamment de l'internationalisation de la publication scientifique et, liée à celle-ci, des évolutions technologiques ; mais il manquait à notre sens un relevé détaillé de la présence des périodiques SHS de langue française sur le réseau.

Cette section vise à combler cette lacune en cherchant à apprécier d'une part l'importance exacte de l'offre de revues SHS de langue française, tous domaines confondus, et d'autre part la proportion de celles-ci étant disponibles, en texte intégral, sur l'Internet.

³⁰ Voir notamment :

Sophie Barluet (2004), *Édition de sciences humaines et sociales: le cœur en danger. Rapport de mission pour le Centre national du livre sur l'édition de sciences humaines et sociales en France*. Presses universitaires de France. (Coll. «Quadrige. Essais. Débats».)

Christian Henriot et Etienne Fleuret, *enquête sur les revues de sciences humaines et sociales*, La lettre d'information du département SHS, n°69, http://www.cnrs.fr/SHS/actions/lettres_shs/lettre69/SHS_%20N_%B0_%2069_11.pdf

Marc Minon (avec la collaboration d'A. Langlois-Meurinne et E. Neu) (2002), *Edition universitaire et perspective du numérique*, étude réalisée pour le Syndicat National de l'Édition. <http://www.sne.fr/numerique/>

METHODOLOGIE

Isoler au sein de l'ensemble des publications SHS celles qui, en raison de leur valeur scientifique, de leur diffusion, de leur notoriété, de leur historicité ou de leur régularité, peuvent être définies comme des revues significatives a été effectué en deux temps : en procédant d'abord à la constitution d'une liste censée reprendre exhaustivement ou quasi-exhaustivement les publications citées par l'une ou l'autre source disponible, puis en passant cette liste, dite liste « initiale » au travers de différents filtres successifs pour arriver à ne retenir – sur une base méthodologique semblable à celle utilisée pour l'Espagne et l'Italie – que les titres les plus importants.

Constitution de la liste initiale

Pour disposer d'une liste « initiale » la plus complète possible, nous avons confronté quatre types de sources, en principe indépendantes les unes des autres :

- la liste des revues aidées par les deux organismes publics chargés de soutenir le développement et/ou le fonctionnement de revues SHS de langue française, le Centre National du Livre et le CNRS, soit respectivement 230 et 161 titres, sélectionnés par des experts ayant eu à apprécier la qualité de ces publications et de leur projet ;
- la liste des titres repris, pour chacune des disciplines qui nous concernent, dans les bases de données bibliographiques éditées par l'INIST, notamment dans la base de données Francis. En effet, même si l'INIST ne publie pas les critères conduisant l'Institut à sélectionner les titres repris dans ses bases, il apparaît évident que cette sélection doit être faite en évaluant, ne fut-ce qu'à titre informel, la qualité scientifique des publications concernées ;
- les listes établies récemment, notamment par le CNRS et par la Fondation pour la science, dans le but de repérer au moyen de méthodologies diverses (avis d'experts pour les études Jeannin et Lissart ; études bibliométriques pour l'étude Fleuret) les titres SHS à la notoriété ou à l'impact le plus élevé ;
- enfin la liste des revues reprises au catalogue des principales maisons d'édition (celles qui éditent au moins 3 titres repris sur les listes précédentes) ayant en charge la publication et/ou la diffusion de revues SHS. Ici aussi la sélection de ces titres a dû, en effet, être effectuée, à un moment ou à un autre, en fonction de la qualité, de l'impact ou de la diffusion de ces publications.

Comme le détaille le tableau suivant, la liste « initiale » établie en procédant de la sorte compte un peu plus de 2 000 titres.

Tableau XX – France – Constitution de la liste initiale

	Nbre. total de titres	Nbre. de titres apparaissant uniquement dans cette liste
Revue aidées par le CNL	230	116
Revue aidées par le CNRS	161	3

Revue(s) référencées par l'INIST	1 166	764
Revue(s) citées par l'enquête d'E. Fleuret	328	123
Revue(s) citées par l'enquête de M. Lissart	70	38
Revue(s) citées par l'enquête de Ph. Jeannin	538	271
Total intermédiaire		1 315
Autres revues shs de maisons publiant au moins 3 titres		218
Sous-total (titres n'apparaissant que dans une liste)		1 533
Revue(s) citées dans 2 ou plusieurs listes		482
Total		2 015

Sélection de la population à observer

La liste ainsi établie est évidemment loin d'être sans défaut. Il y a tout lieu de penser, au contraire, que le niveau de « bruit » est considérable, puisque les imperfections propres à chaque source – notamment la prise en compte de titres éventuellement non pertinents – ont, en quelque sorte, été additionnées.

Pour passer de cette liste « initiale » à une liste utilisable, ne reprenant, sur une base homogène, que les titres les plus significatifs et les plus pertinents, il s'agissait donc de « filtrer » ces 2 015 titres :

- nous avons tout d'abord ôté de la liste les titres que nous avons pu, après vérification, identifier comme morts et les publications arrêtées, bien qu'il s'agisse peut-être d'un arrêt provisoire ou temporaire ;
- nous avons ensuite supprimé de la liste les publications dont la périodicité apparaissait trop irrégulière (< 2 numéros par an). Nous avons ainsi renoncé à prendre en compte les revues annuelles, non en raison d'une appréciation négative de la qualité de ces titres, mais parce qu'il nous a semblé que le mode de fonctionnement et l'économie des publications annuelles étant très différents de ceux des trimestriels ou des semestriels, les questions relatives à leur mise en ligne doivent, se posent, elles aussi, en des termes spécifiques ;
- ont ensuite été ôtées les publications émanant d'organisations francophones mais publiées exclusivement en langue(s) étrangère(s)³¹ ; nous avons éliminé, en outre, les revues dont ni « l'éditeur intellectuel » ni le diffuseur ne sont européens (France – Suisse – Belgique) ;
- le dernier filtre portait enfin sur le caractère effectif de la diffusion de la revue en milieu universitaire. Nous n'avons ainsi retenu que les périodiques diffusés, selon la base SUDOC, dans au moins 30 bibliothèques françaises. On remarquera d'ailleurs que ce filtre a été de loin le plus sélectif, puisqu'il a contribué à éliminer près de 900 titres, soit quasiment la moitié des publications figurant sur la liste initiale.

³¹ Nous avons, par contre, retenu les revues bilingues, français-anglais, par exemple.

Tableau XXI – France – Population observée

	Nbre. total de titres
Liste initiale	2 015
Titres morts (publications arrêtées)	150
Publications à périodicité insuffisante (< 2 numéros/an)	310
Publications non francophones ou non européennes	124
Publications insuffisamment diffusées (< 30 bibl. – Source :SUDOC)	891
Total	540

TRAITEMENTS

Pour chacun des 540 titres retenus au travers de ces filtres successifs, les informations suivantes ont été recherchées :

- informations relatives au titre : ISSN, périodicité et, le cas échéant, langue(s) de publication autre(s) que le français ;
- discipline(s) (classement selon une nomenclature de 14 disciplines établie en recoupant la Classification Décimale Universelle (CDU) la Classification Dewey (CD), et classification de la Library of Congress (LC)³² ;
- nom et statut de « l'éditeur intellectuel », responsable de la rédaction et de la ligne éditoriale, et, le cas échéant, de « l'éditeur/diffuseur commercial », responsable de la diffusion, de la promotion et de la gestion des abonnements (groupe international de communication, maison d'édition nationale, privée ou éventuellement, publique, institution publique ou association – y.c. établissement d'enseignement ou de recherche, association savante, etc. –, et presses d'universités ou d'autres établissements d'enseignement supérieur) ;
- offre éventuelle en texte intégral sur l'Internet, type d'articles/de numéros concernés (numéros courants, numéros récents, archives lointaines), et politique d'accès au texte intégral (accès libre et gratuit, accès conditionnel) ;
- le cas échéant, type d'accès conditionnel (lien avec l'abonnement papier, *pay per view*, abonnement à la version électronique, licences de site sur des bouquets de revues) ;
- présence éventuelle d'un organisme tiers responsable de l'offre en texte intégral (portail).

Les titres ont donc été classés en trois catégories selon qu'ils sont ou non disponibles en ligne :

a) revues papier : aucune offre systématique en ligne

A l'intérieur de cette catégorie, figurent autant des périodiques n'ayant aucune présence en ligne, que des revues utilisant l'Internet à des fins exclusivement promotionnelles

³² Cf. annexe VIII

(présentation de la revue et de ses objectifs, des conditions d'abonnement, éventuellement du sommaire et des résumés, voire de l'un ou l'autre article, à titre exceptionnel) ;

b) revues « hybrides »

Il s'agit ici de publications présentant leurs articles, non seulement sous forme papier, mais également sous forme électronique. Seuls les titres donnant accès au texte intégral de manière systématique ou quasi-systématique (que ce soit pour les articles récents ou pour les archives) au moins pour une partie de leurs fonds, ont été repris sous cette catégorie ;

c) revue électroniques (« e-revues »)

Il s'agit ici de revues n'étant pas ou plus publiées sous forme papier, mais ayant fait le choix, délibéré ou contraint, du « tout électronique ».

Quand, pour un même titre, les articles étaient, en 2004 (période d'observation) proposés sur le site de deux ou plusieurs acteurs – par exemple à la fois sur le site de « l'éditeur intellectuel » et sur celui du « diffuseur commercial » – seul a été pris en compte, pour la diffusion en ligne, le site proposant le contenu le plus important.

LIMITES METHODOLOGIQUES

La liste ainsi établie n'a donc aucune prétention à l'exhaustivité. Elle reflète ce qu'on pourrait appeler « le cœur » des revues de sciences humaines et sociales de langue française : les plus importantes, les plus visibles, les plus habituellement validées et les mieux référencées. Mais le nombre général de revues est considérablement plus élevé ; parmi les titres existants que nous n'avons pu étudier, figurent manifestement des périodiques de très haute qualité scientifique, par exemple des annuels, que nous n'avons pas retenu parce que leur périodicité a donc été jugée insuffisante.

Il n'est pas exclu, en outre, que, bien qu'en principe indépendantes, les différentes sources que nous avons consultées s'appuient, au moins partiellement, l'une sur l'autre ; les confronter ne permet donc pas d'en limiter à coup sûr les imperfections. Il est probable, par exemple, que les titres les plus récents aient souffert de la méthodologie retenue et se retrouvent *de facto* sous-estimés dans la liste finale où se trouveraient, par contre, sur-représentés les titres « historiques », à longue antériorité. Par ailleurs, traiter de façon similaire des revues uniquement électroniques – qui ne sont pas nécessairement organisées autour de « numéros » et donc pas soumises à des conditions précises de périodicité, ou pour lesquelles la diffusion réelle ne peut être estimées par le nombre d'abonnements pris par les bibliothèques – et des revues papier (ou des revues hybrides, papier + électronique) pose de toute évidence des problèmes méthodologiques importants, problèmes que nous n'avons pu solutionner qu'imparfaitement.

On aura en tout cas à l'esprit, en prenant connaissance des résultats ci-dessous, que cette liste de 540 revues ne donne qu'une vision partielle de l'ensemble de l'offre de périodiques SHS de langue française ; elle est néanmoins suffisamment large et suffisamment diversifiée pour permettre d'en faire apparaître les caractéristiques principales, particulièrement en ce qui concerne la présence de ces publications sur le réseau.

État des lieux de l'offre de revues en sciences humaines et sociales

Les traitements effectués permettent, en tout cas, de faire apparaître les traits principaux de l'offre de revues SHS.

UNE OFFRE DE TITRES PARTICULIEREMENT ABONDANTE

La première caractéristique de l'offre de titres est d'abord son abondance, que certains trouvent même excessive. Même en se limitant aux publications les plus importantes – les plus légitimes, les mieux référencées, les plus diffusées – on relève plus de 500 titres. Au total, il y a en Europe, certainement plus de 1 200 titres vivants de sciences humaines et sociales.

La richesse de l'offre n'est d'ailleurs pas seulement quantitative ; le statut même des revues est très diversifié. On trouve ainsi, parmi les titres de la population observée, non seulement des revues des différentes disciplines SHS mais aussi des publications aux objectifs très variés : des revues de recherche, des revues de débats et des revues dites de « divulgation ».

UN PAYSAGE EQUILIBRE

Si pour ces 540 titres, le rôle « d'éditeur intellectuel » est très majoritairement (à hauteur de 80 %) assuré par une institution, un établissement d'enseignement ou une association savante, par contre, la fonction de diffusion – le rôle « d'éditeur commercial » – se répartit quasiment à parts égales entre acteurs publics et acteurs privés. Contrairement à ce que l'on peut observer dans le bassin linguistique anglophone et dans le domaine des STM, le poids des groupes de communication internationaux est, par contre, particulièrement réduit : il concerne moins d'une douzaine de publications.

Par contre, celui des maisons d'édition nationales ou de taille moyenne est lui, tout à fait significatif. On peut, en effet, considérer que ces sociétés diffusent 45 % des titres de la population observée.

Tableau XXII – France – Structure des revues SHS selon le statut du diffuseur

	Nbre. de titres	En %
Groupe international	11	2,0 %
Maison d'édition nationale	243	45,0 %
Institution	263	48,7 %
Presses universitaires	23	4,3 %
Total	540	100,0 %

UN PAYSAGE ATOMISE

Une autre spécificité du paysage francophone est l'extrême atomisation de l'offre en matière de diffusion de revues SHS. On peut ainsi considérer que la diffusion des 540 titres faisant partie de notre population de référence est assurée par plus de 300 acteurs différents (groupes de communication, maisons d'édition, P.U., institutions ou associations). L'acteur le plus important – les PUF – diffuse une quarantaine de titres, soit, au niveau international, à peine 2 % du nombre de publications d'Elsevier.

Cette forte atomisation de l'offre de revues SHS complexifie bien évidemment l'apparition d'une offre électronique cohérente et à haute valeur ajoutée. A l'exception éventuellement des PUF, aucun diffuseur n'a, en effet, la taille critique pour proposer seul une offre suffisamment attractive aux établissements de prêt, particulièrement aux établissements de prêt étrangers. Même la constitution de portails proposant une offre multi-diffuseurs et permettant de mutualiser les investissements nécessités par le numérique est rendue aléatoire par ce caractère très atomisé de l'offre, puisque, pour réussir, ces agrégateurs devraient nécessairement réussir à convaincre du bien-fondé de leur approche de multiples intervenants, aux statuts très divers.

Tableau XXIII – France – Concentration de l'offre de revues SHS

	Nbre de titres parmi la population observée	Proportion des 540 titres de notre population
1 ^{er} diffuseur (Presses Universitaires de France)	40	7,4 %
10 premiers diffuseurs	138	25,6 %
20 premiers diffuseurs	181	33,5 %
50 premiers diffuseurs	238	44,1 %

Présence des revues SHS sur l'Internet

IMPORTANCE DE L'OFFRE ELECTRONIQUE

Dans ce contexte, le plus étonnant n'est pas qu'une majorité de titres SHS ne soient pas proposés en ligne, c'est qu'une part significative de ceux-ci – environ un cinquième – le soient, alors même que le numérique (quand il vient s'ajouter et non remplacer la version papier d'une revue) renchérit les coûts de publication d'une manière quasiment semblable quelle que soit le nombre de lecteurs concernés ou la taille du bassin linguistique. De surcroît, on sait que la situation financière des revues francophones est nettement plus fragile que celle des publications anglo-saxonnes.

Tableau XXIV – France – Répartition des titres observés selon le support de diffusion

	Nbre. de titres parmi la population observée	En %
Papier uniquement	414	76,7 %
Revue hybrides (papier + électronique)	119	22,0 %
Électronique uniquement (e-revues)	7	1,3 %
Total	540	100,0 %

Malgré cela, à la fin du premier semestre 2004 (période d'observation de cette étude), sur les 540 titres analysés, 126 étaient proposés – au moins pour une partie de leur fonds – en ligne sur le réseau, soit 23,3 %.

Tableau XXV – France – Importance de l'offre électronique de revues SHS

	Groupe internat.	Éditeur français	Institution	Presses univ.	Total
Nbre de titres avec une version électronique de leurs numéros récents et courants	11	45	37	3	96
<i>Dont :</i>					
<i>N° récents et courants + archives ou archives lointaines</i>	0	3	0	0	3
Nbre de titres avec une version électronique pour les seules archives ou archives lointaines	0	14	13	3	30
Nbre de titres disponibles au moins partiellement sous forme électronique	11	59	50	6	126
<i>En %</i>	<i>8,7 %</i>	<i>46,8 %</i>	<i>39,7 %</i>	<i>4,8 %</i>	<i>100,0 %</i>

Tableau XXVI – France - Importance de l'offre électronique selon le type de diffuseur

	Groupe internat.	Éditeur français	Institution	Presses univ.	Total
Nbre de titres avec une version électronique de leurs numéros récents et courants	100 %	18,5 %	14,1 %	13,0 %	17,8 %
<i>Dont :</i>					
<i>N° récents et courants + archives ou archives lointaines</i>	0,0 %	1,2 %	0,0 %	0,0 %	0,6 %
Nbre de titres avec une version électronique pour les seules archives ou archives lointaines	0,0 %	5,8 %	4,9 %	13,0 %	5,6 %
% de titres disponibles au moins partiellement sous forme électronique	100,0 %	24,3 %	19,0 %	26,1 %	23,3 %
<i>En %</i>		<i>27,6 %</i>		<i>19,6 %</i>	

Ce pourcentage, certes vraisemblablement plus faible que ce que l'on pourrait observer dans les pays anglo-saxons, mais loin d'être négligeable, s'explique sans doute par la multiplicité des initiatives et des intervenants :

Les initiatives publiques, à objectif patrimonial

Quasiment un quart des titres proposés « en ligne », le sont pour leurs seules archives lointaines ; cette offre est la conséquence immédiate de deux initiatives publiques, Gallica et Persée, portées respectivement par la Bibliothèque Nationale de France – il s'agit de convertir en mode image des textes, revues et monographies, « tombés » dans le domaine public, c'est-à-dire généralement antérieurs à 1933 – et le Ministère de l'Éducation Nationale, dont l'objectif est de « rétroconvertir » progressivement, depuis leur premier numéro, une sélection de revues jugées à haute valeur scientifique.

En 2004, 18 titres étaient ainsi proposés sur Gallica et 7 sur Persée (à l'époque PresCript), alors que quelques autres revues présentaient leurs archives lointaines sur des sites internationaux, essentiellement sur ProQuest (5 titres).

En faisant exception des publications proposées ainsi sur le réseau pour leurs seules archives, majoritairement des revues diffusées par des institutions publiques ou par des presses universitaires, 96 titres disposent d'une offre électronique pour les numéros récents et courants (17,8 % des titres).

Les initiatives des groupes de communication internationaux

En ce domaine, ce sont sans nul doute les groupes de communication internationaux éditant ou diffusant des titres SHS français qui sont, et de loin, les plus actifs. Tous les titres diffusés par ces entreprises – c'est-à-dire, en fait, diffusés essentiellement par Elsevier – disposent d'une version électronique. Dans la plupart des cas, elle est intégrée à ScienceDirect ; les titres de psychologie se rapportant du domaine médical sont, en outre, proposés dans le cadre d'une offre thématique commercialisée par Elsevier France, e-consulte.

Les initiatives des diffuseurs français

Comme mentionné plus haut, on ne compte que 11 titres SHS français édités par des groupes internationaux parmi les 540 revues étudiées. La présence des acteurs globaux de la communication scientifique dans le secteur des revues SHS est donc trop faible pour pouvoir expliquer seule la présence de près d'une centaine de revues (européennes) de langue française en ligne, pour leurs numéros récents et courants.

Un autre facteur explicatif tient à la présence sur le réseau finalement assez significative – bien que sans doute insuffisamment visible – des revues diffusées par des maisons d'édition nationales. 45 titres diffusés par des éditeurs privés étaient, en effet, en 2004, disponibles sur le réseau. Dans la majorité des cas, cette diffusion s'effectue le site de l'éditeur (Fayard, Gallimard, Peeters Publ., Mouton de Gruyter) ou sur celui d'une maison apparentée (cas de Sedes – Armand Colin – Larousse), parfois aux côtés de titres STM (EDP, Hermès-Lavoisier Sciences, John Libbey, Médecine & Hygiène) ou juridiques (Francis Lefèbvre) ayant apparemment motivé ou rendu possible les investissements liés au numérique.

Dans une minorité de cas, la présence en ligne des revues des éditeurs privés s'effectue sur un site portail, étranger (ProQuest, Ingenta, notamment quand le diffuseur de la revue est une maison étrangère), ou plus rarement francophone (présence des titres L'Harmattan sur e-montaigne et présence, dans la population observée, de deux titres de diffuseurs privés sur revues.org).

Les initiatives des institutions publiques et des presses universitaires

Quasiment 40 % des revues francophones dont les numéros récents et courants sont proposés en ligne sont diffusées par des acteurs publics ou par des organisations sans but lucratif (institutions ou associations). Dans la très grande majorité des cas, cette diffusion s'effectue sur le site même de l'institution ou de l'association, sans restriction d'accès (cf. *infra*).

En comparaison, la politique des presses universitaires apparaît nettement en retrait. Dans notre échantillon, seuls 3 titres diffusés par des P.U. sont ainsi proposés en texte intégral sur le réseau, pour leurs numéros courants et récents. Cette relative frilosité contraste en tout cas à ce que l'on peut observer pour les archives lointaines. Alors que, de tous les acteurs en charge de la diffusion de revues SHS, les presses universitaires sont, en effet, les plus prudents à proposer en ligne leurs numéros récents ou courants, la situation est tout à fait inverse pour les archives lointaines, ceci étant sans doute dû à la fois au fait que de nombreux titres édités par des P.U. sont, dans leur discipline, des titres « historiques » pour lesquels les archives revêtent un intérêt particulier, et au fait que les presses universitaires sont apparues comme des partenaires « naturels » lors de la mise en place, par les pouvoirs publics, de portails publics à vocation patrimoniale.

DES POLITIQUES D'ACCES CONTRASTEES

Le plus remarquable en ce qui concerne la présence des revues françaises sur l'Internet, n'est donc pas le caractère particulièrement timide de l'offre - de ce point de vue, la situation est bien meilleure, par exemple, qu'en Espagne - c'est plutôt son caractère éclaté et hétérogène.

Le développement par de nombreuses maisons et institution/associations de solutions propres ne nuit pas ainsi uniquement à la visibilité des articles ; il empêche aussi, faute de mutualisation des coûts, l'apparition d'une offre qualitativement efficace, à hauteur, en termes de fonctionnalités ou de présentation, de ce qui peut être proposé par les acteurs anglo-saxons pour les revues qu'ils éditent. Rares sont, par exemple, les revues à pouvoir être consultées à la fois en HTML et en PDF, avec des hyperliens internes et externes, des images et des tableaux de bonne qualité, des articles disposant d'un numéro d'identification digital (D.O.I.), etc.

Cette hétérogénéité caractérise aussi les conditions mêmes d'accès au texte intégral des articles :

Archives anciennes : le modèle du libre

Pour les archives anciennes, le libre accès au texte intégral semble s'imposer comme le modèle dominant. C'est en tout cas celui qui a été retenu pour Gallica et pour Persée. Pour 28 des 33 titres dont les archives anciennes (ou une partie d'entre elles) sont

accessibles sur le réseau, celles-ci sont donc proposées en accès libre et gratuit pour tout internaute.

Les seuls contre-exemples à ce modèle largement dominant sont ceux de quelques titres, généralement diffusés par des maisons privées (Belin, Klincksieck, Ophrys, etc.) qui sont proposés, dans le cadre de bouquets, sur des portails anglais (ProQuest) ou américain (Jstor).

Tableau XXVII – France – Conditions d'accès aux archives

Type d'accès aux archives (+ de 7 ans) ou aux archives lointaines (< 1935)	Nbre. de titres	En %
Accès libre	28	84,8 %
Accès payant	5	15,2 %
Total	33	100,0 %

Numéros récents et courants : la fracture public/privé

En ce qui concerne l'accès aux numéros récents et courants, par contre, aucun modèle ne semble émerger nettement. Un peu plus de 40 % des titres sont proposés en accès libre (avec ou non « embargo » sur les numéros récents et courants), et un peu moins de 60 % en accès conditionnel ou payant. Mais, de ce point de vue, les approches sont très différentes selon le statut des diffuseurs. Sauf exception, les diffuseurs publics (institutions et associations) proposent, en effet, leurs titres en accès libre (pour 5 titres, avec « embargo » sur les numéros récents et courants). Pour les (rares) titres diffusés par des P.U., la tendance est encore plus nette puisque toutes leurs revues proposées en texte intégral sont disponibles en accès libre, avec ou sans « embargo », cette politique étant notamment suivie pour les publications proposées sur revues.org. Cette stratégie, rendue sans doute possible par le fait que l'équilibre économique des publications diffusées s'impose moins directement aux institutions publiques qu'aux maisons d'édition privées, présente le double avantage de favoriser l'exposition (notamment le référencement) des textes sur le réseau et leur circulation, tant en France qu'à l'étranger.

Tableau XXVIII – France – Type d'accès aux numéros récents et courants selon le type de diffuseur

Nbre. de revues	Accès libre	Accès libre avec embargo sur les derniers n ^{os} .	Accès condit.	Total
Groupe international	0	0	11	11
Éditeur français	3	4	38	45
Institution	26	5	6	37
Presses universitaires	1	2	0	3
Total	30	11	55	96

Tableau XXIX – France – Type d'accès aux numéros récents et courants selon le type de diffuseur

En %	Accès libre	Accès libre avec embargo sur les derniers n ^{os} .	Accès conduit.
Groupe international	0,0 %	0,0 %	100,0 %
Éditeur français	6,7 %	8,9 %	84,4 %
Institution	70,3 %	13,5 %	16,2 %
Presses universitaires	33,3 %	66,7 %	0,0 %
Ensemble	31,3 %	11,5 %	57,3 %

Inversement, dans plus de neuf dixième des cas, les titres diffusés par des maisons privées, qu'il s'agisse de groupes internationaux ou de maisons nationales, sont en accès conditionnel. Dans plus d'un cas sur deux, l'accès au texte intégral est alors simplement lié à l'abonnement papier. Quelques sites (Gallimard, Hermès-Lavoisier) ont, par ailleurs, opté exclusivement pour le *pay-per-view*. On retiendra surtout que la formule d'accès, qui s'est quasiment imposée comme la norme pour les revues anglophones en accès conditionnel – la vente de licences de sites pour un montant annuel forfaitaire – n'est appliquée (pour les numéros récents et courants) que pour 16 titres de langue française, essentiellement ceux édités par Elsevier ou par une autre maison étrangère (Cambridge University Press). Parmi les portails francophones multi-éditeurs, seul e-montaigne propose, actuellement, un modèle similaire, mais avec un succès limité. Et le seul diffuseur à l'avoir appliqué sur son propre site (de même que *via* Ingenta) est une grande organisation internationale, l'OCDE, qui a désormais recours au modèle de la licence autant pour ses publications en français qu'en anglais (site sourceocde).

Tableau XXX – France – Mode d'accès conditionnel aux numéros récents et courants

	Nbre. de titres	En %
Uniquement lien avec l'abonnement papier	29	52,7 %
Uniquement paiement à l'article (<i>pay-per-view</i>)	8	14,5 %
Uniquement abonnement électronique (titre par titre)	2	3,6 %
Licence de site sur un bouquet de revue (+ éventuellement lien avec l'abonnement papier et/ou PPV)	16	29,1 %
Total	55	100,0 %

Les initiatives publiques

L'intervention des pouvoirs publics vis-à-vis du secteur de l'édition scientifique peut, concernant le développement de l'offre numérique, prendre deux formes distinctes :

- soit celle d’une aide aux initiatives issues des éditeurs et organismes en charge de ces publications ;
- soit celle d’une intervention directe dans la mise en place de nouvelles initiatives, l’État jouant alors lui-même le rôle d’opérateur.

Les deux formes apparaissent complémentaires : la première est réservée aux cas où le secteur et le contexte économique permettent l’éclosion d’initiatives d’acteurs individuels, la seconde ayant sa raison d’être dans le cas contraire. Le rapide tout d’horizon qui suit confirme globalement cette répartition.

LES AIDES PUBLIQUES A LA NUMERISATION

Les aides du CNL et du CRNS

Deux acteurs publics interviennent de façon marquante dans l’économie des revues scientifiques de langue française.

D’une part, le Centre National du Livre, dont la vocation est de soutenir la chaîne du livre dans ses différentes composantes. L’aide au secteur des revues fait évidemment partie de cette mission : environ 450 revues de langue française dont la moitié de publications SHS, reçoivent une aide directe du CNL, ce qui fait de cette institution un acteur essentiel de l’économie de ce secteur.

D’autre part, le Centre National de la Recherche Scientifique. Le CNRS intervient en faveur des revues scientifiques non seulement par des aides directes mais également en mettant à disposition de certaines de ces publications des personnels (notamment des ingénieurs techniques et administratifs) dont il assure la rémunération, contribuant ainsi grandement à l’équilibre de leur gestion.

Ces aides directes et en fonctionnement, même si elles ne visent pas spécifiquement la mise en ligne des revues, constituent pourtant un apport essentiel sans lequel peu des initiatives existantes, qu’elles émanent d’éditeurs privés ou d’organismes de recherche, auraient pu voir le jour.

Le dispositif d’aide à la rétroconversion du CNL

Depuis quelques années, un dispositif d’aide spécifique a en outre été mis en place, par le Centre National du Livre. Il vise à soutenir les projets de « rétroconversion » c’est-à-dire de conversion rétrospective des revues destinés à leur mise en ligne sur Internet ou à leur diffusion sous forme de CD-ROM. Cette aide, qui couvre jusqu’à 50 % des coûts de rétroconversion, est destinée à des projets susceptibles, à terme, de trouver un équilibre financier.

LES PROJETS DE PORTAILS « PATRIMONIAUX »

La mise en ligne de fonds patrimoniaux des revues de sciences humaines est typiquement un des domaines où, eu égard aux coûts de traitement et à la taille du public visé, il est sans doute difficile de concevoir un modèle économique attractif pour des investissements privés. Pourtant, il s’agit d’un secteur aux enjeux non négligeables en termes culturels et

scientifiques. C'est pourquoi les pouvoirs publics ont décidé d'intervenir directement dans des projets dits « patrimoniaux », d'une part avec Gallica, le portail patrimonial généraliste mis en place, depuis plus d'une décennie, par la Bibliothèque Nationale de France, puis, plus récemment, avec le projet Persée, destiné spécifiquement à la rétroconversion des revues SHS.

La BNF et le site Gallica

Avec Gallica, la Bibliothèque Nationale de France s'est affirmée depuis de nombreuses années comme le principal acteur public pour la numérisation de fonds éditoriaux à vocation patrimoniale. Parmi les 70 000 ouvrages disponibles sur le site Gallica, majoritairement en mode image, on compte plus de 700 revues, tous domaines confondus, qui sont en général numérisées depuis le numéro le plus ancien. C'est le cas notamment de 18 revues de notre corpus.

Conformément à sa mission patrimoniale, Gallica offre un accès libre et gratuit à l'ensemble des textes. Seuls les contenus passés dans le domaine public (publiés avant 1935) sont disponibles en ligne. Le programme de numérisation s'étend toutefois bien au-delà, avec notamment la numérisation rétrospective de certaines revues en mode texte (par exemple la *Revue de Synthèse*), y compris pour les numéros dont la publication reste soumise à autorisation des ayants droit.

Le projet Persée

Lancé par le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement et de la recherche, le projet Persée (anciennement PreScript) a pour objet la numérisation rétrospective des archives d'une sélection de revues de sciences humaines et sociales, pour une diffusion de ce patrimoine en accès libre et gratuit.

Conformément à l'appel d'offre initial lancé par la Direction de la Recherche (Sous-direction des Bibliothèques), le consortium en charge de ce projet rassemble uniquement des acteurs publics : l'Université Lyon 2, la Maison de l'Orient et de la Méditerranée et l'Université de Nice Sophia-Antipolis, associées à l'ENS (LSH) de Lyon et, pour la partie informatique, au Centre Informatique National de l'Enseignement Supérieur.

La sélection initiale a porté sur 7 revues, qui sont en ligne en mode image sur le site www.persee.org. A ce jour les numéros les plus anciens mis en ligne datent d'une vingtaine d'années, mais l'idée est de présenter intégralement les fonds des périodiques sélectionnés, depuis leurs premiers numéros des revues jusqu'à la fin des années 90. Par ailleurs, le nombre de revues concernées devrait augmenter progressivement puisque l'ambition des promoteurs est de rassembler, à terme, 250 revues sur ce portail.

D'un point de vue technique, un des points distinctifs du projet Persée est qu'il associe à la numérisation en mode image une reconnaissance de caractères permettant une recherche plein texte, et une structuration XML des données bibliographiques conformes à la DTD EruditArticle. Un accord d'interopérabilité avec le portail québécois Erudit, partenaire de ce projet, a d'ailleurs été conclu.

LES PORTAILS PORTANT SUR LES NUMEROS COURANTS ET RECENTS

Outre ces deux grands projets patrimoniaux, les acteurs publics interviennent également, par le biais d'initiatives diverses, pour offrir à certaines revues la possibilité de diffuser en ligne leurs contenus récents et courants selon un modèle fondé exclusivement sur la gratuité d'accès. L'acteur historique dans ce domaine est le portail Revue.org, rejoint plus récemment par l'initiative Revel@Nice.

Revue.org

Depuis plusieurs années l'équipe de Revue.org, issue de l'Université d'Avignon, propose à des revues sélectionnées par un comité scientifique un modèle de mise en ligne fondée sur l'idée d'« appropriation ». L'approche choisie est en effet d'inciter les équipes rédactionnelles des revues à s'approprier l'outil informatique plutôt que de s'en dessaisir au profit d'opérateurs extérieurs. Pour les aider dans cette démarche, les promoteurs de Revue.org ont développé un logiciel, *Lodel*, qui permet aux rédactions des revues de mettre elles-mêmes en ligne leurs articles en texte intégral structuré. La diffusion s'effectue au format HTML, avec des possibilités de recherche et de navigation étendues.

Le modèle du portail est celui de l'accès gratuit. Pour la plupart des revues, les numéros courants et récents ne sont toutefois pas disponibles en texte intégral : seuls les résumés et mots-clés des articles sont consultables afin de ne pas fragiliser la distribution papier de ces numéros (la majorité de ces revues pratiquant la double publication). Seuls les articles au-delà de cette « barrière mobile » (variable selon les revues) sont en accès libre.

A ce jour, le portail Revue.org rassemble une quarantaine de revues, et devrait s'agrandir dans les années à venir, des accords continuant d'être signés. Toutefois, seules 8 de ces revues font partie du corpus sélectionné dans le cadre de notre étude.

Revel

Le portail *Revel*, créé par l'Université de Nice Sophia-Antipolis, vise à l'origine à promouvoir la recherche universitaire niçoise en donnant aux chercheurs un outil simple de mise en ligne des résultats de leurs travaux. Conçu comme un outil mis à la disposition des chercheurs plus que comme un projet éditorial ou scientifique, le site rassemble une dizaine de revues d'origine essentiellement locale (1 revue figurant dans le cadre de notre corpus). La mise en ligne est effectuée par les rédactions des revues elles-mêmes, en utilisant également le logiciel *Lodel*.

Là aussi, le modèle choisi est celui de la gratuité, le plus souvent après une « barrière mobile » d'environ une année.

Inist (i-revues et sinedie)

L'Institut de l'Information Scientifique et Technique (INIST), qui a acquis un réel savoir-faire dans l'édition et la commercialisation de bases de données bibliographiques avec des projets comme *Francis* et *Pascal*, a voulu également se positionner, dans le prolongement de ses activités, comme agrégateur de revues souhaitant proposer leurs articles en texte intégral sur le réseau. Dans ce cadre, il a développé deux projets : *i-revues* (3 revues de notre corpus), qui rassemble huit revues, dont les articles sont disponibles en mode PDF ou images. Les données bibliographiques, structurées selon la norme Dublin Core, permettent

une recherche – seulement à l'intérieur d'une même revue – sur les titres, auteurs, mots-clés et résumés d'articles. Un autre projet, plus récent, s'inscrit, rassemble, lui, 3 revues SHS.

Par rapport aux initiatives précédentes, une des spécificités des projets portés par l'INIST est de ne pas s'inscrire exclusivement dans la perspective de l'accès gratuit, puisque les publications présentées peuvent décider, si elles le souhaitent, de limiter l'accès aux articles à leurs abonnés.

Cens

C'est donc dans un contexte déjà caractérisé par plusieurs initiatives privées et par de nombreux projets publics – peut-être insuffisamment visibles au regard des investissements consentis – qu'a été annoncé, en février 2005, le projet CENS.

Inscrit dans le cadre d'une initiative encore plus ambitieuse – Adonis – concernant non seulement les revues mais l'ensemble des publications SHS, le projet CENS, appuyé par la Direction SHS du CNRS, a lui-même rassemblé des moyens financiers importants. On parle de 10 millions d'euros sur une période de 10 ans. L'objectif consiste, en effet, à rassembler à terme 250 revues, soit plus que les revues bénéficiant d'aides directes du CNRS, selon un schéma technique proche de celui d'Erudit avec lequel a été passé un accord de transfert de savoir-faire. Par contre, les conditions d'accès au contenu, particulièrement aux numéros récents et courants (les archives devant semble-t-il être placées en accès libre), et les relations envisagées avec les autres projets publics et privés de langue française n'ont pas encore été rendues publiques.

ANNEXES

Annexe I – Espagne – Informations complémentaires sur les revues annuelles

Les *publications annuelles*, au nombre de 586, sont réparties par matières comme suit :

Anthropologie, Ethnologie :	10
Archéologie, préhistoire :	30
Art :	12
Sciences de gestion des bibliothèques et des archives :	3
Sciences politiques :	1
Droit, Sciences juridiques :	16
Économie :	4
Éducation :	23
Études départementales :	24
Philosophie :	17
Géographie :	19
Histoire :	43
Linguistique et Littérature :	74
Multidisciplinaires :	18
Psychologie :	7
Sociologie :	10

De toute évidence, l'élimination des revues annuelles affecte principalement des disciplines telles que l'Histoire, l'Archéologie et, tout particulièrement, la Linguistique et la Littérature. De ce total de 586 revues, 36 ont été admises dans le Catalogue Latindex, ce qui confirme, pour ce sous-ensemble, leur sérieux et leur qualité éditoriale. En outre, les revues citées ci-dessous font partie de la proposition remise à l'ESF en vue de leur intégration dans le ECIH :

Anuario Musical

Artigrama

Anales de Historia contemporánea

Anuario de estudios filológicos

Caesaraugusta
Chronica Nova
Dynamis
Dicenda. Cuadernos de filología hispánica
Didáctica de las Ciencias Experimentales y Sociales
Empuries
Espacio, Tiempo y Forma. Historia Medieval
En la España Medieval
Edad Media. Revista de historia
Edad de Oro
Florentia Iliberritana
Gladius
Historia de la Educación. Revista interuniversitaria
Ilu. Revista de Ciencias de las Religiones
Links & Letters
Locus Amoenus
Lucentum
Mayab
Myrtia
Minerva
Manuscripts. Revista d'Historia Moderna
Miscellanea. A Journal of English and American Studies
Musiker
Números
Polis
Qurtuba. Estudios Andalusíes
Revista de Antropología Social
Studia Histórica. Historia Contemporánea
Saguntum
Semata
Signo
Tropelías
Verba
Zephyrus

Nous pensons que, lors de futures approximations, il conviendra de considérer du moins les meilleures revues de la catégorie « publications annuelles ». En effet, sans cela, le panorama de l'édition de revues scientifiques du domaine des Sciences humaines et sociales sera très largement amputé, du moins dans le cas de l'Espagne.

*Annexe II – Espagne – Revues acceptées dans le
« Catalogue Latindex » (sauf revues annuelles)*

Actas españolas de psiquiatría
Ágora
Alambique
Al-Qantara. Revista de Estudios Árabes
Ambitos. Revista andaluza de comunicación
América Latina, Hoy. Revista de Ciencias Sociales
Análisis y Modificación de Conducta
Ansiedad y estrés
Anuario de Estudios Americanos
Anuario de Estudios Medievales
Anuario de Psicología
Aportes. Revista de historia contemporánea
Applied econometrics and international development
Apuntes de psicología
Apunts. Educacion física y deportes
Archivo Español de Arqueología
Archivo Español de Arte
Archivos de psiquiatría
Arenal
Ars Pharmaceutica
Asclepio. Revista de Historia de la Medicina y de la Ciencia
Athenea Digital
Aula Abierta
Berceo
Biblio 3W
BiD
Boletín de Estudios Económicos
Boletín de la Asociación de Geógrafos Españoles
Bordón
C&E. Cultura y Educación
Ciencia psicologica
Ciriec-España. Revista de economía pública, social y cooperativa
Ciudad y Territorio. Estudios territoriales
Clínica y Análisis Grupal
Clínica y Salud
Cognitiva
Comunicación y Sociedad
Comunicar: Revista científica iberoamericana de comunicación y educación
Contextos
Cuadernos de Ciencias Económicas y Empresariales
Cuadernos de economía y dirección de la empresa

Cuadernos de Geografía. Universidad de Valencia
Cuadernos de relaciones laborales
Cuadernos de turismo
Daimon. Revista de Filosofía
Documents d'Anàlisi Geogràfica
Economía agraria y Recursos naturales
Economía Industrial
El Profesional de la Información
Emerita. Revista de Lingüística y Filología Clásica
Enrahonar. Cuadernos de Filosofía
Eria
Esic-Market
Estadística Española
Estudios de economía aplicada
Estudios de Psicología
Estudios de Sociolingüística
Estudios Económicos de Desarrollo Internacional
Estudios económicos regionales y sectoriales
Estudios Geográficos
Eufonia. Didáctica de la música
Faventia
Filología Neotestamentaria
Forinf@
Frenia. Revista de Historia de la Psiquiatría
Gestión hospitalaria
Hacienda Pública Española
Hispania
Hispania Sacra
Historia Actual ON-line
Historia Agraria
Historia Contemporanea
Historia, Antropología y Fuentes Orales
Infancia y Aprendizaje
Información Comercial Española. ICE. Revista de Economía
Informaciones Psiquiátricas
Inguruak. Revista Vasca de sociología y Ciencia Política
Instituciones y desarrollo
Interactive Educational Multimedia
International Journal of Clinical and Health Psychology
Intersubjetivo
Intervencion psicosocial
Investigación en la escuela
Investigaciones Económicas
Investigaciones europeas de dirección y economía de la empresa
Iris. Boletín de la Red Nacional de I+D
Isegoria
Item. Revista de Biblioteconomía i Documentació
Llull. Boletín de la Sociedad Española de Historia de las Ciencias
Papers. Revista de Sociología

Pedagogía social. Revista Interuniversitaria
Pirineos
Pixel-Bit. Revista de Medios y Educación
Política y sociedad
Psicologemas
Psicología Conductual
Psicología educativa
Psicología política
Psicológica
Psicopatología
Psicothema
Psiquis
RED. Revista de educación a Distancia
REVESCO. Revista de Estudios Cooperativos
Revista asturiana de economía
Revista complutense de educación
Revista de Administración Sanitaria Siglo XXI
Revista de Ciencias de la Educación (Madrid. 1970)
Revista de contabilidad
Revista de derecho y genoma humano
Revista de Dialectología y Tradiciones Populares
Revista de economía aplicada
Revista de economía mundial
Revista de Economía y Empresa
Revista de Enseñanza Universitaria
Revista de Filología Española
Revista de Filosofía
Revista de Fomento Social
Revista de Historia de la Psicología
Revista de Indias
Revista de la Asociación Española de Neuropsiquiatría
Revista de Literatura
Revista de logopedia, foniatría y audiología
Revista de Obras Públicas
Revista de psicodidáctica
Revista de psicología del deporte
Revista de Psicología del Trabajo y de las Organizaciones
Revista de Psicología General y Aplicada
Revista de Psicología Social
Revista de psicología social aplicada
Revista de psicología universitat tarraconensis
Revista de psicopatología y psicología clínica
Revista de Teledetección
Revista Electr. de Investigación y evaluación educativa. RELIEVE
Revista electrónica de Investigación Psicoeducativa
Revista Empresa y Humanismo
Revista española de ciencia política
Revista española de desarrollo y cooperación
Revista Española de Documentación Científica

Revista española de drogodependencias
Revista española de estudios agrosociales y pesqueros
Revista española de financiación y contabilidad
Revista española de investigación de marketing ESIC
Revista española de investigaciones sociológicas
Revista Española de Medicina Legal
Revista española de neuropsicología
Revista española de orientación y psicopedagogía
Revista Española de Pedagogía
Revista galega de Economía
Revista Galega de Psicopedagogía
Revista Galega do Ensino
Revista General de Información y Documentación
Revista Iberoamericana de Discurso y Sociedad.
Revista Iberoamericana de Educación
Revista Internacional de Filosofía Política
Revista Internacional de los Estudios Vascos
Revista internacional de psicología y terapia psicológica
Revista Internacional de Sociología
Revista Latinoamericana de Tecnología Educativa
RIE. Revista Investigación Educativa
RIED. Revista iberoamericana de educación a distancia
RILCE. Revista de Filología Hispánica
Scire. Representación y Organización del Conocimiento
Scripta Nova
Sefarad
Sistema. Revista de Ciencias Sociales
Sociología del Trabajo
The International Journal of Digital Accounting Research
Theoria
Trabajos de Prehistoria
TsT. Transportes, servicios, y telecomunicaciones. Rev. de Historia
Zer. Revista de Estudios de Comunicación

*Annexe III – Espagne – Revues espagnoles proposées
pour la création de l'Index Européen (European
Science Foundation, revues annuelles exclues)*

Alambique
Al-Qantara. Revista de Estudios Árabes
Analecta Malacitana
Análisis y Modificación de Conducta
Ansiedad y estrés
Anuario de Estudios Americanos
Anuario de Estudios Medievales
Anuario de Psicología
Apunts. Educacion física y deportes
Arbor
Archivo Español de Arqueología
Archivo Español de Arte
Archivo Hispalense
Arenal
Ars Pharmaceutica
Asclepio. Revista de Historia de la Medicina y de la Ciencia
Aula Abierta
Ayer
Bordón
Clínica y Salud
Cognitiva
Cuadernos Hispanoamericanos
Daimon. Revista de Filosofía
Emerita. Revista de Lingüística y Filología Clásica
Enseñanza de las Ciencias. Revista de Investigación y Experiencias Didácticas
Faventia
Filología Neotestamentaria
Gerión
Hispania
Hispania Sacra
Historia Agraria
Historia Contemporánea
Historia Social
Historia, Antropología y Fuentes Orales
Iber. Didáctica de las ciencias sociales, geografía e historia
Infancia y Aprendizaje
Isegoria
LEA. Lingüística Española Actual
Llull. Boletín de la Sociedad Española de Historia de las Ciencias

Nassarre. Revista Aragonesa de Musicología
Pensamiento. Revista de Investigación e Información Filosófica
Psicología Conductual
Psicothema
Reales Sitios
Revista de Ciencias de la Educación
Revista de Demografía Histórica
Revista de Dialectología y Tradiciones Populares
Revista de Filología Española
Revista de Filosofía
Revista de Historia Económica
Revista de Historia Industrial
Revista de Indias
Revista de Literatura
Revista de Occidente
Revista de Psicología del Trabajo y de las Organizaciones
Revista de Psicología General y Aplicada
Revista de Psicología Social
Revista española de orientación y psicopedagogía
Revista Española de Pedagogía
Revista Internacional de Filosofía Política
RIE. Revista Investigación Educativa
RILCE. Revista de Filología Hispánica
Sefarad
Suma
Theoria
Trabajos de Prehistoria

*Annexe IV – Espagne – Typologie des
éditeurs/diffuseurs des revues espagnoles du corpus de
l'étude.*

(Le nombre de revues éditées est indiqué entre parenthèses)

Universités publiques (85 revues diffusées)

Escuela Universitaria del Profesorado de EGB de Melilla (1)

Universidad Autónoma de Barcelona (6)

Universidad Autónoma de Madrid (2)

Universidad Carlos III de Madrid (2)

Universidad Complutense de Madrid (8)³³

Universidad de La Coruña, Dep. Psicología Evolutiva y de la Educación (1)

Universidad de Almería (2)

Universidad de Barcelona (9)

Universidad de Córdoba, (1)

Universidad de Extremadura (1)

Universidad de Granada (4)

Universidad de Huelva (3)

Universidad de La Laguna. Tenerife (1)

Universidad de las Islas Baleares (1)

Universidad de León (1)

Universidad de Málaga (2)

Universidad de Murcia (5)

Universidad de Oviedo (2)

Universidad de Salamanca (2)

Universidad de Santiago de Compostela (4)

Universidad de Sevilla (3)

Universidad de Valencia (6)

Universidad de Valladolid (1)

Universidad de Vigo (1)

Universidad de Zaragoza (4)

Universidad del País Vasco (5)

Universidad Nacional de Educación a Distancia (UNED) (5)

Universidad Rovira i Virgili (1)

Universidades de: Andalucía, Huelva, Granada; Almería; Cádiz; Córdoba; Jaén; Málaga, Sevilla (1)

³³ La UCM publie 49 revues, dont 6 en Sciences expérimentales. Des 43 revues en Sciences Sociales et Humaines, 37 ont une périodicité annuelle

Instituts de recherche et sociétés scientifiques (85 revues diffusées)

Asociación de Historia Actual (1)
AEEADE. Asoc. de Estudio Euro-Americanos de Desarrollo Económico (1)
Asoc. Española de Psicología Conductual (1)
Asoc. Europea de Economía y Dirección de Empresa (AEEDEM) (1)
Asociación Asturiana de Estudios Económicos (1)
Asociación Científica de Economía y Dirección de la Empresa (1)
Asociación cultural Al-Mudayna (1)
Asociación de Demografía Histórica (1)
Asociación de Economía Aplicada (1)
Asociación de Estudios Cooperativos (AECOOP) (1)
Asociación Española de Ciencia Política y de la Administración (1)
Asociación Española de Contabilidad y Administración de Empresas (1)
Asociación Española de Economía Agraria (1)
Asociación Española de Estudio en Drogodependencias (1)
Asociación Española de Neuropsiquiatría (1)
Asociación Española de Orientación y Psicopedagogía (1)
Asociación Europea de Dirección y Economía de la Empresa (1)
Asociación Psicológica Iberoamericana de Clínica y Salud (1)
Centro de Estudios Borjanos (1)
Centro de Estudios e Investigación San Isidoro (1)
Centro de Estudios Políticos y Constitucionales (3)
Centro Internacional de Investigación e Información sobre la Economía Pública, Social y Cooperativa (1)

Consejo Superior De Investigaciones Científicas (CSIC) (24)

*CSIC, Escuela de Estudios Hispanoamericanos (1)
*CSIC, Inst. de Economía y Geografía (1)
*CSIC, Instituto de Filología(4)
*CSIC, Instituto de la Lengua Española (2)
*CSIC, Instituto de Economía y Geografía (1)
*CSIC, Instituto de Estudios Sociales Avanzados-Andalucía (1)
*CSIC, Instituto de Filosofía (1)
*CSIC, Instituto de Historia (8)
*CSIC, Instituto Pirenaico de Ecología(1)
*CSIC, Serv. de Publicaciones (1)
*CSIC. CINDOC (1)
*CSIC, Red IRIS (1)
*CSIC, Institut Milá i Fontanals, Dpto.Estudios Medievales (1)
Eusko Ikaskuntza. Soc. de Estudios Vascos (1)
Federación Española de Asociaciones de Psicología (1)
Instituto Calasanz de Ciencias de la Educación (1)
Institut Catolic d'Estudis Socials de Barcelona (1)
Institut de Antropología de Barcelona (1)
Instituto. de Estudios Fiscales(1)
Instituto de Historia y Cultura Naval, Museo Naval (1)
Instituto Nacional de Investigaciones Agrarias (1)
Instituto Salazar y Castro (1)

Institución Fernán González(1)
Institución Fernando el Católico (1)
Institución Príncipe de Viana (3)
Instituto de Estudios Económicos (1)
Instituto de Estudios Gienenses (1)
Instituto de Estudios Riojanos (1)
Instituto de Estudios Internacionales y Europeos Francisco de Vitoria (1)
Instituto de Sociología Aplicada (1)
Instituto Europeo de Iniciativas Educativas (1)
Moneda y Crédito (1)
Museo e Institución Camón Aznar (1)
Psicologemas (1)
Quipú. Inst. de Formación en Psicoterapia Psicoanalítica y Salud Mental (1)
Real Academia Alfonso X El Sabio (1)
Real Academia de Bellas Artes de San Fernando (1)
Real Academia de Córdoba de Ciencias, Bellas Letras y Nobles Artes (1)
Real Academia de la Historia (1)
Real Academia de la Lengua Vasca - Euskaltzaindia (1)
Real Academia Española (1)
Real Soc. Bascongada de Amigos del País (1)
Sociedad Española de Historia de la Farmacia (1)
Sociedad Española de Pedagogía (1)
Real Sociedad Geográfica (1)
Sociedad Menéndez Pelayo Cultural (1)
Soc. Valenciana de Psicología Social (1)
Sociedad Española de Estudios Clásicos (1)
Sociedad Española para el Estudio de la Ansiedad y el Estrés (1)

Editeurs commerciaux (53 revues diffusées)

Agrícola española (1)
Alpe editores (1)
Alta Dirección S.A. (1)
Arco Libros (1)
Civitas S.A. (3)
Croquis editorial (1)
Diada editores (1)
EDERSA (2)
Ediciones clásicas Marta (1)
Ediciones Doyma, S.L. (2)
EDISA (1)
Editec@red (1)
EDITEPSA (1)
Editorial Actas (1)
Editorial Afers (1)
Editorial Galaxia (1)
Editorial Garsi (1)
Editorial Graó (3)
Editorial Guadalimar (1)

Editorial Praxis (1)
Editorial Promolibro (2)
Editorial Siglo XXI (1)
Gaceta Fiscal (1)
Icaria ediciones (1)
Información y Revistas S.A. (1)
Insula, Librería, Ediciones y Publicaciones (1)
La Ley (6)
La Ley actualidad S.A.(1)
L'Avenç S.A. (1)
Librería editorial Bosch(1)
Marcial Pons Editor (1)
Primer Acto Ediciones (1)
PROGRESA / GRUPO PRISA (1)
Publicaciones de estética y pensamiento (1)
Punto editorial S.A.(1)
Revista General de Derecho (1)
STM Editores, S.A (1)
Sweets-España (2)
Zugarto ediciones (1)

Universités privées (30 revues diffusées)

Colegio de San Estanislao (1)
Colegio Teológico Felipe SCIO (1)
ESIC.Escuela Superior de Gestión Comercial y Marketing (2)
Estudio Teológico Agustiniiano (1)
Fac. de Teología de Catalunya, Inst. de Teología Fundamental (2)
Fac. de Teología de San Vicente Ferrer (1)
Fac. de Teología del Norte de España (3)
Facultad de Derecho Canónico(1)
Facultad de Teología de San Esteban (1)
Facultad de Teología San Damasco (1)
Instituto Martin de Azpilicueta. Facultad de Derecho Canónico (1)
Instituto Universitario de Estudios sobre Migraciones (1)
Universidad comercial de Deusto. Asociación de alumnos (1)
Universidad de Deusto (4)
Universidad de Navarra (4)
Universidad Pontificia de Comillas (3)
Universidad Pontificia de Salamanca (2)

Organes de l'Administration (28 revues diffusées)

Centro de Investigaciones Sociológicas (1)
Diputación Provincial de Sevilla (1)
Diputación Provincial de Albacete (1)
Diputación Provincial de Badajoz (1)
Diputación Provincial de Girona, Serv. d'Estudis, Documentació i Publicacions (1)
Escola d'Administració Pública de Catalunya (1)

Escuela Militar de Estudios Jurídicos (1)
Gobierno de la Rioja (1)
Gobierno Vasco, Departamento de Hacienda y Admon Pública (1)
INECSE (1)
Inst. de estudios Turísticos. Secretaria Gral de Turismo (1)
Inst. Nacional de Administración Pública (INAP) (1)
Instituto de Estudios Fiscales (2)
Instituto Internacional de Gobernabilidad (1)
Instituto Leonés de Cultura (1)
Instituto Nacional de Consumo (1)
Instituto Vasco de Administración Pública (1)
Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación (1)
Ministerio de Defensa (2)
Ministerio de Fomento (1)
Ministerio de Industria, Turismo y Comercio (2)
Ministerio de la Presidencia. Ins. Nac. de Estadística (1)
Ministerio de Asuntos Exteriores, Agencia Española de Cooperación Internacional (1)
Patrimonio Nacional (1)
Xunta de Galicia, Consellería de Educación e Ordenación Universitaria (1)

Institutions privées (26 revues diffusées)

Abadía Cisterciense de San Pedro de Cardena (1)
Bayer Hermanos S.A.(1)
Biblioteca Rosa Sensat (1)
Cáritas Española (1)
Centro de Documentación de Historia de la Medicina de J. Uriach (1)
CISS. Información profesional para gestores y directivos (1)
Compañía de Jesús (2)
Fomento de la Producción (1)
Hermanas Hospitalarias del Sagrado Corazón (1)
Imago. Clínica Psicoanalítica. Instituto de investigaciones metapsicológicas. y Editorial Biblioteca Nueva (1)
Inst. Superior de Filosofía de la Orden de Predicadores, Dominicos (1)
Inst. Teológico de Murcia (1)
Instituto de Psicomotricidad (CITAP). Asociación Civil (1)
L'Abadía de Monserrat (1)
Lex Nova (1)
Literatura y Ciencia S.L.(1)
Maioricensis Schola Lullística (1)
Orden de la Merced (1)
Padres y Maestros S.A. (1)
PP. Agustinos Ediciones Religión y Cultura (2)
PP. Franciscanos (1)
Prensa Científica (1)
Revista de Derecho Mercantil, S. A.(1)
Revista Litoral, S.A (1)

Associations et collèges professionnels (24 revues diffusées)

AELFA (1)
Asociación de Cajas de Ahorros para Relaciones Laborales (1)
Colegio de Ingenieros de Caminos, Canales y Puertos (1)
Asociación Nacional de Bibliotecarios Archiveros Arqueólogos Y Documentalistas (1)
Asociación para el Progreso de la Dirección (1)
Asociación Andaluza de Bibliotecarios (1)
Asociación española de Médicos Forenses (1)
Asociación Española de Profesores Universitarios de Contabilidad (1)
Asociación Internacional de Derecho de Seguros, Secc. Española (1)
Asociación Vasca de Sociólogos (1)
Cámara Of. de Comercio Industria y Navegación de Bilbao(1)
Col. Of. de Abogados de Madrid (1)
Col. Of. de Economistas de Madrid (1)
Col. Of. de Ingenieros de Caminos Canales y Puertos (1)
Col. Of. de Psicólogos de Extremadura (1)
Col. Of. de Psicólogos, Delegación de Andalucía Occidental (1)
Colegio Oficial d'Avocats de Barcelona (1)
Colegio de Registradores de la Propiedad y Mercantiles de España (1)
Colegio Oficial de Diplomats en Treball Social de Catalunya (1)
Colegio Oficial de Psicólogos de Madrid (4 revistas)
Colegio Oficial de Psicólogos del Principado de Asturias (1)
Collegi . Of. de Bibliotecaris-Documentalistes de Catalunya (1)

Fondations privées et publiques (15 revues diffusées)

Confederación Española de Cajas de Ahorros. Fundación Cajas de Ahorros (1)
Confederación Española de Federaciones y Asociaciones Pro Personas Deficientes Mentales (FEAPS) (1)
Fundación Archivos de Neurobiología (1)
Fundación de Estudios Sociológicos, Cuenta y Razón (1)
Fundación Empresa Pública/SEPI (1)
Fundación Francisco Giner de los Ríos (1)
Fundación Gustavo Bueno (1)
Fundación Jose Ortega y Gasset (1)
Fundación Lázaro Galdiano (1)
Fundación Pablo Iglesias (3)
Fundación SEPI (2)
Fundación Sistema (1)

Fournisseurs de services d'information (5 revues diffusées)

Ingenta (5)

Organismes internationales (4 revues diffusées)

Capítulo Español de la Sociedad Internacional para el Desarrollo (1)

Organización de Estados Iberoamericanos (OEI) (2)

Organización Internacional del Trabajo (OIT) (1)

Editeur publique (2 revues diffusées)

Boletín Oficial del Estado y el Ministerio de Justicia (2)

Institutions publiques (2 revues diffusées)

Banco de España (1)

Bolsa de Madrid (1)

Annexe V – Espagne – Les revues électroniques et leurs éditeurs/diffuseurs

A) REVUES UNIQUEMENT ELECTRONIQUES

REVUES	TYPE	EDITEUR/DIFFUSEUR
Athenea Digital	Electrónica	Universidad Autónoma de Barcelona, Departamento de Psicología de la Salud y Psicología Social
Biblio 3W	Electrónica	Universidad de Barcelona, Facultad de Geografía e Historia. Departamento de Geografía Humana
BiD	Electrónica	Universidad de Barcelona, Facultat de Biblioteconomia i Documentació
Forinf@	Electrónica	Universidad Carlos III de Madrid. Dep. de Biblioteconomía y Documen.
Historia Actual ON-line	Electrónica	Asociación de Historia Actual
Interactive Educational Multimedia	Electrónica	Universidad de Barcelona, Instituto de Ciencias de la Educación
RED. Revista de educación a Distancia	Electrónica	Universidad de Murcia, Departamento de Psicología Evolutiva y de la Educación.
Revista Electr. Investigación y evaluación educativa. RELIEVE	Electrónica	Universidad de Valencia
Revista electrónica de Investigación Psicoeducativa	Electrónica	Universidad de Almería, Dpto. Psicología Evolutiva y de la Educación
Revista iberoamericana de Ciencia, Tecnología y Sociedad	Electrónica	Organización de Estados Iberoamericanos para Educación, Ciencia y Cultura (OEI)
Revista Latinoamericana de Tecnología Educativa	Electrónica	Universidad de Extremadura, Departamento de Ciencias de la Educación, Facultad de

		Educación
Scripta Nova	Electrónica	Universidad de Barcelona, Facultad de Geografía e Historia. Departamento de Geografía Humana
Teoría de la Educación. E y C. en la sociedad de la información	Electrónica	Universidad de Salamanca, Facultad de Educación

REVUES ELECTRONIQUES AVEC EDITION PAPIER (MIXTES)

REVUES	TYPE	EDITEUR/DIFFUSEUR
Actas españolas de psiquiatría	P-E	STM Editores
Al-Basit	P-E	Diputación de Albacete, Inst. de Estudios Albacetenses
Analecta Malacitana	P-E	Universidad de Málaga
Applied econometrics and international development	P-E	Universidad de Santiago de Compostela
Ars Pharmaceutica	P-E	Universidad de Granada
Boletín de la Asociación Andaluza de Bibliotecarios	P-E	Asoc. Andaluza de Bibliotecarios
Boletín de la Asociación de Geógrafos Españoles	P-E	CSIC. Inst. Economía y geografía
Boletín Económico del Banco de España	P-E	Banco de España
Bolsa de Madrid	P-E	Bolsa de Madrid, Serv. de Estudios
C&E. Cultura y Educación	P-E	Fundación Infancia y Aprendizaje
Cognitiva	P-E	Universidad de La Laguna/Ingenta
Comunicación y Sociedad	P-E	Universidad de Navarra
Comunicar: Revista científica iberoamericana de comunicación y educación	P-E	Universidad de Huelva
Contextos	P-E	Universidad de León
Cuadernos de Ciencias Económicas y Empresariales	P-E	Universidad de Málaga
Cuadernos de pedagogía	P-E	Editorial Praxis
Cuenta y Razón	P-E	Fundación de Estudios Sociológicos
Economía Industrial	P-E	Ministerio de Industria, Turismo y Comercio
El Basilisco	P-E	Fundación Gustavo Bueno
El Profesional de la Información	P-E	Swets-España
Enrahonar. Cuadernos de Filosofía	P-E	Universidad Autónoma de Barcelona
Enseñanza de las Ciencias. Revista de Investigación y	P-E	Universidad Autónoma de Barcelona

REVUES	TYPE	EDITEUR/DIFFUSEUR
Experiencias Didácticas		
Estadística Española	P-E	Ministerio de la Presidencia del Gobierno. Inst. Nacional de Estadística
Estudios de economía aplicada	P-E	Asoc. de Economía Aplicada
Estudios de Psicología	P-E	Univ. Autónoma de Madrid/Ingenta
Estudios de Sociolingüística	P-E	Universidad de Vigo
Estudios Económicos de Desarrollo Internacional	P-E	Universidad de Santiago de Compostela
Faventia	P-E	Universidad Autónoma de Barcelona
Fomento de la Producción	P-E	Fomento de la producción
Gestión hospitalaria	P-E	Editorial Doyma
Hacienda Pública Española	P-E	Inst. de Estudios Fiscales
Harvard-Deusto Business Review	P-E	Universidad de Deusto
ICADE. Revista de las Facultades de Derecho y Ciencias Económicas y Empresariales	P-E	Univ. Pontificia de Comillas
Infancia y Aprendizaje	P-E	Fundación Infancia y Aprendizaje /Ingenta
Información Comercial Española. ICE. Revista de Economía	P-E	Ministerio de Industria, Turismo y Comercio
Informaciones Psiquiátricas	P-E	Instituto Psiquiátrico Femenino. Hermanas Hospitalarias del Sagrado Corazón de Jesús
Instituciones y desarrollo	P-E	Instituto Internacional de Gobernabilidad de Cataluña
Investigaciones Económicas	P-E	Fundación SEPI/FUNEP
Iris. Boletín de la Red Nacional de I+D	P-E	CSIC, Red IRIS/ Red ES
Papers. Revista de Sociología	P-E	Universidad Autónoma de Barcelona
Pixel-Bit. Revista de Medios y Educación	P-E	Universidad de Sevilla
Psicología Conductual	P-E	Asociación Psicológica Iberoamericana de Clínica y Salud
Psicológica	P-E	Universidad de Valencia
Psicothema	P-E	Colegio Oficial de Psicólogos del Principado de Asturias
Revista de economía aplicada		

REVUES	TYPE	EDITEUR/DIFFUSEUR
Revista de Estudios Extremeños	P-E	Diputación de Badajoz
Revista de Historia Militar	P-E	Ministerio de Defensa
Revista de la Asociación Española de Neuropsiquiatría	P-E	Asoc. Española de Neuropsiquiatría
Revista de logopedia, foniatría y audiología	P-E	Asoc.Esp. Logop, Foniát. Audiol.
Revista de Teledetección	P-E	Universidad de Valladolid
Revista Española de Documentación Científica	P-E	CSIC, Centro de Información y Documentación Científica
Revista Española de Lingüística	P-E	Univ. Nacional de Educación a Distancia (UNED)
Revista Española de Medicina Legal	P-E	Asociación Española de Médicos Forenses
Revista Iberoamericana de Educación	P-E	
Revista Internacional del Trabajo	P-E	Oficina Internacional del Trabajo (OIT)
Técnica Contable	P-E	CISS. Información prof. Para gestores y directivos
The International Journal of Digital Accounting research	P-E	Universidad de Huelva
Zer. Revista de estudios y Comunicación	P-E	Universidad del País Vasco

Annexe VI – Italie – L’offre des revues italiennes SHS, analyse par discipline

Sur la base de notre échantillon, nous allons vérifier les différentes facettes du marché des revues SHS selon une approche disciplinaire. Une recommandation préliminaire : la difficulté de fixer des frontières précises entre les disciplines et la présence importante de revues, souvent prestigieuses, ayant un caractère généralement « culturel », mais où sont publiés des articles fondamentaux dans plusieurs disciplines (philosophie, littérature, sociologie, etc.), nous a obligé à faire un choix méthodologique. Lorsqu’aucune discipline n’était dominante, nous avons classé la revue dans la section Littérature, conformément à une tradition qui sous-entend une sphère vaste d’application du mot « littéraire » (histoire littéraire, théorie littéraire, etc.).

I / PHILOSOPHIE, LOGIQUE, EPISTEMOLOGIE

Dans cette section nous avons pris en considération les revues ayant une orientation strictement philosophique (mais plusieurs d’entre elles ont une approche multidisciplinaire).

Editeur intellectuel. Le nombre de revues en philosophie qui se réclament d’une institution universitaire, un centre culturel, ou une association professionnelle est important : 14 sur 42. En principe, les départements universitaires sont riches en production, mais également les centres et les associations culturelles.

Editeur. Malgré la présence importante d’institutions culturelles, deux organismes institutionnels assurent eux-mêmes la commercialisation de leurs titres, les autres préférant avoir recours à des éditeurs commerciaux. A remarquer également l’extraordinaire variété d’éditeurs présents dans ce segment ; les grands éditeurs électroniques de revues SHS – Il Mulino, Franco Angeli, Istituti Editoriali e Poligrafici – n’y sont présents qu’avec un nombre très limité de titres.

Langue. La langue utilisée est l’italien; on constate toutefois la présence de titres en anglais, voire en latin (un seul, *Aquinas*). Le nombre de revues multilingues est relativement élevé et montre l’ouverture internationale de certains titres.

Fréquence. 16 et 10 titres ont, respectivement, une fréquence quadrimestrielle et semestrielle :

Discipline	hebdo	15 jours	Mensuel	Bimestriel	Trimestriel	Quadri-mestriel	Semestriel	N.D.	Total
Philosophie				3	10	16	10	3	42

Lieu de publication. A la différence des autres disciplines, le nombre de revues publiées en Italie du Sud et dans les îles de Sicile et Sardaigne n’est pas négligeable (8). Avec 22 titres présents dans notre liste, le Nord de l’Italie arrive toutefois en tête, alors que le Centre est représenté avec 12 revues.

II / RELIGION, THEOLOGIE

L'Italie étant un centre important de rayonnement de la religion catholique, il n'est pas surprenant que la grande majorité des revues de religion et théologie répertoriées soient d'inspiration chrétienne. Dans notre échantillon nous n'avons pas inclus l'Agence de Presse ADISTA, la presse catholique (*L'Osservatore romano* et *L'Avenire*) destinée au grand public et les bulletins hebdomadaires qui circulent, parfois en très grand nombre d'exemplaires, dans les paroisses.

Editeur intellectuel. Les organismes qui publient des publications religieuses sont le plus souvent des congrégations, des ordres, des sociétés missionnaires et d'autres organisations de solidarité chrétienne. Les institutions universitaires ne manquent pas – comme l'Université de Saint Thomas, (*Angelicum*) et l'Université du Latran (*Lateranum*). La Società di San Paolo, qui est parmi les plus importantes associations de culture et de diffusion catholique assure la publication des revues les plus répandues.

Langue. Quatre revues – *Angelicum*, *Divus Thomas*, *Ecclesia orans*, *Lateranum* – sont en latin, langue officielle du Saint-Siège, mais certaines sont multilingues (par exemple, *Biblica*, *Gregorianum*, *Memorie domenicane*) ; toutes les autres sont en italien.

Fréquence. Les revues religieuses sont très rarement des revues de recherche; aux discussions théologiques elle mélangent une information courante sur les affaires religieuses. De ce fait, la distinction entre revue de recherche et périodique d'actualité n'est pas tranchée:

Discipline	hebdo	15 jours	Mensuel	Bimestriel	Trimestriel	Quadri-mestriel	Semestriel	N.D.	Total
Religion			5	3	7	4	1	1	21

Lieu de publication. La plupart des revues (11 sur 21) sont publiées au Nord de l'Italie; il n'y a qu'une revue dans le Sud de l'Italie, 7 au centre et 2 dans la Cité du Vatican.

III / PSYCHOLOGIE, SCIENCES COGNITIVES

Il est difficile de cerner avec précision ce domaine, ne serait-ce que parce que plusieurs revues touchent également à la psychiatrie. Dans cette section, nous avons uniquement inséré les revues qui montrent une claire orientation psychologique ou psychanalytique, tout en étant conscient que la frontière avec les revues du secteur biomédical est vague.

Editeur intellectuel. Le pourcentage d'acteurs institutionnels est élevé dans le domaine de l'édition périodique en psychologie: plus de la moitié des titres répertoriés (31). Les universités sont relativement rares par rapport au nombre d'associations regroupant les tenants d'une branche spécifique de la psychologie. Ceci dit, ces associations sont indépendantes et financées par leurs membres et ne peuvent pas toujours être assimilées à un organisme institutionnel.

Editeur. Les éditeurs institutionnels étant pratiquement absents, l'édition privée est maître du terrain ; elle se limite, au moins dans le cas des associations, à assurer la circulation des contenus. On constate l'hégémonie de Franco Angeli, qui diffuse 18 titres sur 58.

Fréquence. Ces publications ont une périodicité lente :

Discipline	hebdo	15 jours	Mensuel	Bimestriel	Trimestriel	Quadri-mestriel	Semestriel	N.D.	Total
Psychologie				5	13	18	21	1	58

Lieu de publication. Plus de la moitié des revues sont publiées dans le Nord de l'Italie et principalement à Milan. D'autres villes sont actives pour l'édition en psychologie : Rome, Florence et Pise. Nord (32 revues), Centre (23), Sud et Iles (2), ND(1).

IV / COMMUNICATION, INFORMATION, BIBLIOTHECONOMIE

Dans cette catégorie, les revues qui traitent d'édition, de bibliographie et de bibliothéconomie forment un secteur disciplinaire avec une identité bien établie ; il est plus difficile de tracer les frontières entre les revues concernant les sciences de la communication et la sociologie. Discipline ancienne, les disciplines de l'information bibliographique et la bibliothéconomie ont explosé dans les décennies 1980-1990 et après ; les titres se sont multipliés grâce à l'introduction des sciences du livre dans les facultés abordant le domaine des biens culturels.

Editeur intellectuel. Les institutions présentes dans ce domaine sont essentiellement des associations professionnelles et quelques administrations (des universités et des bibliothèques), 9 sur 19 recensés.

Editeur. Editrice Bibliografica est présente avec quatre revues, mais en général, la présence éditoriale est très atomisée.

Langue. Toutes les revues sont en langue italienne.

Fréquence. Lorsqu'elles informent sur des publications de parution récente, la fréquence des revues est élevée : on enregistre 6 mensuelles et 3 bimestrielles ; les disciplines à teneur plus académique ont une fréquence trimestrielle (6) et quadrimestrielle (3).

Discipline	hebdo	15 jours	Mensuel	Bimestriel	Trimestriel	Quadri-mestriel	Semestriel	N.D.	Total
Information			6	3	6	3	1		19

Lieu de publication. Le Sud étant absent, les chef-lieu d'édition dans ce domaine sont situés au Centre (7) et dans le Nord de l'Italie (11).

V / SOCIOLOGIE, ETHNOLOGIE, ANTHROPOLOGIE

La sociologie est peut-être la discipline pour laquelle les frontières sont les plus difficiles à cerner, car elle s'applique à nombreux domaines de la société (par exemple, aux sciences de la communication). Dans notre échantillon, nous avons identifié 37 revues, aux contenus aussi hétérogènes que la sociologie de l'environnement, l'anthropologie, l'entreprise à finalité sociale, ou bien la sociologie du droit et de la communication. Mais la distinction reste vague : on pourrait contester le classement « sociologie » de revues telles que *Il Dubbio*, *Impresa sociale*, *La società degli individui et Studi di emigrazione*, qui n'ont pas été classées dans les sciences politiques, l'économie, la psychologie et la démographie.

Editeur intellectuel. 21 revues sur 37 sont publiées par des centres, des associations, des universités et d'autres acteurs institutionnels. Il s'agit surtout de centres et de fondations.

Editeur. Plusieurs éditeurs sont présents dans ce secteur disciplinaire, en particulier Franco Angeli avec 5 titres.

Fréquence. La plupart des revues de sociologie ont une fréquence trimestrielle (12) et quadrimestrielle (9) :

Discipline	hebdo	15j	Mensuel	Bimestriel	Trimestriel	Quadri-mestriel	Semestriel	N.D.	Total
Sociologie		1	5	2	12	9	5	3	37

Lieu de publication. Milan et Rome se partagent le titre de capitale de la publication périodique en sociologie: 11 revues sont publiées dans chacune des villes. Nord (19 revues), Centre (16), Sud et Iles (2).

VI / ECONOMIE, GESTION

Economie

La distinction entre économie, gestion et management n'est pas évidente ; nous avons effectué la distinction en considérant le caractère dominant de la finance (économie) ou de l'administration des entreprises (gestion). Discipline jeune, l'édition relative à l'économie s'est développée dans les années les plus récentes, en particulier en 1990-1999.

Editeur intellectuel. Plus de la moitié des revues (39) sont à l'initiative de banques (par ex. Monte dei Paschi di Siena, qui publie les prestigieuses *Economic notes*), d'organismes institutionnels ou de départements universitaires.

Editeur. Aucun éditeur ne domine vraiment le marché des revues d'économie, il se partage toutefois en grande partie entre Il Mulino et de Franco Angeli. Ipsoa, un acteur important sur la scène de l'édition en économie, est présent mais avec peu de titres. Il Mulino et Franco Angeli donnent accès en ligne aux articles des revues selon des modalités qui sont expliquées dans le rapport.

Langue. Les revues en économie sont toutes publiées en italien, à l'exception d' *Economic notes* (distribuée par Blackwell, en anglais), *Economie internationale* et *Studi e note di economia*, qui contiennent des articles en d'autres langues (en anglais surtout).

Fréquence. La plupart des revues sont publiées tous les quatre ou trois mois, mais les mensuelles ne sont pas rares (6 titres). Plus rares les bimestrielles et les annuelles :

Discipline	hebdo	15j	Mensuel	Bimestriel	Trimestriel	Quadri-mestriel	Semestriel	N.D.	Total
Economie	2	1	6	6	11	15	4	1	46

Lieu de publication. Milan est la capitale économique italienne; cet axiome est démontré, s'il le faut, par le nombre de revues qui y paraissent (16 revues sur 46) .

Nord (32 revues), Centre (12), Sud et Iles (2).

Gestion

Les revues traitent principalement des problèmes liés au développement des entreprises et de leur organisation. La plupart date des dernières années et concerne également les problèmes de gestion des technologies dans les entreprises. Science du présent, le management a vu progresser le nombre de titres régulièrement dans les trente dernières années.

Editeur. L'offre est morcelée entre plusieurs éditeurs, parmi lesquels Ipsoa, Franco Angeli, Giuffré et Maggioli.

Langue. Toutes les revues en gestion sont publiées en langue italienne.

Fréquence. La plupart des revues sont publiées tous les deux ou trois mois, mais les publications mensuelles sont aussi fréquentes.

Discipline	hebdo	15j	Mensuel	Bimestriel	Trimestriel	Quadri-mestriel	Semestriel	N.D.	Total
Gestion	1	1	8	11	4	5		2	32

Lieu de publication. Milan se confirme être la capitale de la gestion et du management, car 16 titres sur 32 y sont publiés. Nord (24 revues), Centre (6), Sud et Iles (1), Nd(1).

VII / SCIENCES POLITIQUES

Dans ce groupe sont insérées des revues qui traitent de thèmes fortement liés à l'actualité de la politique italienne (comme *Il Ponte* ou la plus récente *Limes*) et des revues dont l'objet d'analyse est concentré sur les relations internationales. Leurs analyses s'adressent souvent à un vaste public; de ce fait, elles ont acquis une réputation qui va au-delà des spécialistes. A peu d'exceptions près, elles sont toutes nées après la deuxième guerre mondiale.

Editeur intellectuel. Les 13 organismes institutionnels chargés de la publication des revues en sciences politiques sont dans la quasi-totalité des centres de recherche spécialisés en relations internationales (comme le Istituto Affari Internazionali qui publie *The International Spectator* et *L'Italia e la politica internazionale* ou l'Istituto per gli Studi di Politica Internazionale, auteur de *ISPI. Relazioni Internazionali*) et en sciences politiques (comme l'Istituto Carlo Cattaneo auteur de *Polis*, ou des départements ministériels et des universités.

Langue. La presque totalité des revues sont en langue italienne, même si quelques unes, comme *Aspenia* (qui est la revue de la section italienne du Aspen Institute) ou *Affari sociali internazionali*, publient des articles en d'autres langues.

Editeur. Dans cette section nous allons retrouver un bipôle qui marque plusieurs des sections disciplinaires de notre grille d'analyse : la dominance d'Il Mulino et de Franco Angeli. Cependant, la palette de l'édition universitaire y est bien représentée, de Castelvecchi à Edizioni Scientifiche Italiane, de Bulzoni a Olschki, de Giappichelli a CLUEB.

Fréquence. Pas de revues ayant une fréquence annuelle, mais des parutions régulières, avec un rythme trimestriel et quadrimestriel.

Discipline	hebdo	15j	Mensuel	Bimestriel	Trimestriel	Quadri-mestriel	Semestriel	N.D.	Total
Sc. politiques			6	11	9	13	3		42

Lieu de publication. La politique étant faite à Rome, la science de la politique l'est aussi, avec 13 titres publiés. Milan se place au second rang (11 titres).

Nord (24 revues), Centre (18).

VIII / SCIENCES JURIDIQUES

La tradition juridique italienne est bien représentée par les 71 revues en sciences juridiques répertoriées dans notre échantillon. La nécessité de « normaliser » les activités sociales a créé une ramification des savoirs juridiques et, de ce fait, une spécialisation accrue des revues dans ce domaine. Il s'agit d'un domaine actif, avec de nombreux titres créés récemment. Alors que la croissance était régulière jusqu'en 1990, la décennie 1990-1999 marque un bond significatif.

Editeur intellectuel. Les auteurs institutionnels ne sont pas nombreux et concernent des Centres de culture juridique, des associations de magistrats, quelques tribunaux et les chambres de commerce (21 auteurs institutionnels). L'initiative privée est par contre assez développée, grâce en particulier à la présence d'éditeurs très forts dans ce domaine.

Editeur. L'éditeur Giuffré, spécialisé en droit, domine le marché juridique. Cette hégémonie est à peine contrastée par ses concurrents : Franco Angeli et Il Mulino :

Editeur	Nombre de revues
Giuffré	40
Il Mulino	11
Franco Angeli	10
Altri	10
Total	71

Langue. Toutes les revues sont en langue italienne, ce qui est normal car les contributions concernent la doctrine et la pratique juridique en Italie. Même les revues qui traitent de thèmes internationaux (droit international, droit communautaire) n'ont pas d'articles en langue étrangère.

Fréquence. La publication des revues en sciences juridiques a une fréquence très régulière : presque la moitié d'entre elles est publiée tous les trois mois ; une bonne partie tous les quatre mois :

Discipline	hebdo	15j	Mensuel	Bimestriel	Trimestriel	Quadri-mestriel	Semestriel	N.D.	Total
S. juridiques			8	13	35	11	3	1	71

Lieu de publication. L'Italie de l'édition juridique en série est exclusivement septentrionale : toutes les revues, sauf une, sont publiées dans des villes du Nord et plus en particulier à Milan, véritable capitale de l'édition juridique. Ceci est dû à la présence de l'éditeur Giuffrè, véritable puissance éditoriale en matière juridique. Des concurrents d'envergure sont Franco Angeli, lui aussi basé à Milan, et Il Mulino (Bologna). Nord (67 revues), Centre (2), Sud et Iles (2).

IX / ÉDUCATION

La pédagogie, avec ses segments spécifiques (psychopédagogie, pédagogie musicale etc.) forme un groupe de revues compact avec une forte identité. Leur nombre (36) et leur progression dans les dernières années confirme l'élan pris par cette discipline en coïncidence avec la réforme des études de premier cycle en Italie ; plus d'un tiers des titres a été en effet créé à partir de l'an 2000.

Editeur intellectuel. Un tiers (12 sur 36) des revues sont éditées par un acteur institutionnel. Il s'agit principalement d'associations et de mouvements pédagogiques, alors que les départements universitaires sont rares.

Editeur. Il y a une présence assez atomisée des éditeurs privés dans ce domaine, à l'exception d'Erickson, qui publie 10 titres – ce qui explique également la forte concentration de revues à Trento.

Fréquence. Un grand nombre de revues (21 sur 36) en sciences de l'éducation a une fréquence trimestrielle et quadrimestrielle :

Discipline	hebdo	15j	Mensuel	Bimestriel	Trimestriel	Quadri-mestriel	Semestriel	N.D.	Total
Education			5	4	8	13	3	3	36

Lieu de publication. La capitale des revues en sciences de l'éducation est Trento, où 10 revues sont publiées. Dans cette discipline, le Sud est presque absent comme lieu d'édition, le Centre et le Nord étant les régions où sont installés la plupart des éditeurs. Nord (19 revues), Centre (11), Sud et Iles (1), Nd(5).

X / LINGUISTIQUE

Dans la catégorie Linguistique sont inclus des titres relatifs aux différentes branches de la linguistique, mais également de la sémiotique et de la philologie. Les recouvrements avec la catégorie Littérature sont fréquents. La croissance a été régulière entre 1960 et 1989, on remarque un développement important dans les années 1990-1999.

Editeur intellectuel. La grande majorité des acteurs institutionnels sont des Universités ou des départements universitaires. Plusieurs départements de Linguistique des facultés (de l'Università cattolica del S. Cuore, de l'Università per stranieri di Perugia, de l'Istituto di Glottologia de l'Università degli Studi, Milano, etc.) soutiennent la rédaction d'une revue et, vraisemblablement les frais de sa publication, mais utilisent des moyens de diffusion peu avancés. Nous avons dénombré 10 acteurs institutionnels.

Editeur. L' *Istituti Editoriali e Poligrafici* est la maison d'édition cumulant le plus grand nombre de titres. Ceci montre la variété et la fragmentation du marché, dont les rédactions sont souvent hébergées dans les universités (par ex. les *Working papers* des Universités de Urbino et de Venise).

Langue. Plusieurs revues sont multilingues, mais la grande majorité est en italien.

Fréquence. On constate une tendance marquée vers une fréquence de parution semestrielle.

Discipline	hebdo	15j	Mensuel	Bimestriel	Trimestriel	Quadri-mestriel	Semestriel	N.D.	Total
Linguistique			1	1	2	3	10	4	21

Lieu de publication. La diffusion des revues de linguistique est assez homogène, avec la présence de plusieurs lieux de publication en Italie du Nord (11) et Italie centrale (8), Sud et Iles (2).

XI / LITTÉRATURE

Les revues italiennes de littérature sont rarement spécialisées en critique littéraire uniquement et touchent souvent aux domaines et aux thèmes les plus disparates : éthique, opinion publique, réflexion sur les thèmes du jour, sans compter les croisements avec la philosophie, les sciences politiques ou la sociologie. Bref, elles sont souvent des revues générales en sciences humaines et sociales. Certaines d'entre elles émanent officiellement des facultés de lettres et de philosophie et incluent toutes les facettes de la recherche universitaire.

Dans notre échantillon nous avons enregistré 116 titres, mais la rotation est grande et dictée par les modes, la naissance et le déclin de groupes littéraires et de concepts d'avant-garde. Nombreux sont les titres d'époque récente, ce qui montre également une certaine volatilité. Une enquête de type historique sur la vie de ces revues offrirait certainement un éclairage sur l'évolution des goûts et des valeurs dans la société.

Les titres anciens (dont la date de naissance se situe avant 1960) sont au nombre de 28. Chaque décennie a été féconde en création. Si la révolution de 68 a sans doute suscité beaucoup de vocations littéraires et éditoriales, ils ne restent plus que 40 titres de périodiques aujourd'hui de cette période.

Editeur intellectuel. Le nombre d'acteurs institutionnels est élevé, mais demeure modéré: 34 sur 116. Il s'agit de départements universitaires, de centres et associations de recherche, de bibliothèques et autres organismes locaux.

Editeur. Les revues de littérature sont toutes publiées par des éditeurs privés, mais il faut remarquer qu'une petite portion est directement publiée par des éditeurs institutionnels.

Langue. Domaine d'excellence de la langue italienne, il n'est pas étonnant de voir qu'aucune revue consacrée à la langue italienne (et publiée en Italie) soit en langue étrangère. Font exception les titres de littérature comparée et, bien évidemment, les revues italiennes de littérature étrangère dont les articles sont souvent publiés dans la langue de la littérature concernée. Quelques unes sont publiées dans une langue autre que l'italien et sont

d'orientation classique, ou spécialisées dans les littératures anglaise, française, espagnole et grecque.

Fréquence. Un grand nombre de revues ont une parution annuelle, car il s'agit des *Annali* des Facultés en sciences humaines, parfois fort prestigieux, mais ayant un caractère hétérogène :

Discipline	hebdo	15j	Mensuel	Bimestriel	Trimestriel	Quadri-mestriel	Semestriel	N.D.	Total
Littérature	1		4	6	12	31	42	20	116

Lieu de publication. Le Nord de l'Italie est l'aire géographique la plus grande densité de publications (et de population) ; cependant, dans le domaine des revues en littérature elle vient en deuxième position avec 43 titres, contre les 51 publiés dans le Centre du pays; moins représenté, le Sud et les Iles avec 15 titres, Nd (7).

XII / HISTOIRE, ARCHEOLOGIE, ART, SPECTACLE, CINEMATOGRAPHIE

Histoire

Conformément aux règles traditionnelles de classement nous n'avons pas inséré dans cette catégorie les revues traitant de l'histoire d'une discipline. Beaucoup de revues de tradition qui traitent d'histoire locale n'ont pas été prises en considération. La croissance la plus importante s'est vérifiée dans la décennie 1970-1990 et a coïncidé avec l'explosion des inscrits aux universités de sciences humaines et sociales.

Editeur intellectuel. En histoire le nombre d'acteurs institutionnels est important, avec des institutions prestigieuses telles que l'Istituto Gramsci ou l'Istituto e Museo della Storia della Scienza. L'initiative privée est présente avec un bon nombre de revues éditées par des maisons d'édition également de prestige comme Il Mulino. Presqu'un tiers des revues relèvent d'une mission institutionnelle.

Editeur. Peu de revues sont directement gérées par un organisme public. Dans le privé, il n'y a pas d'éditeur dominant, bien qu'Il Mulino soit représenté avec 7 titres.

Langue. Toutes les revues en histoire publient des articles en langue italienne ; il faut enregistrer la présence d'une revue (*Collectanea franciscana*) dont la langue de communication est le latin.

Fréquence. Un grand nombre de revues est publié sur un rythme semestriel (21), mais nombreuses sont les revues publiées tous les quatre (18) et trois mois (9) :

Discipline	hebdo	15j	Mensuel	Bimestriel	Trimestriel	Quadri-mestriel	Semestriel	N.D.	Total
Histoire			1	1	9	18	21	6	56

Lieu de publication. Le Nord et le Centre de l'Italie se partagent la plupart de la production éditoriale périodique dans ce domaine (respectivement, 22 et 23) , Sud et Iles (6), Nd(5).

Archéologie

Discipline ayant acquis depuis longtemps ses titres de noblesse dans les universités, l'archéologie présente un large éventail de revues publiées très souvent par des académies et des institutions universitaires, qui ne sortent qu'une fois par an. Le nombre de revues datant d'avant 1960 est élevé; un autre pic est atteint vers la décennie 1990, lorsque l'archéologie devient un phénomène de masse et favorise la naissance de plusieurs associations.

Editeur intellectuel. Beaucoup de musées, d'institutions et de missions archéologiques étrangères en Italie publient leurs revues à fréquence annuelle.

Editeur. Il n'y a pas de groupe éditorial dominant, mais des noyaux de revues publiés par des éditeurs de taille importante dans ce domaine. Il faut donc remarquer la présence de l'Istituti Editoriali e Poligrafici Italiani et de l'Erma di Bretschneider (8 revues).

Langue. Le nombre de revues en langue autre que l'italien est élevé.

Fréquence. La présence affirmée d'académies, même étrangères, explique en partie un rythme de parution assez lent :

Discipline	Hebdo	15j	Mensuel	Bimestriel	Trimestriel	Quadri-mestriel	Semestriel	N.D.	Total
Archéologie			1	2	2	3	6	6	20

Lieu de publication. La capitale de l'archéologie en périodiques est Rome, où 10 revues sont publiées. Le Sud y est presque absent (une seule revue). Nord (5 revues), Centre (14), Sud et Iles (1).

Art, Spectacle, Cinématographie

Fréquence. Ici aussi, le nombre de revues ayant une parution semestrielle est élevé :

Discipline	Hebdo	15j	Mensuel	Bimestriel	Trimestriel	Quadri-mestriel	Semestriel	N.D.	Total
Art/Spect.			11	2	5	7	6	7	38

C'est encore le Nord qui domine. Nord (20 revues), Centre (17), Sud et Iles (1).

XIII / GEOGRAPHIE, DEMOGRAPHIE

Géographie

Le domaine « géographie » concerne soit des revues classiques ayant comme contenu les origines et les transformations du paysage terrestre et marin (qui inclut les *Annali idrologici* de quatorze villes italiennes), soit les tendances modernes de cette discipline qui ont pour protagoniste l'évolution de l'espace humain. La sensibilité vers l'écologie et les problèmes de l'environnement ont créé un regain d'intérêt pour cette discipline dans la dernière décennie.

Editeur. Les éditeurs privés n'étant pas nombreux, la politique de distribution est traditionnelle et liée aux librairies et aux circuits spécialisés.

Langue. Presque tous les titres sont en italien et les revues multilingues ne sont que trois.

Fréquence. La parution des revues en géographie est plus fréquente que dans d'autres disciplines : quatre entre elles sont mensuelles.

Discipline	hebdo	15j	Mensuel	Bimestriel	Trimestriel	Quadri-mestriel	Semestriel	N.D.	Total
Géographie			4	5	3	3	4	2	21

Lieu de publication. Elles sont plutôt parsemées sur l'ensemble de la Péninsule dans beaucoup de provinces. Nord (11 revues), Centre (9), Sud et Iles (1).

Démographie

Peu de revues, la plupart sont historiques et beaucoup ont une périodicité annuelle. Seules 5 revues ont été retenues dans cette étude.

Fréquence :

Discipline	hebdo	15j	Mensuel	Bimestriel	Trimestriel	Quadri-mestriel	Semestriel	N.D.	Total
Démographie			1	1	2		1		5

Lieu de publication.

Nord (2 revues), Centre (2), Sud et Iles (1).

*Annexe VII – Italie – La mise en ligne des revues
italiennes, panorama par discipline*

I / PHILOSOPHIE, LOGIQUE, EPISTEMOLOGIE

Dans ce domaine disciplinaire l'édition électronique semble un projet lointain : plus d'un tiers des revues ont une version exclusivement sur papier. La plupart n'offrent pas des articles en texte plein sur Internet, mais utilisent le réseau uniquement comme un moyen de promotion, et non pas comme une forme de commerce, comme le montre le tableau suivant:

<i>Support</i>	<i>Nombre de revues</i>
En papier exclusivement	16
Hybrides (papier / en ligne)	6
Utilisent Internet pour leur promotion	18
En ligne exclusivement	2
Total	42

II / RELIGION, THEOLOGIE

Papier / en ligne. Les revues religieuses, en particulier catholiques, qui s'adressent à un clergé ou à une communauté spécialisée internationale pour lesquels l'italien est souvent une langue d'échange, reconnaissent Internet comme un instrument important de visibilité. Cependant, elles n'ont pas été rapides à créer leur version en ligne :

<i>Support</i>	<i>Nombre de revues</i>
En papier exclusivement	4
Hybrides (papier / en ligne)	4
Utilisent Internet pour leur promotion	13
Total	21

III / PSYCHOLOGIE, SCIENCES COGNITIVES

Malgré la définition SHS, l'attraction exercée par les revues STM (Scientifiques, Techniques et Médicales) sur les revues de psychologie semble évidente. Dans notre échantillon aucun titre, en effet, n'est disponible uniquement sur papier. Toutes les revues sont présentes sur Internet, même si les conditions de navigation ne sont pas les mêmes. Voici rassemblées dans ce tableau des données statistiques sur la présence de titres en psychologie sur Internet et les pratiques de diffusion qui en découlent:

<i>Support</i>	<i>Nombre de revues</i>
En papier exclusivement	-
Hybrides (papier / en ligne)	35
Utilisent Internet pour leur promotion	20
En ligne exclusivement	2
Non disponible	1
Total	58

IV / COMMUNICATION, INFORMATION, BIBLIOTHECONOMIE

Peu d'attention aux technologies de l'information, la plupart des revues n'utilisent Internet qu'à des fins de promotion :

<i>Support</i>	<i>Nombre de revues</i>
En papier exclusivement	4
Hybrides (papier / en ligne)	4
Utilisent Internet pour leur promotion	8
En ligne exclusivement	3
Total	19

V / SOCIOLOGIE, ETHNOLOGIE, ANTHROPOLOGIE

La transition vers l'électronique n'est pas plus accentuée en sociologie que dans d'autres disciplines ; le nombre de revues hybrides reste au dessous de la moitié du nombre total. Voici le tableau récapitulatif :

<i>Support</i>	<i>Nombre de revues</i>
En papier exclusivement	6
Hybrides (papier / en ligne)	16
Utilisent Internet pour leur promotion	13
En ligne exclusivement	2
Total	37

VI : ÉCONOMIE, GESTION

Économie

S'adressant à des communautés de chercheurs et de spécialistes qui ont une grande familiarité avec les bases de données, les revues d'économie ont vite trouvé leur chemin sur la Toile. L'éditeur Ipsoa donne libre accès en ligne pour ses abonnés. Il Mulino et Franco Angeli donnent accès en ligne aux articles de revues hybrides :

<i>Support</i>	<i>Nombre de revues</i>
En papier exclusivement	2
Hybrides (papier / en ligne)	31
Utilisent Internet pour leur promotion	13
Total	46

Gestion

Alors que Franco Angeli et Il Mulino donnent accès aux articles en ligne, les autres éditeurs se limitent à présenter leur offre ou à favoriser le paiement de l'abonnements en ligne. Ipsoa donne accès aux articles en ligne aux abonnés de la version sur papier.

<i>Support</i>	<i>Nombre de revues</i>
En papier exclusivement	4
Hybrides (papier / en ligne)	22
Utilisent Internet pour leur promotion	6
Total	32

VII / SCIENCES POLITIQUES

Il est remarquable de constater qu'un grand nombre de revues dans ce domaine ont effectué leur migration vers Internet et mettent à la disposition des publics des articles en full text. Le nombre de titres ayant une existence purement sur papier est dérisoire. Il faut cependant constater que le support électronique n'est utilisé souvent que pour des finalités de présentation des index et des sommaires. La forte pénétration de l'électronique dans ce domaine disciplinaire s'explique également par la présence de Il Mulino et de Franco Angeli, deux éditeurs fortement engagés dans une politique de distribution en ligne (voir § 1.4).

<i>Support</i>	<i>Nombre de revues</i>
En papier exclusivement	4
Hybrides (papier / en ligne)	29
Utilisent Internet pour leur promotion	9
Total	42

VIII / SCIENCES JURIDIQUES

Ayant fait un accord avec Reed Elsevier, Giuffré semble bénéficier de l'expérience internationale de son partenaire. Des exemplaires de revue en essai sont disponibles en format PDF. Par ailleurs, ses concurrents, Il Mulino et Franco Angeli, sont bien enracinés dans

<i>Support</i>	<i>Nombre de revues</i>
Hybrides (papier / en ligne)	57
Utilisent Internet pour leur promotion	14
Total	71

IX / ÉDUCATION

La progression vers le format électronique reste faible dans les revues de sciences de l'éducation malgré leur jeunesse relative. Une seule revue est exclusivement en format papier et 5 sont en ligne. Les données sont résumées dans le tableau suivant :

<i>Support</i>	<i>Nombre de revues</i>
En papier exclusivement	1
Hybrides (papier / en ligne)	13
Utilisent Internet pour leur promotion	17
En ligne exclusivement	5
Total	36

X / LINGUISTIQUE

Les revues de linguistique qui ont été totalement converties en format électronique sont rares. La plupart se limite à utiliser la Toile comme moyen de promotion du support en papier. Certaines d'entre elles ont des articles disponibles en format PDF ; les autres mettent à la disposition du public la recherche dans les index et des sommaires en ligne. Par exemple, *Filologia antica e moderna* est un titre qui revendique son statut hybride; cependant tous les articles n'y sont pas disponibles.

<i>Support</i>	<i>Nombre de revues</i>
En papier exclusivement	8
Hybrides (papier / en ligne)	2
Utilisent Internet pour leur promotion	11
Total	21

XI / LITTÉRATURE

Le nombre de revues en papier uniquement demeure considérable. L'attitude vers Internet est bien illustrée par ce texte, publié dans *Adelphiana*, revue officielle de la prestigieuse maison d'édition Adelphi: « Autrefois les textes que nous avons réunis ici [sur le site web de la revue] avaient un lieu canonique où se manifester : la revue littéraire. Nous avons nos raisons pour affirmer que cet âge d'or (et d'argent) n'est plus... Nous avons pensé de changer les règles du jeu, en insérant ces textes à l'intérieur de notre publication permanente, pour que ces pages puissent un jour vivre sous la forme d'un livre... Comme l'a écrit Isidore Ducasse dans la page de garde de *Poésies II*: 'Cette publication permanente n'a pas de prix; chaque abonné établit le prix de sa souscription. Par ailleurs, il ne donne que ce qu'il veut. ».

<i>Support</i>	<i>Nombre de revues</i>
En papier exclusivement	65
Hybrides (papier / en ligne)	15

Utilisent Internet pour leur promotion	28
En ligne exclusivement	8
Total	116

XII / HISTOIRE, ARCHEOLOGIE

Histoire

La disponibilité en ligne des revues en histoire est relative: une revue comme *Aevum*, par exemple, qui est la revue officielle de la Faculté des Lettres et Philosophie de l'Université cattolica del S. Cuore, présente des sommaires auxquels le lecteur ou la bibliothèque pourront se référer pour envisager leur achat en ligne; pour d'autres revues, tel *Il Pensiero politico*, l'accès au catalogue seul est disponible. La livraison électronique de l'article n'est assurée que par les maisons d'édition qui ont mis en place un système de fourniture électronique. Tel est le cas de *Intersezioni*, *Le carte e la storia*, *Ricerche di storia politica e religiosa*, toutes publiées par Il Mulino.

<i>Support</i>	<i>Nombre de revues</i>
En papier exclusivement	8
Hybrides (papier / en ligne)	15
Utilisent Internet pour leur promotion	27
En ligne exclusivement	6
Total	56

Archéologie

Grâce à l'impulsion donnée par certains éditeurs, comme les Istituti Editoriali e Poligrafici Italiani, et sans doute du fait de la présence de missions archéologiques, presque la moitié des revues ont un statut hybrides. Nombreuses sont celles qui n'utilisent Internet que pour des finalités de promotion. Le tableau qui suit résume les données tirées de notre échantillon:

<i>Support</i>	<i>Nombre de revues</i>
En papier exclusivement	1
Hybrides (papier / en ligne)	8
Utilisent Internet pour leur promotion	11
Total	20

Art et spectacles

Il existe un bon nombre de revues ayant une nature hybride, mais également plusieurs titres disponibles sur papier uniquement

<i>Support</i>	<i>Nombre de revues</i>
En papier exclusivement	7
Hybrides (papier / en ligne)	24
Utilisent Internet pour leur promotion	4
En ligne exclusivement	3
Total	38

XIII / GEOGRAPHIE, DEMOGRAPHIE

Géographie

Ce sont surtout les bulletins et les revues publiés par les organismes titulaires des parcs nationaux qui mettent à la disposition du public les articles en texte intégral (le plus souvent en PDF) à titre gratuit. Les autres éditeurs utilisent Internet pour la promotion de leurs revues et leurs activités :

<i>Support</i>	<i>Nombre de revues</i>
En papier exclusivement	5
Hybrides (papier / en ligne)	5
Utilisent Internet pour leur promotion	10
Non disponible	1
Total	21

Démographie

Dans ce domaine, les revues en format électronique sont rares.

<i>Support</i>	<i>Nombre de revues</i>
En papier exclusivement	2
Hybrides (papier / en ligne)	1
Utilisent Internet pour leur promotion	2
Total	5

*Annexe VIII – France – Liste des disciplines prises
en compte dans le cadre de l'étude*

I - Philosophie, Logique, Épistémologie

II - Religion, Théologie

III - Psychologie, Sciences cognitives

IV - Communication, Information, Bibliothéconomie

V - Sociologie, Ethnologie, Anthropologie

VI - Économie, Gestion

VII - Sciences politiques

VIII - Sciences juridiques

IX - Éducation

X - Linguistique

XI - Littérature

XII - Histoire, Archéologie

XIII - Géographie, Démographie

XIV – Arts

*Annexe IX – France –
Tableau comparatif des sources*

Outil / liste	Disciplines	Contenu	Avantages	Inconvénients
Inist	11 disciplines/14 disciplines absentes : économie-gestion; sciences politiques; sciences juridiques	liste des revues scientifiques analysées pour la base Francis	revues sélectionnées selon des critères spécifiques	liste importante, présence de titres à diffusion restreinte
Jeannin	6/14 disciplines présentes : sciences juridiques; sociologie- anthropologie- ethnologie; éducation; info-com; économie- gestion; psychologie	listes de titres scientifiques établies à partir d'un croisement de bases de titres faisant autorité et sur une évaluation par les scientifiques des domaines concernés	étude multisource + validation d'experts sélection des titres principaux sur la base des listes restreintes (cf rapport final : droit, économie, sciences politiques, psychologie, sociologie)	études réalisées à des dates différentes; méthodologie non homogène selon les disciplines; disciplines non couvertes sélection des titres sur la base des listes restreintes (droit, économie, sciences politiques, psychologie, sociologie)
Fleuret	10/14 disciplines absentes : psychologie; info-com; éducation	listes de revues phares en sciences humaines sur la base d'une analyse des citations	méthodologie identique et nombreuses disciplines	liste très importante, nécessité de restreindre (sur la base du calcul du nombre moyen de citations par disciplines et sélection des titres ayant reçu un nombre égal ou supérieur de citations)
CNRS	non précisé (grandes catégories : littérature scientifique et technique, philosophie, sciences de l'homme et de la société)	revues ayant bénéficié d'une aide financière, en personnel ou de la seule reconnaissance scientifique de la part du CNRS (listes 2003)	liste de titres validés par un organisme qualifié	liste restreinte, non disciplinaire

CNL	non précisé (grandes catégories : littérature scientifique et technique, philosophie, sciences de l'homme et de la société)	revues ayant bénéficié du soutien du Comité National du Livre (CNL)	liste de titres validés par un organisme qualifié	liste restreinte, non disciplinaire
Lissart	2/14 disciplines présentes : géographie; économie-gestion	sélection de titres scientifiques pour les disciplines concernées	méthodologie basée sur plusieurs listes + croisement avec SU; exhaustivité des listes	ne concerne que 2 disciplines
SUDOC		revues présentes dans les catalogues des bibliothèques des universités et des établissements d'enseignement supérieur français	peut être utilisé pour vérifier un titre et sa localisation	trop de bruit; titres non hiérarchisés selon des critères de scientificité; catalogage et mise à jour partagés

*Annexe X – France – Liste des revues du corpus
disposant mi-2004 d'une version électronique
(numéros courants et/ ou archives plus ou moins
anciennes)*

Adansonia

Agricultures

Alliage

Alsic - Apprentissage des langues et systèmes d'information et de communication

Annales

Annales de géographie

Annales de l'Est

Annales médico-psychologiques

Année sociologique (L')

Anthropologie (L')

Arabica

Archives de philosophie

Archives européennes de sociologie

Banque et droit

Bibliothèque de l'Ecole des Chartes

Bois et Forêts des Tropiques

Bulletin comptable et financier

Bulletin de correspondance hellénique

Bulletin de la Société de Borda

Bulletin de la Société de linguistique de Paris

Bulletin de la Société Géologique de France

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord

Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient

Bulletin de l'Institut d'Histoire du Temps Présent

Bulletin des bibliothèques de France
Bulletin monumental
Cahiers Agricultures (Etudes et Recherches Francophones, depuis 1992)
Cahiers de médiologie
Cahiers d'études africaines
Cahiers d'histoire
Cahiers du Conseil Constitutionnel
Cahiers du monde russe
Cahiers Sécheresse (Les)
CLIO - Histoire, femmes et société
Communication et langages
Comptes rendus Palevol
Confluences Méditerranée
Courier (Le)
Courier de l'Environnement de l'INRA
Courier des pays de l'Est (Le)
Critique internationale
Cultures & Conflits
Current Psychology Letters
Débat (Le) Histoire, politique, société
Déviance et société
Dialectica
Documentaliste. Sciences de l'information
Economie & Prévision
Economie et statistique
Economie internationale
Education et formations
Encéphale (L')
Encyclopédie médico-chirurgicale psychiatrie
Espacestems.net Le journal
Ethnographie (L')
Etudes canadiennes

Etudes photographiques
Evolution psychiatrique
Formation professionnelle
Geobios
Geodinamica Acta
Geodiversitas
Géologie de la France
Géorama.net
Histoire, économie et société
Homme (L')
Homme et la Société (L')
Homme et libertés
Information Géographique (L')
Journal asiatique
Journal de la Société des Américanistes
Journal des savants
Kyklos - Revue internationale des sciences sociales
Langages
Langue française
Lettre Intergéo (La)
Littérature
Mappemonde
Matériaux pour l'histoire de notre temps
Médecine et Droit
Médiéviste et l'ordinateur (Le)
Muséon (Le)
Natures, Sciences, Sociétés
Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence
Perspectives psychiatriques
Psychiatrie française
Psychologie Clinique (Paris)
Psychologie française

Recherches et prévisions
Recueil des Décisions du Conseil d'Etat
Réseaux (Communication - Technologie - Société)
Revue de droit des affaires internationales / International business law journal
Revue de l'Agenais
Revue de l'art
Revue de l'IRES
Revue de littérature comparée
Revue de l'OFCE
Revue de métaphysique et de morale
Revue de musicologie
Revue de philologie, de littérature et d'histoire ancienne
Revue d'Économie Financière
Revue d'Économie Industrielle
Revue d'Économie Politique
Revue des études anciennes
Revue des études augustinienes
Revue des études juives
Revue des Mondes Musulmans et de la Méditerranée
Revue d'histoire des mathématiques
Revue d'histoire moderne et contemporaine
Revue Économique
Revue économique de l'OCDE
Revue Française de Gestion
Revue Française de Science Politique
Revue française de sociologie
Revue historique
Revue historique de droit français et étranger
Revue internationale du travail
Revue juridique de l'environnement
Revue philosophique de Louvain
Revue réformée (La)

Romantisme

Sciences Sociales et Santé

Semiotica

Sociologie du travail

STICEF - Sciences et technologies de l'information et de la communication pour l'éducation et la formation

Annexe XI – France – Liste de portails francophones hébergeant des revues SHS en texte intégral

e-montaigne

<http://www.e-montaigne.com/>

E-Montaigne est une initiative d'origine universitaire qui a pour but de fédérer sur un même site plusieurs revues et contenus de sciences humaines et sociales en vue de leur diffusion sous forme électronique via le web et via des Licences de Site. Cela concerne non seulement de petites et moyennes structures mais aussi d'éventuels partenariats durables avec des éditeurs majeurs. Une collaboration dans ce sens vient d'être signée avec les Editions L'Harmattan.

Erudit

<http://www.erudit.org/>

Erudit est une plateforme de diffusion de travaux scientifiques réalisée par un groupe québécois d'universités et de presses universitaires. Elle comporte 4 zones : *revues*, *livres*, *pré-publications* et *thèses*. La zone *revue* accueille toute revue universitaire, et offre actuellement en libre-accès une quarantaine de sites.

Gallica

<http://gallica.bnf.fr/>

Gallica propose un accès à 70 000 ouvrages numérisés, à plus de 80 000 images et à plusieurs dizaines d'heures de ressources sonores. Cet ensemble constitue l'une des plus importantes bibliothèques numériques accessibles gratuitement sur l'Internet. Les fonds de Gallica sont extraits de la bibliothèque numérique de la BnF. Ils ont été choisis de manière à dessiner une bibliothèque patrimoniale et encyclopédique. Cette collection rassemble des éditions prestigieuses, dictionnaires et périodiques.

i-revues, Inist

<http://biblioshs.inist.fr/irevues.php>

i-revues est un service de diffusion électronique proposé par l'Inist pour la mise en ligne de revues, la numérisation d'archives et l'optimisation et/ou normalisation de la production éditoriale. Les revues bénéficient aussi d'une visibilité accrue grâce à leur référencement dans les base de données de l'Inist.

ReVel@Nice

<http://revel.unice.fr/>

Sous l'impulsion du Conseil scientifique de l'université Nice Sophia-Antipolis, neuf revues, essentiellement dans le domaine des sciences humaines, sont publiées en ligne sur le site de l'UNSA depuis janvier 2004.

Prescripts, portail public de diffusion électronique des collections rétrospectives des revues françaises en SHS - PERSEE-

<http://presdev.univ-lyon2.fr/Portail/>, site expérimental

<http://www.persee.fr/> (en 2005)

Ce projet, piloté par le ministère français de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche (direction de l'Enseignement supérieur, en concertation avec les directions de la Recherche et de la Technologie), consiste à numériser et diffuser des collections en sciences humaines et sociales (SHS) grâce à des outils spécifiquement développés en open source. Il porte dans un premier temps sur la numérisation rétrospective d'un corpus restreint de sept revues. Le portail est réalisé par un consortium regroupant l'université Lumière-Lyon II, la Maison de l'Orient Méditerranée-Jean Pouilloux (MOM), l'université de Nice-Sophia Antipolis et l'École normale supérieure de lettres de Lyon, en collaboration étroite avec le Centre informatique national de l'enseignement supérieur (CINES).

Voir à ce propos [l'article paru dans le BBF 2004, t. 49, n° 1, p. 88-89](#)

Revues.org

<http://www.revues.org/>

Revues.org diffuse en ligne depuis 1999 des périodiques scientifiques français en sciences sociales. Outre la trentaine de revues actuellement disponibles, Revues.org propose un répertoire de liens (L'album des sciences sociales), un calendrier d'annonces d'événements scientifiques (Calenda), un moteur de recherche spécialisé dans les sciences humaines et sociales (in-Extenso), et la Lettre de Revues.org, mensuelle. Pour réaliser ces produits Revues.org a participé au développement de logiciels, notamment de [Lodel](#). Revues.org bénéficie de soutiens institutionnels et des financements publics (Université d'Avignon, CNRS, Ministère de la Recherche, Maison des sciences de l'homme).

*Annexe XII – France – Importance respective
des différents portails
(mi-2004 – Sur les 540 titres observés uniquement)*

Portails éditeurs, portails d'agrégateurs de numéros courants
et portails patrimoniaux hébergeant des archives anciennes

Nbre. de revues en T.I. sur chaque portail	Portails éditeurs	Portails d'agrégateurs publics	Portails d'agrégateurs privés	Total
B.N.F. (Gallica)		18		18
Elsevier (ScienceDirect)	10			10
Hachette (Sedes – Larousse – A. Colin)	9			9
Revues.org		8		8
MEN&R (Persée)		7		7
ProQuest (PCI Full Text)			5	5
Peeters Publ.	5			5
Hermès (e-revues)	4			4
John Libbey	4			4
e-montaigne			3	3
Ingenta			3	3
Inist (i-revues)		3		3
Jstor		1		1
Revel		1		1
Total	32	38	11	81
<i>En % du nbre total de titres ayant une version électronique</i>	25,4 %	30,2 %	8,7 %	